

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET
DE FORMATION DOCTORALE
EN ARTS, LANGUES ET
CULTURE

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
LANGUES ET CULTURES

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
BILINGUES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
ARTS, LANGUAGES AND
CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR LANGUAGES AND
CULTURES

DEPARTMENT OF BILINGUAL
STUDIES

**REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DU
FRANÇAIS DANS LE DÉPARTEMENT DE
LA MENOUA : LE CAS DES ÉTUDIANTS
DU PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DE
DSCHANG**

Spécialité : Langues

Par

Laurenne AZANFACK DONGMO

Licence en Études bilingues



Sous la direction de

Edmond BILOA

Professeur

Janvier 2024

DÉDICACE

À

Mes parents Pierre Mesmer Azanfack et Albertine Sylvie Guemezi.

REMERCIEMENTS

Accepter d'emprunter le chemin de la recherche revient à accepter d'emprunter un chemin sinueux parsemé de difficultés. Ainsi, arriver à les vaincre est source de joie. Aussi serait-il faire preuve d'ingratitude si une fois le bout d'un de ses multiples tunnels atteint, nous ne reconnaissons pas la valeur de l'aide apportée par tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu à nous accompagner tout au long de ce tunnel. Nos remerciements vont ainsi à l'endroit de :

- Notre encadrant, le Pr Edmond Biloa, pour sa disponibilité, son apport scientifique et ses conseils ;
- Tous les enseignants du Département d'études bilingues de l'Université de Yaoundé I, pour leurs enseignements qui ont pu susciter et accroître notre passion pour cette science ;
- Tous nos informateurs qui nous ont accordé leur temps et aussi toutes les institutions qui nous ont permis d'obtenir des données notamment l'Université de Dschang ;
- À tous mes camarades qui ont fait montre d'une sympathie et d'une fidélité remarquables, tout au long de ces mémorables années ;
- À mes frères et sœurs : Noëlle Carole Zanfack, Arnold Djoffo, Gervais Azanfack, pour leurs multiples encouragements ;
- À mes tantes, Sirolise Tsamo, Anne Tankeu, Aiméance Fouedjio pour leurs multiples appuis surtout moraux ;
- À mes oncles, Arnaud Nguimdo, Albert Temkeng, Joseph Bougue, Gervais Kaze, Gildas Dongmo, Rodrigue Kenhale, pour leurs encouragements constants ;
- À Arsène Kevin Fotsing pour son soutien, ses encouragements et conseils ;
- À mes grands-parents Daniel Ymellé et Odile Tonlio pour leurs conseils.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
RÉSUMÉ.....	iv
<i>ABSTRACT</i>	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. PRÉSENTATION ET INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	1
II. OBJECTIF.....	2
III. RAISON DU CHOIX DU SUJET	3
IV. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE.....	3
V. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	4
VI. ORGANISATION DU TRAVAIL.....	5
CHAPITRE I : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE, PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL.....	6
I. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	7
II. PROBLÉMATIQUE	14
III. CADRE CONCEPTUEL.....	15
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE	28
I. THÉORIE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	29
II. LA THÉORIE DU NOYAU	43
III. LA THÉORIE DU NOYAU MATRICE	46
IV. LA THÉORIE DE L'IMAGE	48
CHAPITRE III : CONCEPTUALISATION MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE.....	50
I. MÉTHODOLOGIE.....	51
II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	63
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	64
I. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET APERÇU DES DISCOURS ÉPILINGUISTIQUES	65
II. ENTRETIENS.....	83
III. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	92
CONCLUSION GÉNÉRALE	100
RÉFÉRENCES.....	102
TABLE DES MATIÈRES.....	113

RÉSUMÉ

La sociolinguistique n'a cessé de s'intéresser aux représentations linguistiques en les plaçant au centre de ses recherches. La place et le statut attribués à cette notion diffèrent d'un chercheur à l'autre selon leurs orientations théoriques ainsi que méthodologiques. L'étude du concept de représentation linguistique constitue aujourd'hui un regard indispensable sur la dynamique des langues. Cela est dû au fait qu'elles portent sur la langue de la communauté d'appartenance et aussi sur celles des groupes extérieurs à cette communauté. Cette étude traite des représentations que les étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang ont du français. Elle a pour but de vérifier l'influence que peuvent avoir ces représentations sur les pratiques et usages de cette langue. Pour ce faire, 131 étudiants ont participé à cette étude à travers des questionnaires et entretiens semi-directifs. Ces données ont, par la suite, été analysées et ont permis de faire ressortir que les représentations jouent un rôle sur les pratiques et les usages du français de ces étudiants. Du point de vue de la méthodologie de l'enquête, notre population d'enquête a été construite à partir de différentes variables ou de traits classificatoires. La technique du questionnaire (questions ouvertes et questions fermées) a invité les étudiants à livrer leurs pratiques et leurs représentations linguistiques. Les entretiens de type semi-dirigés ont également permis d'accéder à leurs représentations linguistiques. Les questions concernent à la fois la pratique des langues, l'auto-évaluation de ces pratiques, les jugements de valeur sur les usagers de ces langues. À travers cette étude, il en ressort que ces étudiants ont une conscience linguistique et spatiale de la langue française. Ils savent que le français est soumis à une variation et, parmi eux, certains stigmatisent leurs usages et laissent percevoir un sentiment d'insécurité linguistique.

ABSTRACT

Sociolinguistics has continued to be interested in linguistic representations by placing them at the centre of its research. The place and status attributed to this notion differ from one researcher to the other depending on their theoretical and methodological orientations. The study of the concept of linguistic representation today constitutes an essential look at the dynamics of languages. This is due to the fact that they relate to the language of the community to which they belong and also to those of groups outside this community. This study deals with the representations that undergraduate students of the University of Dschang have of French. Its aim is to verify the influence that these representations can have on the practices and uses of this language. To do this, 131 students participated in this study through questionnaires and semi-structured interviews. These data were subsequently analysed to highlight that the representations play a role in the practices and uses of French of these students. Concerning survey methodology, our survey population was constructed from different variables. The questionnaire technique (open questions and closed questions) invited students to share their linguistic practices and representations. Semi-structured interviews also provided access to their linguistic representations. The questions concern both the practice of languages, the self-assessment of these practices and the value judgements on the users of these languages. Through this study, it emerges that these students have a linguistic and spatial awareness of the French language. They know that French is subject to variation and among them, some stigmatise their uses and suggest a feeling of linguistic insecurity.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux:

1 : pensée scientifique VS pensée représentative	31
2 : le modèle bidimensionnel des représentations sociales	45

Graphiques :

1 : Q1 : Choisissez votre classe d'âge	65
2 : Q2 : Quel est votre niveau scolaire ?.....	66
3 : Q3 : Quel est votre sexe ?.....	66
4 : Q4 : Quelle est votre langue maternelle ?	67
5 : Q5 : Quelle langue utilisez-vous dans votre milieu familial ?	68
6 : Q6 : Que représente le français pour vous ?.....	69
7 : Q7 : Pensez-vous que le français est une langue qui facilite l'intercompréhension et la communication internationale ?	70
8 : Q8 : Pensez-vous que le français est une langue importante ?.....	71
9 : Q9 : Le français assure-t-il la cohésion sociale et l'intégration nationale ?.....	72
10 : Q10 : Aimez-vous la langue française ?.....	73
11 : Q11 : Pensez-vous avoir la maîtrise de la langue française ?	73
12 : Q12 : Dans quelle mesure trouvez-vous le français difficile ? à l'écrit ou à l'oral ?	74
13 : Q13 : Selon vous le français est-il en train de s'appauvrir ?.....	75
14 : Q14 : Vous êtes-t-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en publique de peur de faire des fautes en français ?.....	75
15 : Q15 : Pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail ?	76
16 : Q16 : Le français du Cameroun est-il différent de celui parlé en France et dans d'autres pays Africaines ?	77
17 : Q17 : En dehors du français parlez-vous d'autres langues ?.....	78
18 : Q18 : quelle autre langue parlez-vous ?	78
19 : Q19 : Aimerez-vous que vos enfants apprennent et parlent le français ?	79
20 : Q20 : Aimez-vous la langue anglaise ?.....	80
21 : Q21 : Pour vous le plus important est de : choisissez plusieurs réponses si possibles	81
22 : Q22 : Comment pouvez-vous qualifier le français ? Choisissez plusieurs réponses.	82

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. PRÉSENTATION ET INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

Par sa force multimodale et multiculturelle, la langue est souvent conçue comme l'illustration symbolique de la communication humaine. Elle permet de voyager à travers les cultures, les générations et favorise la création de réseaux relationnels à travers les contacts et la découverte des autres. Elle offre également une vision du monde et fournit une perception particulière de la réalité ainsi qu'une traduction de la pensée (Grumperz, 1989, pp. 7-105).

Le langage est une faculté humaine qui permet la communication dans une situation et un contexte donné. Il est réalisé à travers la mise en œuvre de la langue, il est également le produit social qui permet la transmission et le partage des idées. Ainsi, il constitue le système de signes le plus important et l'objet d'étude de la linguistique. Avec l'arrivée du père fondateur de la linguistique Ferdinand de Saussure, cette dernière est devenue une science qui a ses théories et ses propres méthodes dont son véritable objet d'étude est la langue en elle-même et pour elle-même, l'étude de la langue hors de tout contexte. Chaque langue véhicule un sens précis, une certaine image ; haute ou basse, dominante ou dominée, positive ou négative dans le cerveau de chaque individu.

La sociolinguistique, branche de la linguistique, dès son apparition a reposé principalement sur la description, l'analyse des productions langagières. Elle a aussi insisté sur les possibles variations de ces productions selon des contraintes d'ordres social, culturel et situationnel (Labov, 1966). Toutefois, l'idée selon laquelle la langue n'existe pas qu'au travers des seules productions linguistiques des locuteurs, mais également par l'entremise des modalités relationnelles s'instaurant entre les locuteurs et leur(s) langue(s) s'est progressivement insérée dans les problématiques sociolinguistiques (Gueunier et al., 1978). La langue devient donc un objet par rapport auquel les locuteurs se positionnent, établissant ainsi une relation donnée engendrant l'élaboration, par les sujets parlants, d'une certaine image de la langue, langue première et/ou langue(s) des groupes exogènes.

Lorsqu'on porte de l'intérêt sur une étude aussi complexe que celle qui est aujourd'hui au centre de notre préoccupation, de nombreuses questions peuvent constituer des points de réflexions. Cette complexité s'explique par le fait que les questions des représentations renferment divers aspects qu'il importe d'examiner, d'analyser de plus près afin de mieux cerner les attitudes et les comportements des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang. Sur ce, de nombreuses questions ont été soulevées et demeurent au cœur des débats faisant ainsi couler beaucoup d'encre. Cette étude porte sur les « Représentations du français

dans le département de la Menoua : le cas des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang ». Cette thématique est complexe, car sa particularité est qu'il soulève diverses questions dans le domaine de la sociolinguistique. À travers ce sujet, l'on est amené à traiter les représentations relatives aux différentes langues en présence à l'université, comme ces langues entretiennent avec le français des rapports de solidarité et de complémentarité.

Ainsi, cette étude s'inscrit dans le domaine des représentations et des pratiques linguistiques. Il s'agit de s'interroger sur les représentations des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang, leurs attitudes vis-à-vis de la langue française. C'est pour cela qu'il sera judicieux de focaliser cette recherche sur le phénomène des représentations comme un miroir par lequel s'explique le comportement langagier de ces locuteurs. Il sera intéressant d'examiner les aspects sociolinguistiques de ces étudiants en analysant la manière dont les langues et les discours des locuteurs permettent la construction identitaire tant sur le plan individuel que social.

Les pratiques langagières en situation de contact de langues nécessitent une grande étude approfondie parce que la coexistence du français avec les autres langues représente une situation à part. Lorsque le français entre en contact avec d'autres langues comme c'est le cas dans l'université, l'on assiste à la création de nouveaux comportements sociolinguistiques qui commencent à apparaître à travers les pratiques sociolinguistiques et particulièrement par le procédé d'alternance codique.

II. OBJECTIF

Selon Fokeng, Chaffi & Bomba (2014), un objectif est « bien évidemment ce à quoi l'on veut atteindre ». Il indique donc l'intention de l'étude, l'idée principale. Lorsqu'on parle des pratiques linguistiques sous un angle social, les échanges à caractère formel ou informel sont fréquemment bilingues et ceci est démontré dans plusieurs travaux sur la sociolinguistique en Afrique (Manessy, 1993, pp. 12-24), (Canut, 2011, pp. 163-164) et Juillard (2007, p. 300).

Les pratiques au sein de l'université de Dschang ne s'en écartent pas, car les locuteurs usent de différentes langues en présence dans une interaction pour valoriser leurs discours et pour marquer leur positionnement social. Pour expliquer et décrire clairement cette variation sociale des langues, il est d'une importance capitale de s'appuyer sur un corpus qui témoigne d'une certaine réalité effective. Dans ce travail, l'on n'a pas la prétention de présenter une description de la langue française par ces étudiants, mais bien plus précisément d'étudier, d'examiner la façon dont ils se représentent le français et aussi les attitudes qu'ils ont vis-à-vis de cette langue.

La présente recherche vise à examiner l'impact des représentations et des attitudes sur la gestion de la langue française, de dégager une partie des causalités de la dynamique linguistique et langagière. L'on se préoccupera de comprendre la cohabitation de la dynamique linguistique et langagière, la cohabitation des langues dans cette zone et cela va permettre d'observer sa dynamique linguistique.

Cette perspective conduit le chercheur à concourir les discours des enquêtés en objet d'analyse afin d'identifier et de relever les procédures qui permettent aux locuteurs de produire des descriptions de leurs pratiques et leurs représentations langagières.

Sur le plan de la politique linguistique, cette étude devrait aider à comprendre les choix et les motivations des locuteurs par rapport aux langues qu'ils utilisent et aimeraient utiliser.

III. RAISON DU CHOIX DU SUJET

Le choix d'un sujet est la première étape fondamentale d'un travail de mémoire. Selon Beaud (2003, p. 39), tout chercheur, peu importe son champ d'études dans l'euristique, devrait avoir des motivations légitimant le choix minutieux et soigné de son sujet sur lequel il propose de travailler. Ainsi, tout chercheur devra accorder une attention indispensable au choix de son sujet, car se tromper sur le choix peut être dramatique.

Ainsi, le choix de la thématique traitée dans le cadre de cette recherche, loin d'être fortuite, tient d'une seule considération. Cette considération est liée au souci d'apporter à la recherche scientifique et plus précisément au champ de la sociolinguistique une idée des représentations que les étudiants de l'Université de Dschang particulièrement ceux du premier cycle font du français et comment ceci influence les stratégies qu'ils développent pour apprendre et utiliser ladite langue.

IV. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

Pour bien mener une étude, une recherche doit avoir pour but de présenter la dimension globale des informations à traiter. Selon Fokeng, Chaffi & Bomba (2014), un travail de recherche ne doit pas aller dans tous les sens. Le chercheur doit déterminer des limites temporelles et spatiales à son étude. Délimiter un sujet consiste alors à définir les frontières du domaine étudié au travers desquelles passent les flux d'énergies à calculer. Elle consiste aussi à faire situer une étude dans sa sphère géographique et même chronologique.

1- Délimitation de l'espace

Géographiquement, cette étude couvre une aire bien précise : le département de la Menoua. Situé dans la région de l'Ouest du Cameroun, le département couvre une superficie

estimée à plus de 1.380 km². Ledit département est constitué de 6 communes qui sont Dschang, Fokoué, Fongo-Tongo, Nkong-zem, Penka-Michel, Santchou (BUCREP, 2013). Cette recherche est donc centrée à l'université de Dschang située dans la commune de Dschang.

2- Délimitation dans le temps

Cette étude s'est déroulée durant deux années académiques : les années académiques 2022-2023 et 2023-2024. Signalons que cette période est occupée par des cours magistraux, contrôles continus et un examen semestriel.

V. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Selon le dictionnaire Larousse, la méthodologie se définit comme une étude systématique, par l'observation de la pratique scientifique, des principes qui la fondent et de ses méthodes de recherche utilisées. La méthodologie renvoie donc à l'ensemble des règles et des démarches adoptées par un chercheur pendant son travail de recherche pour parvenir à une ou plusieurs conclusions. La méthode, quant à elle, selon Grawitz (Grawitz, 2001), est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, démontre et vérifie. De manière générale, une méthode est donc simplement l'ensemble des démarches qu'il faut suivre avec application un chemin qui mène à un but fixe permettant de découvrir et démontrer la vérité. Pour arriver à des résultats, il a été très important d'avoir recours à diverses sources. La réalisation de ce travail a donc nécessité une démarche répartie en trois étapes : une étape de recherche documentaire et d'entretiens avec les sujets, une étape de traitement de données et enfin une étape de restitution de ces données.

La recherche documentaire a permis de consulter les documents écrits, constitués majoritairement des ouvrages, et des mémoires. Pour ce faire, il a fallu faire le tour des centres documentaires où la disponibilité de plusieurs documents ayant un lien avec cette problématique a permis de savoir ce qui avait déjà été fait et de mieux cerner cette contribution sur la question. De ce fait, les fiches et les grilles de lectures ont été d'une importance majeure dans la phase d'exploration des documents. Ces ouvrages ont été consultés dans des centres de documentations à l'instar des bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, l'Institut Français du Cameroun(IFC). À cela s'ajoutent les bibliothèques numériques qui ont permis d'obtenir des ouvrages et autres documents scientifiques.

L'étape de l'enquête sur le terrain à l'Université de Dschang portait sur des interviews et des questionnaires. Ces entretiens ont aidé d'une part à confirmer et d'autre part compléter les informations écrites.

Après la recherche documentaire et celle d'enquête sur le terrain, une analyse des données recueillies a été effectuée. Parlant de la restitution des résultats de cette recherche, une méthodologie a été utilisée associant à la fois la méthode qualitative et quantitative.

VI. ORGANISATION DU TRAVAIL

Pour mener à bien ce travail de recherche, il a été primordial de le subdiviser en quatre grands chapitres.

Le premier chapitre qui a pour titre : « Revue critique de la littérature, problématique et cadre conceptuel » analyse d'abord les différents documents qui traitent du concept de représentation linguistique. Ensuite, il met en exergue la problématique et, enfin propose une définition au concept de représentation ainsi qu'un éclaircissement sémantique.

Le chapitre deux intitulé « Cadre théorique » recense les différentes théories ayant un lien avec ce travail. L'on s'appuiera ainsi sur des recherches et les grandes théories sociolinguistiques engagées dans l'étude de ces phénomènes.

Le chapitre trois qui s'intitule « Conceptualisation méthodologique et analytique » présente et analyse les outils méthodologiques d'enquête investis pour la réalisation de la présente recherche.

Le chapitre quatre dont le titre est « présentation, analyse et interprétation des données » présente, analyse et interprète les résultats de manière à donner une visibilité à l'ensemble des phénomènes décrits dans cette recherche. Il est question dans ce chapitre d'analyser les données déclaratives et représentationnelles réunies dans un corpus.

**CHAPITRE I : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE,
PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL**

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Lawrence Olivier, Jules Ferron et Guy Berdard (2005) définissent la revue critique de la littérature comme étant le « repérage des auteurs et des ouvrages importants ayant traité un sujet donné ». C'est-à-dire que la revue de la littérature se rapporte à la recension de plusieurs productions scientifiques telle que les ouvrages, articles scientifiques, thèses de Doctorat et mémoires de Master ayant un lien direct avec le sujet traité. Par ailleurs, un domaine de recherche n'est point statique. Il appelle inconditionnellement à revenir sur ce que d'autres ont eu à évoquer d'une manière succincte ou superficielle. C'est d'ailleurs ce que Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (1995, p. 42) affirment : « lorsqu'un chercheur entame une recherche, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant au moins en partie ». Autrement dit, c'est admettre qu'avant cette étude de nombreux chercheurs se sont penchés sur les questions relatives aux représentations linguistiques. Il serait judicieux de présenter quelques travaux qui abordent cette question afin de mieux situer l'originalité de cette recherche.

Lorenza Mondada (1998, pp. 127-148) dans son article intitulé « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », publié dans *Cahiers de praxématique*, retrace la construction des concepts de représentation issus de deux traditions différentes, mais dont l'on peut considérer comme complémentaire. L'auteur non seulement présente celles des sciences sociales et celle de la psychologie cognitive classique, mais montre aussi les présupposés communs et les divergences. En s'appuyant sur des analyses d'un corpus d'enquête, elle tente une intégration des deux points de vue selon lesquels le caractère social des représentations cognitives des individus apparaît lors de l'analyse des interactions, en situation et dans le cadre des activités en cours. D'après Lorenza, c'est la structuration des activités en cours qui déterminerait principalement l'émergence de ces représentations plutôt qu'une présence stable dans la mémoire des locuteurs. Cette conclusion est étayée notamment par l'étude des aspects auto-descriptifs des conversations, lesquelles contiennent le plus souvent des commentaires évaluatifs sur la conversation elle-même.

(Laurendeau, 2004) dans son article « Joul-franglais-français : la proximité dans l'épilinguistique », construit une réflexion sur la représentation à partir des propositions de la théorie de l'énonciation développée par Antoine Culioli (1990). Son article n'a pas pour but de faire une synthèse sur la place du concept de représentations dans la réflexion culiolienne, mais plutôt de constituer une réflexion originale sur cette question à partir des principaux concepts de cette théorie linguistique. Cet article a une forte dimension épistémologique. La question de représentation étant posée d'emblée comme centrale pour toute réflexion linguistique. Paul

Laurendeau avance cela en raison du fait que l'objet de représentation pose la question du réel, et donc du rapport au réel au travers du langage ordinaire envisagé sous les espèces du référent, ou de la référence. L'auteur propose de dépasser la manière dont est envisagé le problème de la référence, dans le cadre des théories structuralistes.

Elena Platon (2019), dans son article intitulé « *Reflections on the concept of linguistic imaginary* », présente une étude qui vise à trouver un terrain sur lequel l'on peut mieux appréhender et expliquer le concept d'imaginaire linguistique. Pour ce faire, l'auteur présente trois approches théoriques pour expliquer les imaginaires linguistiques. La première théorie de l'imaginaire linguistique est celle qui se concentre sur l'objet de l'acte imaginatif, c'est-à-dire le langage. Cette perspective métalinguistique a été formulée dans les sciences du langage par Anne Marie Houdebine-Gravaud dès les années 1970. Cette théorie assimile l'imaginaire linguistique aux représentations de la langue par le locuteur. La seconde théorie qui est l'ethnolinguistique ne considère plus la langue comme un objet de l'imaginaire, mais comme un moyen de l'exprimer. Elle considère la langue comme porteur d'un imaginaire collectif. Les imaginaires sont fixés dans les données linguistiques. Pour cette théorie, la langue est le moyen de manifester, d'étudier et de façonner l'imaginaire linguistique. La dernière théorie qui est la linguistique cognitive étudie le langage, mais a été accusée d'être une forme de « mentalisme ». Néanmoins, les cognitivistes partent d'un type d'imaginaire collectif enchâssé dans les faits de langage et organisé selon des schémas conceptuels souvent de nature métaphorique avec un haut degré d'universalité spécifique non seulement au langage, mais à la pensée humaine. Par ailleurs, elles ignorent les difficultés culturelles.

Abia Aboa (2014), dans son article intitulé « Les Représentations de la langue française chez les ivoiriens », examine les variations dans le contenu représentationnel de la langue française chez les ivoiriens. Cette étude va se fonder sur deux interrogations majeures : l'opinion que les ivoiriens se font de la langue française et l'évaluation qu'ils font de leurs pratiques linguistiques du français. Pour se faire, l'auteur présente d'abord le concept de représentation linguistique, ensuite les attitudes et représentations linguistiques des Ivoiriens à l'égard de cette langue. Dans cet article, l'auteur présente trois notions de la linguistique dont : la notion de représentation, d'attitudes et d'imaginaires linguistique. Bien que distinctes, ces notions sont étroitement liées, car elles renvoient toutes à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs perçoivent, jugent et appréhendent le monde et pratiquent une langue. Pour l'auteur, la langue comme tout fait de cultures est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives, positives ou négatives au gré des besoins et des intérêts. Les représentations sont un type ou une catégorie de représentations sociales. La représentation dans

un groupe social pour l'auteur est « la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions et de croyances relatives à cet objet ». À partir d'un corpus constitué des jeunes et d'élèves ivoiriens, l'auteur mène plusieurs analyses des représentations chez ces jeunes et conclut en affirmant que les caractéristiques du français dépendent de son environnement linguistique et de l'usage qu'en font les locuteurs.

Biloua et Fonkoua (2010), dans leur article intitulé « Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun », présentent trois notions, celle des représentations, d'imaginaires et d'attitudes linguistiques. Ils construisent leurs réflexions à partir des idées énoncées par les sociolinguistes et les cognitivistes. Néanmoins, ils font comprendre que ces notions renvoient à la même réalité et de surcroît à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs perçoivent, jugent, appréhendent, se représentent et pratiquent une langue. Le problème de cet article est de construire « un univers d'opinions » des locuteurs urbains camerounais sur le français et les langues autochtones. Pour ce faire, ils présentent le principal objectif de l'analyse des représentations qui est de dégager une partie des causalités de la dynamique linguistique et langagière. D'où la nécessité d'étudier les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir les paroles des sujets afin d'en dégager leurs représentations, celles-ci pouvant varier selon les situations et les interactions. Tout ceci à l'aide de relevés in vivo, oraux, écrits, médiatiques. Après une enquête effectuée auprès d'un échantillon aléatoire de 600 camerounais âgés de 20 ans et plus à Yaoundé, un ensemble de conclusions ont été dégagées qui sont représentatives des attitudes et représentations que les Camerounais se font du contact du français et elles incluent : la plus grande partie des répondants reconnaissent la nécessité de connaître la langue française, ils affirment que le français est pour eux un outil qu'ils utilisent régulièrement et très peu d'entre eux développent un sentiment d'affection vis-à-vis du français.

Dans leur article intitulé « Représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familiaux, scolaires et en sciences », Melanson et Cormier (1998) font le point sur les façons dont les élèves du secondaire de la ville de Moncton se représentent la langue et cela dans les contextes familiaux, scolaires et en sciences. La problématique est claire, celle de cerner les perceptions et les croyances de ces élèves au sujet des différents registres de langue auxquels ils sont exposés. Selon ces auteurs, les représentations linguistiques se composent des croyances relativement stables que les locuteurs se construisent au sujet de leurs expériences avec la langue dans divers contextes sociaux. Ces croyances déterminent les évaluations que les locuteurs font de leur langue et leur attitude

envers la langue. Si les auteurs avancent cela, c'est en raison du fait que pour eux : les représentations linguistiques se construisent essentiellement dans le discours et comme facteur qui influence les représentations linguistiques nous avons : l'ambiance linguistique et culturelle dans le milieu familial, scolaire et social ; les perceptions des individus concernant le statut de leur langue ainsi que le vécu sociolinguistique. Ils font du concept d'insécurité linguistique un phénomène complémentaire aux représentations linguistiques. Selon Francart (1997), lorsqu'un individu se compare à d'autres catégories de locuteurs, il peut se construire des représentations négatives, car il perçoit un écart entre son parler et celui des autres qu'il se représente comme étant plus légitime et ceci parfois crée des insécurités linguistiques.

(Maurer, 1998), dans son article intitulé « Représentation et production de sens », l'auteur s'essaie dans l'analyse des diverses acceptations possibles du concept de représentations qui s'offrent aux linguistes et cela afin de déterminer à quel niveau opérer dans l'analyse des productions épilinguistiques, un problème que sous-tend également la communication de Canut (2002). Ayant d'abord établi le fait que l'acte cognitif de représentation existe en dehors du langage, l'auteur montre que la communication des représentations nécessite des fois l'intervention du langage conçu dans toute sa dimension interactive. Le problème ici est celui de cerner le niveau de pertinence des éléments repérés dans le discours : moyen d'accès direct aux structures cognitives, objets purement langagiers sans autre pertinence que purement verbaux ou traces effectives de constructions langagières renvoyant à des opérations cognitives. La première de ces options, à l'origine des études sur les « catégories naturelles ».

(Rosch & LLoyd, 1978), fondent leurs analyses sur l'illusion d'une transparence du langage qui permet un accès direct vers la dimension de la pensée ; la seconde conception renvoie à la théorie structurale du signe, qui fait sortir le référent de la sphère de la linguistique et ne permet pas de penser l'activité de référence au fondement de la représentation. Cette critique du rapport au référent est le point central de la contribution de Laurendeau (2004). Le troisième point de vue est abordé à partir des points communs entre les activités de représentation et de communication. Pour plusieurs linguistes dont Vignaux (1992) et Grize (1991), les deux se trouvent être étroitement liés en ce sens que l'on représente toujours pour quelqu'un. La dimension dialogique est placée au cœur de l'analyse des représentations, ce qui doit conduire le chercheur à une grande prudence : à « ses représentations », mais on atteint toujours une intersubjectivité, des représentations qui sont le fruit d'ajustements.

La contribution de (Canut, 2000), dans son article intitulé « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique », publiée dans *Langage et société* part d'une notion liée à celle de représentation, due principalement à l'imaginaire

linguistique d'Anne-Marie Houdebine Gravaud (1998). La problématique est claire, celle de concilier deux options théoriques en opposition apparente. D'un côté l'idée qu'existe en chaque locuteur un ensemble de représentations, de croyances, d'images qui influencent son rapport à sa propre langue et à celle des autres. Cet ensemble constituerait un imaginaire linguistique relativement stable chez les individus que le chercheur peut tenter d'appréhender à partir des discours et précisément dans des productions épilinguistique. Il s'agit donc de remonter des relevés lexicaux jusqu'aux conceptions du sujet, qui peuvent être analysées en termes de normes subjectives et/ou de normes objectives. Face à ce courant, une autre conception que l'on caractérisera rapidement comme relevant de la production de sens et qui est représentée dans cet article par les références aux travaux de Boutet, Gauthier et Saint-Pierre (1983, pp. 205-228) fait une approche de la représentation en tant que production plutôt qu'en tant que produit et ce processus est interactivement construit dans la communication plutôt que comme un en-soi. Cécile Canut à travers ce deuxième courant pense qu'il faut faire porter l'accent lors de l'analyse des productions épilinguistique sur les traces du travail d'ajustement qui s'y donne à voir, en prenant en compte les dimensions interlocutives et interdiscursives plus que la recherche d'une vérité du sujet. Elle en arrive à la conclusion que la recherche d'un lien direct entre les discours et l'imaginaire linguistique est dérisoire et que l'on ne peut tout au plus en saisir que des traces qui sont des représentations de l'écart entre les dires non coïncidents des partenaires de l'échange. Ensuite à partir d'un corpus constitué d'enquêtes faites en France ou d'interviews réalisés au Mali, l'auteur revient sur la pertinence des concepts proposés à l'analyse par la théorie de l'imaginaire linguistique. Pour l'enrichir un peu, elle propose donc de ranger les traces du travail d'ajustement repéré dans les productions épilinguistique en fonction d'une attitude face à la langue des autres et ceci allant de sa prise en compte à son exclusion.

(Grize, 1998), dans son article « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », aborde la question des représentations sociales d'un point de vue qui fait recours à l'observation de la pensée conçue pas comme règles normatives, mais comme des mouvements empiriques. La *logique naturelle* dont il expose les principales caractéristiques en alliant un point de vue sémiotique à un intérêt marqué pour une pertinence génétique lui permet de théoriser une différence majeure entre *objet du signe et référent*. Cette distinction lui permet donc d'avoir les moyens de distinguer les systèmes ouverts que constituent les langues des systèmes fermés que sont les langages. Jean-Blaise analyse par la suite le rôle de deux concepts dans les rapports entre représentations sociales et représentations mentales et concrètement celui de *préconstruit culturel* et celui de *notion primitive*. Le *préconstruit culturel* permet de

sélectionner parmi l'ensemble des représentations sociales une zone qui correspond à celles des représentations sociales qui sont mobilisées pour une action spécifique. La notion primitive quant à elle correspond à une spécification du préconstruit culturel pour ce qui concerne un type d'action : la production d'un discours. L'auteur termine en examinant les rapports entre ces deux notions et celle de schématisation, qu'il utilise à propos de la sémiose discursive.

(Petitjean, 2008), dans son article intitulé « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », retrace la construction du concept des représentations linguistiques en nous présentant les trois grandes périodes au cours desquelles s'est solidement implémentée cette théorie. La première période s'étale des années 1960 aux années 1980 et durant cette période, plusieurs recherches, travaux sont menés sur ce concept et des éléments connexes ont été mis en place pour désigner et préparer le terrain des Représentations linguistiques. Ces éléments connexes incluent l'opinion des locuteurs de (Trudgill, 1974), sentiments linguistiques de Bernstein (1971), insécurité linguistique de Labov (1966), attitude, sentiment, opinions, vision, image de Gueunier (1978), d'attitudes, idéologie, sous-jacente, valeur affective, malaise sociale de Milroy (1980). La seconde période s'étale de 1980 à 1990, période à laquelle on identifie précisément le concept de Représentation linguistique. La troisième période est celle de 1990 où cette notion reçoit une dénomination spécifique (Boyer & Peytard 1990). Cet article ne vise pas à constituer une synthèse sur l'histoire de la création des représentations linguistiques, mais plutôt à conduire une réflexion originale sur cette question à partir des concepts de cette théorie linguistique. Pour se faire, l'auteur propose différentes définitions de la notion de représentation et qualifie ces définitions d'insuffisantes, car certaines sont caractérisées par un manque relatif de rigueur définitoire et induisent à une opacité, d'autres définitions se fondent sur les acquis de la psychologie sociale et par conséquent se place au croisement de deux disciplines sans expliciter le positionnement charnière (Gueunier, 2003). L'auteur trace également la construction des représentations à travers deux disciplines différentes qui sont considérées comme sociocompatibles (Gajo, 2000) et n'en demeurent pas moins distinctes de par la spécificité de leurs objets d'étude. Elle nous présente celle de la sociolinguistique et celle de la psychologie sociale. En s'appuyant sur l'analyse d'un corpus, l'auteur décrit la notion de représentation linguistique comme ayant une double visée. Elle renvoie premièrement à une représentation sociale de la langue (Py, 2000) et deuxièmement à une représentation dans la langue. Pour se faire, l'observation et l'analyse des représentations de la langue se font en termes de contenus et de co-construction discursive de ces mêmes contenus (Gajo, 1997).

Matthieu LeBlanc (2010), dans son article intitulé « Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique », construit sa réflexion en s'inspirant des travaux de divers auteurs pour clarifier le concept de représentations linguistique. L'auteur débute en faisant une distinction entre les représentations sociales et les représentations linguistique, définissant les représentations sociales à travers la définition de Denis Jodelet (1997) comme étant « Une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ; ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » et les représentations linguistiques comme le dit Nicole Gueunier (1997) « en sociolinguistique, on a surtout eu recours à la notion de représentation pour l'étude des situations de contacts linguistiques diglossiques ou de registre d'une même langue ». Matthieu LeBlanc propose de dépasser la manière dont les linguistes conçoivent le concept de représentation linguistique où certains sociolinguistes ont établi une distinction entre le concept des représentations linguistiques, attitudes et imaginaires linguistiques et pour d'autres ces distinctions créent des confusions. En s'appuyant sur les travaux de Louis-Jean Calvet (2000) qui fait observer à juste titre le flou terminologique qui existe entre imaginaire linguistique, attitude et représentation, Calvet propose de se limiter à deux catégories : les représentations et les pratiques. Selon Calvet « Du côté des pratiques on trouve bien sûr ce que les locuteurs produisent, la façon dont ils parlent, mais aussi la façon dont ils "accommodent" pour pouvoir communiquer, la façon dont ils adaptent leurs pratiques aux situations de la communication, par exemple aux pratiques et aux attentes de l'interlocuteur. Du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence. En bref tout ce qui relève de l'épilinguistique ». L'auteur pense que pour mener à bien une recherche portant sur les représentations linguistiques, le chercheur doit emprunter une démarche qualitative largement inspirée des sciences humaines, car cette méthode permet de mieux analyser les processus sociaux et permet également de mieux se concentrer sur le sens que les individus et les collectivités donnent à l'action, sur la construction d'une réalité.

Partant d'une étude ethnographique et sociolinguistique, Sylvie Roy (2012) dans son article intitulé « Qui décide du meilleur français ? Représentations des variétés linguistiques du français en immersion », examine les représentations linguistiques de la langue française en immersion. À base d'un corpus constitué de l'observation sur des élèves d'une école d'immersion, l'auteur démontre que les représentations et les attitudes des variations linguistiques ne correspondent généralement pas à la performance actuelle que les locuteurs ont

d'une langue. Pour cet auteur, ces perceptions ont une influence sur la performance des locuteurs, sur leur façon de voir leur performance et ceci entraîne le plus souvent à des insécurités. Elle en arrive à la conclusion que l'analyse quotidienne des discours permet de voir, comprendre la manière dont les gens construisent leur représentation de la langue tout en contribuant à la reproduire.

Dans son article, « Les représentations de la langue française chez les étudiants de licence de français à l'Université prince de Songkla, campus de Pattani », Sirima Purinthrapibal (2019) construit sa réflexion sur le concept des représentations linguistiques en retraçant son emploi, premièrement par la psychologie sociale ensuite par la sociolinguistique. Son article se fonde sur deux interrogations majeures : connaître les images spécifiques qui circulent actuellement autour du français chez les étudiants et tirer profit de ces représentations pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage de la langue française au sein de l'université Prince de Songkla et d'autres universités Thaïlandaises. Pour se faire, l'auteur nous présente la perception de certains auteurs vis-à-vis du concept de représentations. L'auteur va par la suite faire une distinction entre les deux grands types de représentations qui selon Pendanx (1998) peuvent influencer sur l'activité cognitive. Nous distinguons : les représentations relatives à la langue étrangère et à l'univers étranger ou celles-ci varient selon les pays et les époques, les régimes politiques, les groupes sociaux et les représentations liées à l'apprentissage de la langue étrangère ou les représentations qui reflètent la manière dont les apprenants conçoivent l'apprentissage en cours ou à venir. À travers son étude menée auprès des 21 étudiants de français en deuxième, troisième et quatrième années, inscrits dans le programme de Licence en Langues Modernes Option FLE de la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université Prince de Songkla, l'auteur conclut en affirmant qu'une représentation positive d'une langue peut avoir un impact positif, car l'image que les locuteurs se font des langues pourrait encourager, motiver ou au contraire freiner la maîtrise de cette langue.

II. PROBLÉMATIQUE

La problématique d'une étude est un ensemble construit autour d'une question principale et des lignes d'analyse permettant de traiter un sujet. Elle est donc l'ensemble des interrogations, des questions ou hypothèses qui permettent d'aborder scientifiquement le sujet choisi.

Questions de recherche

Notre problématique s'articule autour des questions suivantes :

- Question principale

La question principale de cette étude se formule de la manière suivante : Quelles sont les opinions que les étudiants du premier cycle de l'université de Dschang ont de la langue française ?

- Questions secondaires

De cette question principale découlent les questions secondaires de recherche suivantes :

- En tant que locuteurs, comment évaluent-ils leurs pratiques linguistiques ?
- Quelles représentations ont-ils de leurs usages linguistiques en famille, dans leur lieu de travail et dans la rue ? Et comment pratiquent-ils cette langue ?

1. Hypothèses

Une hypothèse est une réponse anticipée à la question spécifique de recherche. Elle précise la relation entre les phénomènes observés, le résultat de la formulation du problème et le point de départ de la vérification. Dans le cadre de cette recherche, elle s'articule en hypothèse générale et hypothèses secondaires.

- Hypothèse générale

L'hypothèse générale de cette recherche est la suivante : ces étudiants ont plusieurs images et représentations qu'ils se font du français. La langue française pourrait être perçue positivement par certains enquêtés et négativement par d'autres.

- Hypothèses secondaires

- Certains de ces étudiants ont une confiance en leur maîtrise de cette langue et d'autres pas vu sa complexité.
- L'on suppose que le contexte (géographique et familial) influence la représentation des étudiants. Autrement dit, l'origine sociale valorise ou dévalorise la représentation. Malgré que cette langue soit compliquée et considérée comme difficile, son usage est indispensable dans la société. Les représentations de la langue française pourraient donc influencer positivement ou négativement les pratiques langagières des locuteurs.

III. CADRE CONCEPTUEL

Ici, l'on proposera une définition précise de ce à quoi renvoie la notion de représentations linguistiques d'un point de vue sociolinguistique et psychologique. Seule une délimitation fixe des frontières définitoires de cette notion rendra possibles une observation et une analyse appropriées de l'objet de cette étude. Le concept de Représentation linguistique dans la

sociolinguistique a été victime d'imprécisions, et ce malgré l'intérêt dont elle a pu jouir précisément dans le domaine de la sociolinguistique.

La sociolinguistique, branche de la linguistique est une discipline dont l'émergence et le développement sont récents (Bright, 1966). Elle a prioritairement comme objet d'étude les pratiques linguistiques des locuteurs et les soubassements sociaux qui sont relatifs à la variété de ces mêmes productions linguistiques. La langue, qui n'existe qu'au travers de l'usage, mais également par l'entremise de l'ensemble des connaissances épilinguistiques réunies par une communauté linguistique devient donc un objet par rapport auquel les locuteurs se positionnent, établissant une relation donnée engendrant l'élaboration, par les sujets parlants d'une certaine image de la langue, langue première et/ou langue(s) des groupes exogènes (PetitJean, 2009, p. 14).

Dans les années 60, la manière dont les locuteurs pensent leurs pratiques linguistiques émerge progressivement, mais de façon indirecte, et cela à travers les travaux de Labov 1966. Durant les années 1980, le concept de Représentation linguistique est identifié avec plus de précision (Gueunier 1978 ; Milroy 1980 ; Tabouret-Keller 1981) avant de bénéficier à partir des années 1990 d'une dénomination et d'une approche spécifique (Boyer et Peytard, 1990 ; Gadet 1996 ; Py, 2000). Malgré cette délimitation de la notion de Représentation linguistique, elle subit un manque de transparence définitoire qui engendre une définition se limitant à des termes généralisant tel qu'image, conception de la langue, rapport des locuteurs à leur langue. Des équivalences synonymiques telles qu'attitude, idéologie, croyance, stéréotype, préjugé ou imaginaire sont utilisées pour faire référence à cette notion.

L'opacité définitoire qui entoure la notion de représentation linguistique découle principalement de la difficulté à cerner cette réalité, car elle demeure impalpable, immatérielle et de même que l'origine de ce concept. En effet, si la notion de représentation (ainsi que ses éléments connexes) apparaît aujourd'hui dans le domaine de la sociolinguistique, elle ne constitue pas une donnée établie par des linguistes et sa genèse se situe du côté de la psychologie sociale, domaine au sein duquel s'est concrétisée une théorisation de cette notion (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989 ; Abric, 1994). Dire précisément ce à quoi renvoie la notion de représentation linguistique dans le domaine de la sociolinguistique nécessite en quelque sorte un retour aux sources. Ceci va permettre de mieux comprendre ce que signifie précisément le terme utilisé et ensuite éclairer les spécificités du concept au sein du domaine de spécialité.

1. La notion de représentation dans le domaine de la psychologie sociale

Structurée en deux sous-parties et faisant écho à son titre, cette partie présente non seulement l'origine de la psychologie sociale, mais aussi la notion de représentation sociale.

1-1. Origine de la psychologie sociale

L'apparition de la psychologie en tant que discipline s'est grandement vu retarder par des conflits entre écoles d'obédiences différentes notamment l'école Tarde et l'École de Durkheim (Apfelbaun, 1993). Après la Première Guerre mondiale, le développement de cette discipline s'est vu accroître et la croisée de la psychologie et de la sociologie la lie étroitement à la philosophie, la psychologie, la psychanalyse, l'anthropologie culturelle et la psychologie collective. Moscovici (1973) dans ses travaux propose de faire une distinction entre la psychologie sociale et la psychologie en insistant sur le fait que cette dernière sépare l'objet du sujet.

Le regard psychologique selon lui s'articule de façon ternaire : l'examen des faits se réalise par l'entremise d'une grille de lecture composée du sujet individuel, du sujet et de l'objet. Contrairement à la psychologie qui a pour objet d'étude les organisations individuelles et la sociologie qui a pour étude les rapports entre individus ou groupes inscrits dans une dynamique propre et dans une société donnée, la psychosociologie s'essaye de comprendre de quelle manière l'individu s'insère et agit dans le social et également de quelle manière le social structure l'individu.

1-2. La notion de représentation sociale

La psychologie sociale est un domaine qui se consacre à « celui des interactions et des relations dans toutes leurs acceptions ; celles des personnes et des groupes dans leur environnement ; celles des échanges selon un système de rôle et signes » (Maisonneuve, 1993).

Il semblerait que toute représentation est d'abord sociale c'est-à-dire qu'elle est construite à partir des spécificités sociales propres à un individu et partagée par un ensemble d'individus (Petitjean, c,2009). En sciences sociales et de manière générale, la notion de représentation sociale constitue un élément charnière entre le sujet et son groupe ainsi qu'entre le groupe et son environnement. Dans le domaine de la psychologie sociale, les représentations apparaissent comme un ensemble d'informations, d'opinions et de croyances se rapportant à un objet social.

La théorie des représentations sociales a été formulée pour la première fois par Moscovici en 1961. Selon lui, les représentations sociales reposent sur un continuum fondamental entre l'individuel et le social. Ici, l'environnement est meublé d'entités (objets,

personnes, situations) qui jouent un rôle précis et qui décrivent l'histoire et le vécu personnels des individus. Chaque individu détient un certain nombre d'informations, se construit des croyances s'y rapportant et ces données qu'elles soient objectives ou subjectives appartiennent spécifiquement à une sphère individuelle. Ces sphères individuelles font la rencontre d'autres sphères, se chevauchent et aboutissent à un ensemble de connaissances spontanées communes ; « si l'on évoque ces objets avec des personnes qui nous sont proches, on pourra se rendre compte que dans la plupart des cas et jusqu'à un certain point, nos connaissances sont comparables » (Moliner, 2001).

La notion de représentation repose donc principalement sur les relations s'établissant entre le pôle individuel et le pôle social. « La représentation est alors sociale parce que son élaboration repose sur des processus d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun, propre à une collectivité, à un groupe social ou à une société tout entière » (Moliner, 2001). La représentation qui est par ce fait individuelle et collective devient donc « un processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies). Celle-ci leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (Fischer, 2006). Elles s'apparentent donc à des « guides pour l'action » (Abric J.-C., 1994, pp. 11-35) et permettent d'orienter les pratiques des sujets et les relations sociales.

Suite à une des nombreuses recherches (Kaës, 1968 ; Herzlich, 1969 ; Robert et Faugeron, 1978 ; Doise, 1973) vont élaborer des modèles théoriques dont le but est de rendre compte la structure interne des représentations sociales. Ces modèles sont de : le modèle du *noyau* (Abric, 1976) ainsi que le modèle des principes organisateurs (Doise, 1990). Ces modèles ont pour but d'établir une description de la manière dont s'organisent les représentations sociales, car les représentations n'étaient qu'étudiées dans leurs aspects statiques et ce n'est qu'à partir de la fin des années 80 que les chercheurs commencent à se pencher sur le caractère dynamique de celles-ci (Guimelli, 1988, Flament, 1989).

2. La notion de représentation linguistique

Dans le domaine de la sociolinguistique, le concept de Représentation linguistique apparaît tardivement, et cela grâce aux travaux de certains fonctionnalistes européens. L'apparition de ce concept est préparée et précédée par la considération d'éléments connexes tels que l'opinion des locuteurs, la conception de la langue. Dans ses travaux portant sur la description du système de la langue, Martinet (1945) représente ce que Gueunier en 2003

nomme « the zero level of the studies on representation » et c'est là que certains de ses adeptes tels que Walter (1982) commencent à se pencher sur ce que pensent les locuteurs de leurs pratiques linguistiques. Walter évoque donc brièvement les opinions et sentiments des enquêtés dans sa recherche dans le domaine de la phonologie et son approche repose sur des considérations héritées de la psychologie sociale.

Bernstein en 1971 emploie le concept de représentation linguistique sans toutefois le nommer, et ce afin de rendre compte de l'influence des sentiments linguistiques de la mère à l'égard de l'apprentissage linguistique de l'enfant. Labov (1966) va intensifier l'importance de la prise en compte de *l'imagerie linguistique collective* en s'appuyant sur la notion d'insécurité linguistique ainsi que l'influence d'un tel sentiment sur les pratiques linguistiques des locuteurs et la qualité de leur relation avec les langues employées.

Ainsi, il est à noter que malgré le fait que cette notion traverse différents travaux au cours des années 1960 et 1970, aucune définition claire et précise n'accompagne cet emploi. Cet emploi est généralement dissimulé sous l'usage de termes connexes ou de démarches d'exemplification. La multiplicité des lexèmes employés démontre une absence de délimitation de la problématique. Ainsi, on rencontre chez Gueunier (1978) les notions d'attitude, de sentiment, d'opinion, d'image, de vision. Chez Milroy (1980) l'on a des expressions telles qu'attitude (attitude), valeur affective (affective value), idéologie sous-jacente (underlying ideology), malaise social (social malaise).

À cet effet, Calvet (1998) dans le cadre de son article intitulé *Insécurité linguistique et représentations. Approche historique*, souligne que « du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence ». Il est à noter que le contenu de cette définition réfère de manière indirecte aux fonctions de la représentation sociale telles qu'elles ont été définies en psychologie sociale (Pétard, 1999) : la *façon dont les locuteurs pensent leurs usages* se rapproche des fonctions de savoir et d'orientation de la représentation au travers desquelles les acteurs sociaux parviennent d'une part à comprendre et à expliquer la réalité en intégrant celle-ci dans un cadre qui soit en cohérence avec les normes et les valeurs du groupe, et d'autre part à orienter leurs comportements et leurs pratiques au sein de ces frontières communes.

Aussi, la *façon dont les locuteurs se situent par rapport aux autres locuteurs, et situent leur langue par rapport aux autres langues en présence* renvoie à la fonction *identitaire* des représentations : « les représentations sociales concourent à définir l'identité d'un groupe et

rendent possible le maintien de sa spécificité. Elles permettent ainsi de situer les individus et les groupes dans le champ social » (Pétard, 1999 : 166). Enfin, *la façon dont les locuteurs se situent par rapport aux autres usages* fait indirectement référence à la fonction de *justification* de la représentation sociale et cette dernière permet aux individus de justifier leurs comportements et d'explicitier le choix d'une conduite au détriment d'une autre.

Les études relatives au concept de représentation sont donc passées par différentes étapes successives qui sont : être étudiée sans être nommée dans les années 45-80, elle va par la suite être identifiée plus précisément entre 1980-1990, avant de bénéficier d'une dénomination spécifique dans les années 90. La notion de représentation linguistique n'en constitue pas moins une thématique traversant en filigrane les différentes époques de ce domaine de recherche.

Cependant, nommer une notion ne signifie pas impérativement que celle-ci soit clairement appréhendée par ceux qui en usent. Encore récemment, certains auteurs emploient le terme représentation sans toutefois ne jamais le définir au préalable. Dans un article traitant de la relation entre les représentations sociales, les pratiques langagières et les questions identitaires chez des sujets plurilingues (Billiez et al., 2002). Ainsi apparaissent 19 occurrences du terme *représentation*, 4 occurrences de l'expression *représentations sociales*, et des syntagmes tels que *représentation des usages des langues* (60), *représentations des langues et de leurs contacts* (60), *représentations diversifiées des langues* (65), *représentations langagières et culturelles* (67), et ce sans que la notion de représentation sociale, culturelle ou linguistique ne soit explicitement définie.

3. Nature de la relation entre représentation sociale et représentation linguistique

La notion de représentation dans le domaine de la sociolinguistique a été victime des imprécisions, car la majorité des travaux des auteurs qui ont fait recours à cette notion sont d'une perspective psychosociale. On a cependant pu observer un lien entre représentation sociale et représentation linguistique dans le cadre de travaux aussi bien institutionnels que théoriques. À travers l'expression représentation linguistique, on décèle une manifestation linguistique d'une représentation sociale.

Ici, il ne s'agit pas uniquement d'une représentation de la langue, mais d'une représentation dans la langue. La langue ne constitue plus essentiellement l'objet de la représentation, mais son vecteur d'expression. Une représentation sociale de la langue peut donc être véhiculée comme tout type de représentation sociale par une manifestation linguistique de la représentation. De ce fait, toute représentation s'élabore de façon interactive,

et donc majoritairement par l'entremise du discours, admis comme pouvant être écrit ou oral, extérieur ou intérieur (Bakhtine, 1929). Le discours constitue donc le lieu de rencontre entre la représentation sociale de la langue et la manifestation linguistique de la représentation sociale donc entre l'objet et l'outil d'investigation.

Gueunier (2003) propose une description de ce qu'est une représentation linguistique et non une représentation sociale en se basant sur certains traits définitoires « besides its cognitive meaning (which is not the subject of this paper) the term "représentation", a latecomer to linguistic literature is borrowed from the terminology of the social sciences, more specifically from philosophy (...) The distinctive features of linguistic representations converge to define a form of knowledge, providing interpretation of reality, generally collective (dependent on local ideologies) which may be composite, incomplete or even arbitrary. ». L'auteur dans cette description adjoint deux traits spécifiques à la notion de représentation en linguistique « figurativity » et « discursivity ».

Ces termes que l'on pourra traduire respectivement par métaphorisation et discursivité sont complétés par un nombre de traits distinctifs. Une représentation linguistique apparaît donc comme une forme de savoir fournissant une interprétation de la réalité et cette connaissance collectivement partagée est composite autour d'un noyau central gravité des éléments hétérogènes dépendant des connaissances spécialisées, de l'expérience et de convictions personnelles (P. Cécile 2009). Son incomplétude peut également la caractériser : les éléments de la réalité ou les concepts dont la représentation permet l'appropriation collective et/ou individuelle peuvent ainsi être mis en avant ou non, dissimulés ou non, et ce malgré leur importance objective (Cécile, 2009).

Une représentation linguistique se révèle donc être fortement arbitraire, car contrairement aux connaissances scientifiques qui nécessitent une démonstration les attestant, une représentation n'est pas systématiquement sujette à discussion. Elle nécessite dans certains cas une justification, car les représentations linguistiques se construisent au sein même du discours et se négocient constamment en ce même lieu et ces négociations permettent à chacun des inters actants de se rassurer sur le partage effectif d'un savoir collectif.

La définition de Gueunier (2003) fait donc apparaître une représentation linguistique comme une représentation sociale verbalisée de la langue et cette appartenance n'empêche en aucun cas l'esquisse de particularités spécifiques à ladite notion. Cette identité propre que revêt la notion de représentation linguistique ne s'élabore pas cependant à partir de traits

indépendants, mais elle s'organise de manière cohérente autour d'un principe commun qui apparaît dans le caractère fondamentalement interactif de la représentation linguistique.

4. Éclaircissement sémantique

La notion de représentation linguistique demeure difficilement définissable. Cette difficulté est intensifiée par l'emploi massif de termes connexes et ainsi, la notion de représentation linguistique avoisine celle de stéréotype, de croyance, de cliché, d'imaginaire et d'idéologie..., cela sans savoir réellement le positionnement sémantique de ces unités lexicales par rapport à celle de représentation. Cette mise au point sémantique sera l'occasion de se positionner clairement sur les similitudes ou les différences existant entre la notion de représentation et ses éléments connexes.

a. Préjugés, stéréotypes et représentations

Les préjugés et stéréotypes sont des produits de la pensée, collectivement élaborés qui apparaissent comme des manifestations de la mentalité collective. Elles révèlent l'histoire d'un groupe, le point de vue dominant des membres d'une communauté relativement à certains thèmes ou objets sociaux. La pensée préjudicative constitue, comme son nom l'indique, un jugement pré-élaboré tenant lieu de dénominateur commun à un groupe donné (Cécile 2009).

Chaque composante de la communauté peut se voir transmettre un énoncé préjudicatif sans avoir à donner de justification pour l'accepter. Selon Mannoni (1998), « tous les ensembles humains sont assujettis aux préjugés, car ils sont économiques, commodes et efficaces, facilitateurs de la communication sociale en même temps qu'activateurs épistémologiques de la pensée vulgaire ». Cette multifonctionnalité des préjugés possède les inconvénients de ces avantages : la pensée préjudicative se teint de traits éminemment caricaturaux. Selon Leyens (1979), les préjugés résultent d'un processus de conditionnement.

Ainsi, le préjugé désigne une attitude qui se caractérise par le jugement porté sur un groupe ou un objet social par les membres d'une société. Selon Harding (1968), la pensée préjudicative correspond à un ensemble d'attitudes dominées par une évaluation négative concernant les membres d'un groupe extérieur. Si l'on considère qu'une représentation sociale constitue une certaine forme de connaissances socialement construites, partagées par les membres d'un groupe et disposant d'une fonction pratique comme elle prône la construction d'une réalité commune, la gestion, l'orientation et l'organisation des conduites, un préjugé peut donc être considéré comme une construction mentale unifiée, validée par les membres d'une communauté facilitant la communication sociale s'intègre de façon pertinente à la catégorie des représentations sociales.

Néanmoins, si une pensée préjudicative s'insère dans l'ensemble des représentations, une représentation n'est pas forcément préjudicative. Un préjugé correspond donc à une composante infra-critique de la représentation sociale, car le préjugé revêt un caractère d'évidence dont ne dispose pas systématiquement toute représentation sociale.

Se penchant vers une perspective psychosociale, les notions de préjugés et stéréotypes disposent d'une certaine proximité sémantique. Les deux notions s'imposent à l'individu au détail près que le stéréotype échappe au haut degré de jugement dont témoigne le préjugé. La pensée stéréotypique se démontre par une certaine stabilité et lorsqu'il s'agit d'un objet donné, son évocation entraîne la présence d'un ensemble de traits qui caractérisent cet objet et dans cela, chaque trait appelant les autres dans un processus holistique faisant de l'objet spécifié un tout indivisible (Cécile 2009).

Le stéréotype contient donc un ensemble de spécificités liées à l'objet formé qui n'a de valeur que dans la communauté sociale ayant établi de manière commune un raccourci de la pensée. Un stéréotype est donc une composante de la représentation sociale sans que la représentation sociale ne soit systématiquement stéréotypique : « la représentation sociale apparaîtrait de la sorte comme le niveau d'intégration psychique supérieur aux préjugés et stéréotypes dont elle servirait tout en distançant quelque peu » (Mannoni, 1998, p. 27).

Selon Py et Oesch-Serra (1993, p. 14), « un stéréotype se définit comme une proposition consistant à attribuer une propriété à un groupe social ou à un de ses membres. Il prend son origine non pas dans une expérience particulière, mais dans un univers de discours dans la mesure où sa raison d'être n'est pas de raconter une expérience, mais de lui donner un sens ». Les psychosociologues mettent l'accent sur la dimension fonctionnelle du stéréotype, les linguistes tendent à privilégier la perspective discursive, mais les deux cependant s'accordent à mettre en exergue le caractère automatique de la pensée stéréotypique.

b. Croyances, idéologie et représentation

- Croyances et représentation

Ansart (1999, p. 123) définit la notion de croyance comme étant un « assentiment donné à une doctrine ou des faits vraisemblables ou possibles ». La notion de croyances en sociologie constitue une thématique centrale et bénéficie d'une double interprétation. La première interprétation de cette notion renvoie à une conception holistique qui tend à souligner les facteurs déterminants l'adhésion de l'individu à une croyance (Malinowski, 1961 ; Foucault, 1966 ; Dumont, 1966). La seconde est relative à l'interprétation sociologique des croyances et se place dans le domaine des sociologies individuelles. Ici, il ne s'agit pas de déterminer les

conditions, mais de révéler les raisons qui poussent un individu à se tourner vers telle ou telle croyance.

De nombreuses études réalisées en psychologie sociale ont apporté des données éclairantes quant à la double interprétation théorique de la notion de croyances. Selon Festinger et al (1956) ainsi que Asch (1987), les croyances sont influencées d'une part par l'environnement, la culture et d'autres parts des stratégies individuelles. Selon la psychologie sociale, une croyance exprime une relation entre deux catégories cognitives dont aucune ne définit l'autre (Joule, 1991).

Conséquemment, qu'en est-il du positionnement de la notion de croyance par celle de représentation ? Mannoni (1998 : 34) définit ainsi la croyance : « il s'agirait donc (...) de la prééminence de la représentation liée à des normes culturelles dominantes qui produiraient, par apprentissage social, cette croyance et conditionneraient l'adhésion à un véritable modèle cognitif de décryptage du monde : sa représentation comme juste (...) permet à l'homme de trouver ses repères et d'éviter l'absurde ».

La représentation sociale constituerait donc un espace à partir duquel s'élaboreraient les croyances. Les représentations constituent également la base de toute croyance puisque la modification de la forme d'une croyance passe par le remaniement d'un système de représentation (Cécile, 2009). De la même manière que les représentations se placent en amont des stéréotypes et préjugés, elles se situent en amont des croyances, à cela près que les stéréotypes et préjugés constituent des types spécifiques de représentations, disposant de traits définitoires spécifiques, tandis que les croyances apparaissent comme un phénomène engendré par les mécanismes représentationnels (Cécile, 2009)

- **Idéologie et représentation**

L'idéologie est une notion qui fait son apparition au début du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de Destutt de Tracy (1754-1836). Ce dernier avait pour but d'élaborer une nouvelle science dont l'étude porte sur la formation des idées à partir des sensations. Pour pouvoir pénétrer la langue commune, ce terme a connu un profond glissement sémantique puisqu'il renvoie alors davantage à une modalité particulière de la pensée sociale qui est spécifiée par sa non-scientificité qu'au domaine général des idées. Sa non-scientificité s'explique par le fait que, face à la science qui œuvre à décrire au plus près la réalité qu'elle veut analyser, l'idéologie tend plutôt à déformer la réalité afin de la faire correspondre aux moules qu'elle lui attribue.

L'idéologie correspond donc à « un ensemble plus ou moins cohérent de croyances, des savoirs implicites, des présupposés et de valeurs, que les individus élaborent au sein de leur

milieu socioculturel et qu'ils utilisent dans la vie quotidienne pour interpréter la réalité et orienter leurs actions » (Bloch et al., 1991, p. 446). Dans une perspective fonctionnaliste, l'idéologie représente une grille de lecture de l'environnement social donnant du sens à la réalité et cela permet une interprétation commune de celle-ci et guide les agissements des hommes au sein de leur groupe et par rapport à des groupes extérieurs. Si les idéologies correspondent à un ensemble de croyances et de valeurs se présentant comme une interprétation particulière de la réalité propre à un groupe donné, il apparaît que la notion de représentation entretient avec la notion d'idéologie une relation équivalente que celle qu'elle génère avec la notion de croyance. L'idéologie s'apparenterait donc à une mise en scène des représentations (Etienne et al., 1997).

Si les notions d'idéologie et de représentation ne sont pas étrangères l'une à l'autre, il advient que l'idéologie reste une application spécifique des représentations sociales. Selon Ansart (1977), l'idéologie « désigne à grands traits le sens véritable des actions collectives, dresse le modèle de la société légitime et de son organisation, indique simultanément les détenteurs légitimes de l'autorité, les fins que doit se proposer la communauté et les moyens d'y parvenir ». L'emploi récurrent de l'adjectif *légitime* met en exergue le fait que l'idéologie construit avant tout une image de pouvoir (Giust-Desprairies, 2002). On distingue ainsi de certains auteurs employant la notion d'*idéologie linguistique* en termes d'équivalence avec celle de représentation linguistique, le sémantisme exact que recouvre la première de ces notions n'étant par ailleurs que rarement explicité (Rey, 1972 ; Houdebine, 1993).

c. Imaginaire linguistique et représentation

La théorisation de la notion d'imaginaire linguistique a émergé au début des années soixante-dix suite aux travaux d'Anne-Marie Houdebine. Cette notion avait pour objet d'étude la compréhension de la dynamique linguistique ainsi que l'étude des sources internes et externes de la variabilité linguistique. Les composantes que Houdebine intègre à la notion d'imaginaire linguistique se placent en continuité avec les travaux de Alain Rey. Dès 1972, ce dernier se penche sur la notion de *norme*, notion qui sera par la suite reprise par Houdebine dans sa conception du concept d'imaginaire linguistique.

En effet, alors que les travaux de Labov ne bénéficient pas encore d'une traduction vers la langue française, Rey propose de faire une distinction entre les notions de normes subjective, objective et prescriptive, représentant une approche typiquement française des normes. Selon lui, « seule une linguistique de la norme objective de ses variations et de ses types, sous-jacents aux variations des usages, et une étude systématique des attitudes métalinguistiques dans une communauté utilisant le même système (langue ou dialecte, selon la définition du système)

pourront fonder l'étude des normes subjectives, des jugements de valeur sur le langage et de leurs rétroactions sur l'usage étude qui pourrait constituer une science sociale apparentée aux théories des valeurs » (Rey, 1972).

Pour Calvet (1998 : 13), il s'agit d'« articuler l'étude des normes objectives sur celle de la norme évaluative, fondement de la norme prescriptive, et de relier le normal au normatif ». La représentation tripartite proposé par Rey (1972) de cette notion connaîtra un vif succès dans la littérature sociolinguistique et cela notamment dans les travaux de Gueunier et al (1978), et surtout dans ceux de Houdebine (1982 ; 1985 ; 1993). Cette dernière va proposer la notion d'imaginaire linguistique, et cette notion va par la suite bénéficier de définitions successives en fonction des sous-catégorisations qui seront réalisées des trois normes décrites par Rey.

Selon Houdebine Gravaud (1993, p. 31), imaginaire linguistique relève d'une articulation entre la norme évaluative et la norme prescriptive : « les jugements des locuteurs, leurs lapsus et leurs reprises, ainsi que les commentaires spontanés qui s'en suivent manifestent divers rapports à la langue, ou diverses attitudes (insécurisées ou non) — la plupart du temps prescriptif, puriste (d'où norme prescriptive) — témoignent de leur imaginaire linguistique ». Elle justifie l'emploi du lexème *imaginaire* par le fait qu'il s'agit d'un « idéal de langue, d'une fiction de la langue une, homogène, monolithique, donc d'une langue idéale, idéalisée » (Houdebine 1993).

Cependant, Houdebine Gravaud ne définit pas clairement les différences entre les notions d'attitudes, de représentations et d'imaginaire. Outre le fait qu'elle restreint l'emploi de la notion de représentation au seul domaine de la psychosociologie, qu'elle établisse un lien d'équivalence entre les normes composant l'imaginaire linguistique et les représentations linguistiques : « les évaluations (des locuteurs quant à la langue) renvoient de fait à des “modèles” ou normes ou encore représentations comme disent les psycho-sociologues » (Houdebine, 1993 : 33).

L'imaginaire linguistique apparaîtrait donc comme un concept de degré supérieur englobant un ensemble de représentations dont les différents types sont listés dans les modèles proposés par Houdebine (1993). Canut (1995 : 41-42) propose une définition du concept d'imaginaire linguistique qui tend à renverser ce rapport hiérarchique entre imaginaire et représentation linguistiques : l'imaginaire linguistique correspondrait à « l'ensemble des normes évaluatives, subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérables à travers les discours epilinguistique (...) ». Une représentation se composerait donc de traits la caractérisant, les normes, l'ensemble de ces traits

composant l'imaginaire linguistique (P. Cécile 2009). La notion de représentation semble donc englober cette fois la notion d'imaginaire linguistique, qui intègre à son tour les différentes normes subjectives.

d. Attitude et représentation

Les notions d'attitudes et de représentations ont plusieurs fois entretenu un rapport d'ambiguïté et cela réside dans le fait que leurs définitions semblent équivalentes. Selon Houdebine (1993 : 32), les attitudes linguistiques sont équivalentes aux sentiments, jugements ou aux idéologies linguistiques, sans qu'aucun de ces termes ne soit précisément défini. Par son approche, elle prône le fait que les attitudes linguistiques soient distinguées des comportements linguistiques des locuteurs : « étudier les attitudes, en relation avec le comportement des locuteurs, doit permettre de repérer si elles ont une influence (sur la dynamique linguistique), (...) et de repérer quels locuteurs favorisent tel ou tel phénomène » (Houdebine, 1993 : 32).

Selon Houdebine Gravaud, l'étude des attitudes a permis d'observer une différence entre ce que les locuteurs repéraient en tant que comportement linguistique et la caractérisation objective des pratiques des sujets parlants : les évaluations des locuteurs quant à leurs comportements linguistiques renvoient à des modèles, ou normes, ou encore représentations. Ainsi pour Houdebine Gravaud (1993), l'unique différence émaillant la similitude existant entre les notions d'attitude et de représentation réside dans les différences terminologiques des sciences connexes que sont d'une part, la sociolinguistique, qui privilège le terme d'*attitude* et d'autre part, la psychologie sociale qui emploie celui de représentation.

Selon Moore (2004), « les études sur les attitudes se développent dans plusieurs directions, et explorent les représentations des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles impriment sur les locuteurs ». Si les études traitant des attitudes linguistiques décrivent les représentations linguistiques, on est en droit de se questionner sur la pertinence de l'emploi de deux termes différents. Doise (1973) distingue trois grandes périodes dans l'histoire des recherches sur les attitudes en psychologie sociale : la première période s'étend de 1920 à 1930 et elle s'intéresse spécifiquement à la mesure des attitudes ; la seconde va de 1950-1960 et montre une orientation des travaux vers l'étude des processus entraînant un changement des attitudes ; enfin la troisième période qui débute dans les années 1980 privilège une approche structurale et systémique des attitudes. Ici, Doise met en exergue le fait que les notions d'attitude et de représentation, toutes deux issues de la psychologie sociale, sont parfois employées l'une à la place de l'autre.

CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE

Ici, il sera question d'étudier les théories explicatives pouvant aider à appuyer cette étude. Ces théories incluent la théorie des représentations sociales, la théorie du noyau central, la théorie du noyau matrice et la théorie de l'image.

I. THÉORIE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

1. Définition

Issu de la psychologie sociale, le concept « représentations sociales » tire ses origines des travaux du sociologue E. Durkheim dans les années 1898 lorsqu'il introduit la différenciation entre les représentations individuelles, états propres à l'individu et les représentations collectives, états mentaux collectifs (Véronique, 2001). Selon Durkheim, la société est un système de rapports qui produit des croyances, des normes et rituels partagés par un ensemble social et qui maintient les gens unis. Boyer (1990) propose la définition suivante au représentations sociales : « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

Les représentations sociales dans leurs ensembles fonctionnent comme cadre de référence pour la construction d'une réalité en particulier et comme guides d'orientation des conduites et de la communication sociale (Boyer 1990). Les représentations sociales visent donc à la communication, la maîtrise et la compréhension de l'entourage social et matériel et ces caractéristiques font que les représentations sont organisées selon certains contenus et logiques mentales, qui sont également propres à un contexte social en particulier et en rapport à quelque chose ou à quelqu'un. Les représentations sociales établissent donc des rapports entre le monde et leurs objets. Ce processus de relation, qui fait apparaître dans l'esprit quelque chose ou quelqu'un qui est soit absent ou éloigné n'est pas une simple reproduction, mais une reconstruction (Jodelet 1986).

Ainsi, les représentations sociales ne sont pas des savoirs fixes, mais plutôt des connaissances qui s'élaborent et se réélaborent au fil de l'interaction sociale. C'est de la que Zarate (2006) signale :

« ainsi, les représentations sociales ne sont pas une collection des subjectivités distinctes, mais au contraire le produit d'un travail social collectif, à travers lequel les agents sociaux construisent leurs modes de connaissance de la réalité. Tout ce qui est perçu comme relevant du plein droit de la subjectivité (passions, émotions) dans les usages quotidiens du discours, comme relevant de la psychologie dans le champ des disciplines, sera ici abordé comme une construction sociale : traduction des pratiques des schémas mentaux qui orientent notre perception du monde et, en particulier ici, de nos rapports aux autres. Alors que dans une définition objectiviste, la réalité est une donnée que l'on atteint par la recherche d'une forme pure de la vérité en échappant à toute contingence on partira ici d'une hypothèse opposée : ce que nous considérons comme la réalité sociale est pour une grande part représentation, ou produit de la représentation ».

Selon Moliner (1996), « la représentation n'est pas le fruit d'une minorité d'individus proposant leur propre vision de certains aspects du réel. Il s'agit bien d'une élaboration collective qui d'une certaine manière va définir un consensus au sein d'un groupe social ». Ceci dit, dans un groupe social, c'est l'ensemble des informations, d'opinions et de croyances qui gère la relation de la représentation à l'objet. Ces éléments émergent donc à chaque fois qu'il faut faire référence ou parler de l'objet ou de tenir à son égard une conduite précise vu qu'ils constituent une base de connaissances. La base ici ne s'élabore pas à partir d'un travail d'experts, mais elle est « un corpus de connaissances fondé sur des traditions partagées et enrichies par des milliers d'observations, d'expériences, sanctionnées par la pratique ». Le processus de connaissance commence donc par une étape de reconnaissance, des objets, des situations, des personnes et/ou des évènements.

Le processus de connaissances débute par une étape de reconnaissance des objets, des situations, des personnes et/ou des évènements. Le *substratum* de cette étape est l'un des processus majeurs du fonctionnement cognitif des individus qu'est la catégorisation. Cordier et Dubois (1981) définissent la catégorie « *comme un ensemble de dimensions descriptives dont les valeurs peuvent varier dans certaines limites* ». Autrement dit, tel objet fait partie de telle catégorie si ses caractéristiques répondent aux dimensions descriptives de la catégorie tout en respectant les limites de variations. Le processus de catégorisation dénombre cinq fonctions :

- Réduction de la complexité de l'environnement : le processus de catégorisation permet aux individus de traiter un plus grand nombre d'informations à partir des catégories descriptives ;
- Possibilité d'identification : ce processus permet la reconnaissance des objets inconnus, et ce en les intégrant dans l'une des catégories connues et de leur étiqueter les caractéristiques de cette catégorie ;
- Intégration des apprentissages : une fois que les individus apprennent les caractéristiques de tel objet de la catégorie, il sera possible d'attribuer les mêmes caractères à d'autres objets ;
- Orientation des conduites : la conduite tenue vis-à-vis des objets d'une catégorie donnée est tributaire de ses caractéristiques ;
- Mise en ordre de l'environnement : ce processus fournit le moyen de trier les informations auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

La fonction de catégorisation permet aux représentations sociales d'interpréter et de penser notre réalité quotidienne, car c'est une forme de connaissance sociale qui implique la dépendance de l'activité mentale utilisée par les individus et le groupe afin de préciser leur

position par rapport aux situations, aux évènements, aux objets et à la communication. Autrement dit, la représentation sociale est au point de convergence entre le psychique et le social et se penche sur notre appréhension des évènements de tous les jours, les caractéristiques de l'environnement qui nous entoure, les personnes de qui nous sommes proches ou lointains, et elle s'intéresse à la connaissance spontanée ou « connaissance naïve ». La connaissance naïve s'abreuve de plusieurs sources comme nos expériences, les informations, les savoirs, les modèles de pensées que nous acquérons et que nous transmettons suivant la tradition, l'éducation, la communication sociale, et qui contribue à la construction sociale de notre réalité : une connaissance de sens commun : une « pensée naturelle » (Jodelet 1990) par opposition à la « pensée scientifique ».

Tableau 1 : pensée scientifique VS pensée représentative

Pensée scientifique	Pensée représentative
Concepts et signes	Images et symboles
Validité empirique	Validité consensuelle
Dominée par le « comment »	Dominée par le « pourquoi »
Types d'inférences fixes	Choix de types d'inférence
Limitation de la succession des actes mentaux.	Flexibilité de la succession des actes mentaux.
Certaines formes syntaxiques sont disponibles.	Toutes les formes syntaxiques sont disponibles.

Source : Moscovici (1990), *Psychologie Sociale*, Paris, PUF, p. 558.

La connaissance naïve se base sur le sentiment de l'évidence et se caractérise par un style de pensée particulier.

Le sentiment de l'évidence : si la représentation se base en partie sur des données objectives, il y a une part de subjectivité qui émerge à partir de l'accumulation d'informations ponctuelles et des interprétations faites par des individus, elle se fonde également sur un consensus qui donne la touche de l'évidence aux individus et ceci est une sorte de connaissances irréfutables puisque chacun la partage. À la différence de la théorie scientifique qui se base sur des constructions abstraites destinées à rendre compte du réel, la représentation se donne pour le reflet du réel, car les idées seront transformées en objets, les notions les plus abstraites sont investies de formes visibles et palpables (Moliner 1996). Ce qui caractérise la connaissance

naïve c'est que nous faisons correspondre une chose à un mot, le remplissant ainsi d'un contenu concret, et substituant la perception au savoir : « *les idées ne sont plus perçues comme des produits de l'activité intellectuelle de certains esprits, mais comme les reflets de quelque chose d'existant à l'extérieur* ». (Moscovici, 1976, p.109). Ceci dit, l'on remarque que contrairement à la connaissance scientifique où l'évidence est souvent mise en question, la connaissance naïve s'en nourrit.

Le style de la pensée naïve : après plusieurs expériences en Psychanalyse, Moscovici (1961) a déduit que la pensée naturelle se compose de quatre caractéristiques fondamentales présentées comme suit : le formalisme spontané, le dualisme causal, la prima de la conclusion et l'analogie.

Le formalisme spontané : cette caractéristique permet lors d'un discours d'économiser la communication parce qu'elle fait appel à « *des formules pré construites, à des clichés* » (Moliner.1996, p.21). Ces automatismes linguistiques témoignent des formulations intellectuelles évoquées sans avancer trop de détails. Ces stéréotypes linguistiques véhiculent une « connivence familière » et ils sont acceptés tels quels sans discussion. Cela permet de voir la marque de la catégorisation, car à travers les étiquettes linguistiques utilisées par l'individu, l'on va trouver des objets rangés sous telle ou telle catégorie, la chose qui va faciliter l'intercompréhension entre les individus.

Le dualisme causal : à la différence de la pensée scientifique qui établit la relation de cause à effet entre les éléments manipulés, la pensée naturelle établit une cohabitation entre la causalité fondée sur la succession et celle fondée sur la simultanéité d'apparition. Ainsi, si deux évènements apparaissent simultanément c'est qu'ils entretiennent forcément un lien de causalité. Ce qui prouve que la réalisation de ce phénomène passe par deux étapes : premièrement, le lien établi entre deux évènements qui apparaissent simultanés renvoie au rapport existant entre ces deux évènements. Deuxièmement, cette corrélation est interprétée par des termes de causalité.

La prima de la conclusion : si le raisonnement expérimental se base sur des prémisses et débouche sur une conclusion, la pensée naïve débute par la conclusion. Cela permet la transformation du raisonnement en argumentation et le discours en affirmation. Ainsi la confirmation de l'hypothèse sera privilégiée parce que contrairement au scientifique qui confirme ou infirme une hypothèse au terme de l'expérience, le sujet naïf considère l'hypothèse comme postulat, comme point de départ incontestable qu'il doit uniquement justifier.

L'analogie : ce principe permet d'établir des relations entre divers univers, il permet également la construction de plusieurs catégories de savoir tout en autorisant le passage de l'une à l'autre allant des regroupements de proche en proche à des généralisations. Ce que nous constatons, c'est que la pensée naïve propose plusieurs solutions à interpréter la réalité sociale et par voie de conséquence, elle fournit aux représentations —qui constituent l'environnement social — une certaine stabilité.

En dépit de leur rôle interprétatif, les représentations tracent un espace dans lequel certains aspects de la réalité sociale se trouvent reconstitués. Cette reproduction du réel n'a jamais été ni neutre, ni innocente. La représentation se propose comme une grille de lecture où elle va imposer un réel, une organisation particulière qui va constituer pour les individus la réalité connue ou plutôt la réalité perçue. Cette reconstitution va suivre le cheminement « *d'un témoin convaincu d'être impartial, mais qui omettrait certains détails et en rajouterait d'autres, plus conformes à ses attentes et intérêts propres* » (Moliner, 1996).

Donc la représentation sociale apparaît comme étant un mode spécifique de connaissance du réel parce qu'elle permet aux individus de comprendre et d'interpréter leur environnement afin d'agir efficacement, d'avoir une vision du monde assez cohérente à partir de leurs intentions.

2. Les conditions d'émergence des représentations sociales

L'apparition de tout phénomène est toujours favorisée par des conditions lui permettant de prendre place dans la société. Pour les représentations sociales, Moscovici (1961) a tenté en étudiant leur part en psychanalyse d'établir « *les dimensions de la réalité sociale qui est associée à la production de la représentation sociale* ». Ses travaux étaient plus illustrés par Herzlich (1969) qui les a considérés comme un passage impératif et des conditions pour l'émergence d'une représentation sociale. Moscovici (1976) a désigné trois conditions qui préparent l'apparition des représentations sociales. Ces conditions sont : la dispersion de l'information, la focalisation, la pression à l'inférence.

La dispersion de l'information concerne l'objet de représentation. Ici, la complexité de l'objet social, les barrières sociales et culturelles ne permettent pas aux individus d'accéder aux informations vraiment utiles à la connaissance de cet objet. Ainsi, tout ce que la société formule comme idées négatives sur une langue va bloquer tout rapprochement entre les étudiants et cette langue. Cette difficulté d'accès est à l'origine de la transmission indirecte des savoirs et engendre un déséquilibre dans la compréhension.

La focalisation a trait à la position spécifique du groupe social vis-à-vis de l'objet de la représentation. Les individus vont manifester un sentiment d'intérêt à certains aspects de l'objet et rejeter d'autres aspects. Ainsi, les étudiants vont laisser apparaître des sentiments divers à l'égard de la langue cible allant de l'acceptation de ses caractéristiques linguistiques au rejet du côté culturel. La focalisation ne donnera pas le libre cours aux étudiants de voir la langue globalement avec ses dimensions linguistiques et culturelles.

La pression à l'inférence se rapporte à la nécessité éprouvée par les individus pour développer des conduites et des discours cohérents à propos de cet objet mal maîtrisé (Moliner, 1996). De même, les étudiants vont formuler des inductions concernant la langue cible. Ces dernières vont apparaître à travers leurs comportements et leurs propos. Afin de communiquer et d'agir à propos de cet objet méconnu, les individus doivent avoir des mécanismes d'inférence pour combler les zones d'incertitude du savoir.

Bien que ces trois conditions soient nécessaires, elles restent insuffisantes pour expliquer l'émergence d'une représentation sociale, et ce parce qu'elles négligent les conditions qui permettent à un objet d'être objet de représentation sociale. S'interroger sur la représentation élaborée par un groupe à propos d'un objet donné suppose la présence d'un phénomène représentationnel. Pour cela, il faut faire appel aux cinq conditions utiles à l'émergence de la représentation sociale gouvernées par les notions d'objet, de groupe, d'enjeu, de dynamique sociale et d'orthodoxie.

Selon Jodelet (1989, p.37) « *il n'y a pas de représentation sans objet* ». Cette affirmation ne doit pas éclipser d'autres évidences. Il y a des objets qui ne suscitent pas de représentations. L'objet de représentation, le cas échéant la langue cible, correspond toujours à une classe d'objets ou bien à un objet qui regroupe plusieurs objets à partir de son caractère polymorphe, c'est à dire qui peut paraître sous diverses formes dans la société et dont la maîtrise notionnelle ou pratique constitue un enjeu pour les différents groupes sociaux concernés. L'aspect polymorphe d'un objet social et sa valeur d'enjeu constituent les deux caractéristiques primordiales d'un objet de représentations : le polymorphisme correspond à une propriété de l'objet et sa valeur d'enjeu correspond à une spécificité de son insertion sociale.

La représentation de tout objet ne peut se réaliser dans une dynamique du fonctionnement d'un groupe. Supposer l'existence de la représentation d'un objet c'est d'abord s'interroger de l'existence d'un groupe social donné. Dans le cas de cette étude, il s'agit d'identifier un ensemble d'étudiants communiquant régulièrement et situé en position d'interaction avec l'objet de représentation à savoir la langue. L'appartenance au groupe se

fonde sur l'intérêt réciproque des individus. Ce sentiment d'intérêt découle d'une relation d'interdépendance entre les individus puisque chacun a besoin des autres pour parvenir à ses fins. Cette interdépendance peut se fonder sur un constat objectif que sur une perception subjective. « *Toute définition du groupe en termes d'interaction ou d'interdépendance entre des sujets utilitaristes conduit à une définition en termes de coopération volontaire* » (Moliner 1996).

Cette coopération volontaire assure la satisfaction des intérêts réciproques de chacun et éventuellement de l'intérêt commun, car ici l'intérêt commun peut être entendu comme la convergence d'intérêts individuels. Cette coopération entre individus impose une coordination d'action et donc l'élaboration de normes communes et des rôles différenciés (Moliner 1996). Pour ce qui est de l'étude des représentations, la définition des groupes en termes d'interdépendance et d'objectifs est insuffisante. Afin d'être opérationnelle, cette définition doit intégrer la position du groupe par rapport à l'objet de représentation. Il est possible de considérer deux configurations :

- La configuration structurelle : elle a trait aux groupes ayant un lien intime de leur existence à l'objet. Le groupe s'organise autour d'une convergence d'objectifs individuels directement liés à l'objet de représentation et visant sa maîtrise ainsi que la définition du rôle et de la place du groupe dans l'organisation sociale ;
- La configuration conjoncturelle : elle concerne des groupes préexistants confrontés à un objet nouveau ou problématique. Le groupe va s'organiser autour d'objets étrangers à l'objet de représentation. Le genre de configuration dans laquelle se trouve un groupe par rapport à un objet social qui justifie la valeur d'enjeu de cet objet pour le groupe (Moliner, 1996).

La dispersion des informations relatives à un objet social est une des raisons qui va motiver le processus représentationnel, mais elle n'est pas suffisante parce que si c'était le cas, notre univers mental serait encombré de représentations. Il existe deux types d'enjeux dont : l'identité et la cohésion sociale.

L'identité du groupe est un enjeu qui résulte du maintien de l'identité psychosociale des individus qui le composent. Zavalloni (1972) conçoit l'identité psychosociale telle « *une structure cognitive liée à la pensée représentationnelle* ». La personnalité de chaque individu est considérée comme une somme de composantes psychologiques et sociales où la représentation joue un rôle important parce qu'elle se met entre l'individu et l'environnement social, elle maintient la survie du groupe tout en préservant l'identité de ceux qui le composent.

Définir sa propre identité suivant les représentations de son groupe ne fait que renforcer l'existence du groupe en tant qu'entité sociale. Suivant la spécificité de la place occupée par l'objet au sein du groupe que ce type d'enjeu soit déterminé. Cette particularité réside dans le fait que cet objet est au « cœur » du groupe (Moliner 1996) et qu'il contribue à la survie de l'identité des individus. Donc c'est dans une configuration structurelle que l'enjeu de l'identité va motiver l'élaboration de la représentation.

La préexistence de la cohésion entre les membres du groupe constitue le facteur de cet enjeu. Ce cas de figure est rencontré quand l'objet — auquel le groupe est confronté — est nouveau et conflictuel et intégré dans un cadre conceptuel préexistant. Ainsi, l'insertion de la langue cible développe chez les étudiants une vision commune et une représentation partagée et donc va permettre de maintenir une cohésion sociale. Cet enjeu se voit classer dans la configuration conjoncturelle parce que le groupe est confronté à un objet étranger et problématique.

À travers l'interaction sociale, l'on retrouve l'objet de représentation ayant une valeur d'enjeu. Ce sont les relations et comportements du groupe en question avec les autres groupes qui déterminent « l'utilitarité » (Moscovici 1961) de l'objet. Donc, entretenir des conduites avec un autrui social permet l'intégration de l'objet dans une dynamique sociale, chose qui confirme les propos de Moscovici (1961) que la représentation sert à orienter les communications et les comportements sociaux, la représentation s'élabore dans une dynamique sociale à l'existence impérative de trois pôles : le groupe, l'objet et l'autrui social. Ce qui nous permet de dire que la représentation de quelque chose est produite par quelqu'un par rapport à quelqu'un d'autre.

Deconchy (1984) définit le système orthodoxe comme étant « *l'ensemble des dispositifs sociaux et psychosociaux qui règlent l'activité du sujet orthodoxe dans le groupe orthodoxe* ». Le sujet orthodoxe est un sujet dont les pensées et les conduites sont gérées par le groupe orthodoxe, et ce à sa guise. Le groupe orthodoxe est un groupe qui opte pour un système de régulation mis en place et intégré à sa doctrine lui permettant de contrôler et de réguler l'activité individuelle. L'intervention efficace de ces instances va empêcher l'élaboration d'un processus de représentations et va le transformer en système idéologique ou scientifique (Doise, 1973). Or, le système de représentation n'est pas l'élaboration d'une minorité comme nous l'avons explicité précédemment, donc l'absence du système orthodoxe constitue la cinquième condition qui favorise l'émergence de la représentation sociale comme le mentionne Moliner (1996, p. 48) :

Il y a élaboration représentationnelle quand, pour des raisons structurelles ou conjoncturelles, un groupe d'individus est confronté à un objet polymorphe dont la maîtrise constitue un enjeu en termes d'identités

ou de cohésion sociale. Outre, la maîtrise de cet objet constitue un enjeu pour d'autres acteurs sociaux interagissant avec le groupe. Quand enfin le groupe n'est pas soumis à une instance de régulation et de contrôle définissant un système orthodoxe.

3. Le champ des représentations sociales

Le champ de représentations ne se limite pas à comprendre les comportements observables, mais il contribue à préparer l'action qui sera entreprise à l'égard de l'autre groupe pour lequel le sujet développe certaines images et certaines attributions (Vinsonneau, 1999) : les représentations et les attributions sont influencées par un échange bilatéral et évolutif :

[...] les représentations sociales jouent un rôle tout particulier dans l'interaction des groupes, si leur contenu est bien modifié par la nature des rapports entre groupes, elles n'en influent pas moins sur le déroulement de ces rapports en anticipant leur évolution et en justifiant leur nature. La représentation est déterminée par l'interaction, mais elle l'influence également ». (Doise 1976).

Dans le même canevas de pensées, Doise (1976) affirme que si dans une situation tous les acteurs essayent de développer une représentation semblable, l'effet devient cumulatif et la réalité qui en découle va correspondre à la représentation provoquée : cet effet est appelé réificateur ou autorégulateur des représentations sociales. Autrement dit, cette chosification est véhiculée par des jugements qui vont déterminer l'aspect formel de la représentation. Ce « déterminisme » (Doise, 1972) va agir de façon à ce qu'il produit une représentation qui va justifier la manière utilisée par un groupe afin de participer à l'interaction d'un côté et d'anticiper activement son évaluation de l'autre (Moscovici 1990). Le phénomène de représentations se manifeste dans un champ qui comporte des optiques, des fondements ainsi que des conséquences (Moscovici 1990).

Moscovici estime que le champ des représentations compte cinq optiques qui forment la façon dont la construction psychologique et sociale s'élabore. La première optique se penche sur l'activité purement cognitive par laquelle le sujet construit sa représentation et ce selon deux dimensions : l'une contextuelle et l'autre d'appartenance. La seconde étudie les aspects signifiants de l'activité représentative. Étant un producteur de sens, l'étudiant véhicule dans sa représentation de la langue étrangère le sens qu'il donne à son expérience avec cette langue dans le monde social et par voie de conséquence, il va attribuer un caractère social à la représentation qui sera considérée comme l'expérience d'une société donnée. La représentation est attribuée à une dynamique faisant intervenir l'imaginaire quand elle est propre à des sujets partageant une même condition ou même expérience sociale. La troisième voit dans la représentation une forme de discours et fait découler ses caractéristiques de la pratique discursive des sujets socialement situés. Ainsi, c'est suivant la situation de communication, l'appartenance des étudiants, la finalité de leurs discours que les propriétés sociales de la langue

vont apparaître. La quatrième prend en considération la pratique sociale du sujet occupant une position sociale. La représentation produite fait émerger les normes institutionnelles qui émanent de sa position ou des idéologies qui les couvrent. La cinquième quant à elle voit que les relations entre les groupes déterminent la dynamique des représentations. Elle permet donc de voir les représentations que les étudiants ont d'eux-mêmes, des locuteurs de leur groupe ainsi que les locuteurs des autres groupes. Cela pousse l'étudiant à mobiliser une activité représentative destinée à réguler, anticiper et justifier les relations sociales qui s'établissent.

Les fondements déterminent que la représentation est toujours une représentation d'un objet. Elle a un caractère imageant et la propriété de rendre interchangeable le sensible et l'idée, le concept et le percept. Aussi, elle a un caractère symbolique, signifiant, constructif, créatif et autonome. Enfin, elle comporte quelque chose de social. Les catégories qui la structurent et l'expriment sont des catégories empruntées à un fond commun de culture, ce sont des catégories de langage.

Pour ce qui est des conséquences l'on peut énumérer l'aspect imageant et figuratif de la représentation ne peut pas se séparer de son aspect significatif. Ainsi Moscovici (1990) affirme que la structure de chaque représentation « apparaît dédoublée, elle a deux faces aussi peu dissociables que le recto et le verso d'une feuille de papier : la face figurative et la face symbolique. Également, elle n'est pas un pur reflet du monde extérieur, car elle reste une trace qui est mécaniquement imprimée et engrangée dans l'esprit. Selon les réflexions de Moscovici il n'y a pas de coupure entre le monde extérieur et le monde intérieur et les sujets-objet vont s'empoigner tout en modifiant l'un l'autre. Cette double action témoigne d'une activité de construction et de reconstruction dans l'acte de représentation. Piaget dit que le sujet n'est pas un simple théâtre où vont se jouer des pièces toutes autonomes de lui et réglées à priori par des lois, mais c'est un acteur qui peut être auteur de ce qui se passe et il peut même l'ajuster. Enfin, le caractère créatif et autonome de la représentation nous situe au-delà du regard porté sur l'objet au niveau des éléments descriptifs et symboliques fournis par la communauté. Ce processus d'élaboration cognitive et symbolique va prendre place et va orienter les comportements. Le champ des représentations va donc permettre de leur attribuer un caractère innovateur par rapport aux autres modèles psychologiques, il met en rapport processus symbolique et conduite, ce qui leur permet de circuler dans la société et de jouer un rôle tout en étant autonomes et ayant une efficacité spécifique.

4. L'organisation interne des représentations sociales

La représentation sociale constitue une passerelle entre l'individuel et le collectif, elle est génératrice des pratiques et d'échanges sociaux, elle constitue « le reflet » de l'objet et celui de l'activité mentale du sujet qui l'interprète. Cette construction cognitive détermine les comportements d'un sujet situé et constitué. La représentation est triplement sociale : de par son élaboration (elle est tributaire de l'insertion sociale du sujet, de ses expériences, de son opinion), de par son partage (elle est commune à un ensemble social) et de sa fonction (elle guide l'action et la communication) (Porlier, 2000). Émergeant dans un contexte social et culturel bien précis, le contenu de la représentation s'organise autour de trois dimensions essentielles à l'analyse et à la comparaison des représentations (Moliner 1996) et qui sont : l'information, le champ et l'attitude.

L'information est l'ensemble des communications relatives à l'objet. Il convient d'analyser la façon dont l'information est donnée et dont elle est dispersée dans le groupe afin de repérer s'il existe un décalage entre l'information qui est effectivement présente dans le groupe et celle nécessaire pour se constituer une connaissance fiable. Pour qu'il y ait une représentation sociale, les informations dont nous disposons ne sont pas toujours suffisantes, ce qui pousse l'individu à avoir recours à l'influence.

Le champ correspond à l'organisation sous-jacente de ces connaissances. Les individus ne disposent pas de la globalité d'informations, ils n'ont que des informations relatives à certains aspects de l'objet, c'est l'ensemble de ces aspects qui constitue le champ de la représentation. Donc le champ de représentation fait référence à l'idée que les sujets se focalisent sur certains objets ou sur certains aspects de la situation.

L'attitude du groupe qui se réfère à un processus de pression à l'uniformité qui est plus ou moins présentée selon le groupe. Elle correspond à l'orientation globale des individus – favorables/défavorables par rapport à l'objet.

L'organisation de la représentation sociale est constituée des éléments suivants : les cognitions, les structures cognitives.

Les cognitions sont toutes les connaissances essentielles qui ont une relation avec l'objet, elles ont trois sources principales : les expériences et les observations du sujet « j'ai vu, j'ai fait », les connaissances auxquelles il s'est exposé « j'ai entendu, on m'a dit » et les croyances qu'il élabore « je pense, je crois ». Ce qui caractérise ces connaissances c'est qu'elles ont une valeur d'évidences et que leur généralisation permet d'élargir le champ d'application des connaissances issues de l'expérience.

Les Structures cognitives sont un mode d'interprétation du réel qui prend un rôle dans l'organisation des informations. Cette catégorisation suscite l'emploi de plusieurs « schémas ou structures cognitives » afin de les organiser. L'on distingue trois grandes familles de structures cognitives :

- Les stéréotypes

Tout acteur social voit le monde qui l'entoure constituer de nombreux stimulus à percevoir, aucun objet n'est reçu simplement tel qu'il est, car afin d'être perçu, il doit impérativement passer par certaines opérations le rendant recevable et donc il peut acquérir une signification. Cet objet n'atteint pas la conscience du sujet de façon isolée, car une fois saisie, il sera doté d'un destin et d'une place propre à lui dans un ensemble organisé. En superposant ces réflexions sur notre travail, nous remarquons que les étudiants peuvent manifester certaines réactions suivant les représentations qu'ils ont de la langue à laquelle ils sont confrontés et selon la façon dont ils saisissent les conditions dans lesquelles s'inscrit son apprentissage. Cette dynamique nous guide à l'étude du subjectif. Il est à noter que tout stimulus ne déclenche pas forcément la réponse attendue, car il existe certains phénomènes qui interviennent de façon centrale et qui sont « les stéréotypes » (Vinsenneau 1999).

- Les prototypes et les catégories

Rosch (1978), a tenté de comprendre comment le sujet humain organise ses connaissances du monde et il a déduit deux possibilités : la catégorie et le prototype. La catégorie regroupe des objets considérés comme équivalents du point de vue de leurs dimensions. Elle se définit en premier lieu comme un ensemble de cognitions élémentaires relatives à un groupe d'objets. Le prototype : Selon Semin (1995) est « *un modèle ou le type idéal qui condense le sens d'une catégorie* ». À l'opposé des stéréotypes, les prototypes supposent la différenciation, donc la prototypicalité est une conséquence de l'organisation catégorielle de l'information (Moliner 1996).

- Les scripts

Le script est défini par Abelson (1976), comme « *une séquence cohérente d'évènements attendus par l'individu et l'implique lui-même comme participant ou comme observateur* ». Les situations rencontrées dans l'environnement social déterminent les scripts et les scénarios que les individus élaborent et qui permettent certaines automatisations des conduites, car ils indiquent comment se comporter dans telle ou telle situation (Moliner 1996).

5. Les structures dynamiques des représentations sociales

Les représentations s'élaborent dans un champ social régi par les lois qu'il produit lui-même. Ceci dit, nous voyons clairement que la représentation s'inscrit dans une dynamique sociale, elle va se mettre au cœur de l'interaction sociale et elle va influencer les prises de position tout en les régulant. Cette régulation intervient à différents niveaux de l'interaction sociale : ainsi au niveau des relations qui vont se nouer entre les étudiants (le groupe) et la langue cible (l'objet social), elle va déterminer les relations que les étudiants pourront entretenir avec d'autres groupes concernés par la langue (locuteurs d'autres couches sociales, locuteurs natifs de la langue, ou bien des locuteurs étrangers). Afin de maîtriser l'objet de représentation, le groupe social va l'insérer dans les catégories du savoir préexistant (Moliner 1999).

Moscovici (1961) a précisé qu'il y a « deux processus majeurs » qui interviennent dans la genèse des représentations sociales. Ils expliquent la transformation d'une connaissance en représentation via le social et celle du social par cette représentation : ce sont l'objectivation et l'ancrage. Ces processus visent l'élaboration et le fonctionnement d'une représentation sociale tout en montrant l'interdépendance entre l'activité psychologique et ses conditions sociales d'exercices et en dépassant la seule valeur de généralité, et ce afin d'éclairer une propriété assez importante du savoir qu'est l'intégration des facteurs de la nouveauté estimée une fonction de base de la représentation sociale (Moscovici 1999). Ainsi, ces deux processus sont : l'objectivation et l'ancrage.

Le processus d'objectivation consiste à rendre concret ce qui est abstrait. Par ce processus nous transformons ce qui n'est pas identifiable afin d'obtenir un modèle figuratif admis par tous via un consensus social. Ce processus permet de constituer le réel socialement et se faisant, il ne reste dans la conscience des individus que les éléments communs de l'ensemble de l'information. Le passage de l'abstrait vers le concret se fait par une opération imageante (les idées, les significations sont imagées, matérialisées, chosifiées) et structurante (tri, sélection, schématisation). L'objectivation conduit le sujet à se former une image cohérente et stylisée de l'objet représenté et ceci en deux étapes : la construction d'une image schématisée de l'objet puis la perception de l'objet correspondant au schéma figuratif.

Donc à partir de la mise en image des notions abstraites, la représentation permet que « le concept et le percept » soient interchangeables, elle permet la correspondance entre les choses et les mots, elle permet également aux idées d'avoir un excès de signification, et ce en les rendant matérielles. Ce processus comporte triple caractère : une construction sélective, une schématisation et une naturalisation (Moliner 1999).

Le processus d'ancrage est marqué par l'intervention du social dans la « signification » et « l'utilité » conférées à l'enracinement social de la représentation et de son objet. Il s'intéresse aussi à l'intégration cognitive de l'objet représenté dans le système de pensée préexistant et aux transformations qui en découlent. Ici l'intérêt n'est pas porté sur la constitution formelle d'une connaissance comme dans l'objectivation, mais de son insertion organique dans une pensée constituée (Moscovici 1990).

Ce processus est « l'accrochage ou l'inscription des représentations dans un système plus général de signification et de compréhension » (Moliner 1996), il permet aux individus d'élaborer des typologies à propos des personnes et des événements, d'incorporer quelque chose de nouveau, du non-familier, d'étranger dans l'univers de sens et de savoir préexistant. L'objet en question se trouve déstructuré puis restructuré cognitivement pour qu'il s'intègre à « certains schèmes cognitifs » déjà présents (Moliner 1996).

L'ancrage permet de distinguer à la fois homogénéisation et différenciation : ce double mouvement touche des groupes sociaux différents et qui ont des représentations d'un même objet : il va jouer un rôle déterminant dans les relations entre les groupes et renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Moscovici (1991) démontre que l'ancrage articule les trois fonctions de base de la représentation : la fonction cognitive d'intégration de la nouveauté, la fonction d'interprétation de la réalité et la fonction d'orientation des conduites et des rapports sociaux.

Ce qui est en jeu dans la formation d'une représentation sociale, c'est que l'objet soit perçu et conçu de façon à ce qu'il ne bouleverse pas les attitudes et les opinions et qu'il nous permet de fonctionner au sein des groupes auxquels nous appartenons sans que cette connaissance perturbe cette appartenance. Ce processus qui a suscité plusieurs recherches a été désigné par Moscovici de « protéiforme » (Moscovici 1990), car il permet de saisir à partir de plusieurs modalités les trois points suivants :

- Comment la signification est-elle conférée à l'objet représenté ?
- Comment la représentation est utilisée comme un système d'interprétation du monde social, du cadre et d'instrument de conduite ?
- Comment s'opère son intégration dans un système d'accueil, de la conversion des éléments de ce dernier qui s'y trouve rapporté ?

L'ancrage engendre deux conséquences : l'objet de représentation se trouve investi de significations spécifiques issues de catégories dans laquelle les individus l'ont inséré. La représentation se voit dotée d'une instrumentalité particulière pour comprendre l'environnement social de cet objet. Elle s'inscrit dans un réseau de signification spécifique et

de l'ancrage détermine les relations du groupe à l'objet. Ces deux processus forment des repères incontournables dans l'étude des représentations sociales parce qu'ils introduisent une notion élémentaire qu'est le noyau central.

II. LA THÉORIE DU NOYAU

La théorie du noyau (Abric, 1976, 1993) est une théorie de la structure des représentations sociales (RS). Elle repose sur le postulat selon lequel, indépendamment de l'objet social qu'elle concerne, toute RS s'organise selon un double système d'informations, d'opinions ou de croyances. La fonction principale de ce double système est de maintenir la stabilité de la représentation au sein du groupe qui en est porteur. C'est-à-dire la stabilité des significations que les membres de ce groupe associent à l'objet de représentation.

La notion de noyau central s'inspire directement de celle de schéma figuratif, mais elle concerne davantage les contenus de représentations stabilisés. Dans sa première formulation, la théorie du noyau central (Abric, 1976, 1993), propose de considérer la représentation comme un ensemble hiérarchisé de croyances comprenant des éléments périphériques organisés autour d'un noyau. Sur le plan formel, le noyau est constitué d'un nombre restreint de croyances, faisant l'objet d'importants consensus au sein du groupe et remarquablement stables dans le temps. À l'inverse, les croyances périphériques sont nombreuses, inégalement partagées parmi les membres du groupe et changeantes selon les périodes. Le noyau remplit trois fonctions structurantes, dont une de signification, une d'organisation et enfin une de stabilisation.

Au niveau de la fonction de *signification*, le noyau génère ou module le sens de tous les autres éléments de la représentation, et finalement le sens global de la représentation. Ici, les éléments du noyau joueraient un rôle comparable à celui des « traits centraux » suggérés par Asch (1946), dans ses travaux sur la perception d'autrui. Rappelons que pour cet auteur, l'impression que nous formons d'une personne s'organise autour de traits particuliers qui modulent la signification des autres traits attribués à cette personne. Par exemple, attribuer le trait « froid » ou « chaleureux » à quelqu'un conduit à donner une signification particulière aux autres traits que nous pourrions lui attribuer. Et finalement, si nous n'avons pas la même impression globale d'une personne « chaleureuse » et « minutieuse » ou d'une personne « froide » et « minutieuse », c'est parce que la polarité « chaleureux - froid » module la signification du trait « minutieux ». Dans un cas, on devine une minutie pleine de bonne volonté tandis que dans l'autre, on redoute que derrière la minutie dont il est question se cache une certaine noirceur.

Pour ce qui est de la fonction *d'organisation*, le noyau détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Cette fonction découle en fait de la première. En effet, si l'on suppose que les éléments centraux peuvent moduler la signification des éléments périphériques, alors on peut comprendre que les liens entre deux éléments périphériques seront finalement dépendants des éléments centraux qui leur donnent sens.

En ce qui concerne la fonction de *stabilisation*, le noyau est à la fois la partie la plus stable et la plus résistante d'une représentation. Cette fonction résulte de la combinaison des deux fonctions précédentes et du caractère consensuel des éléments centraux. En effet, les croyances centrales sont largement partagées, elles donnent sens aux autres éléments de la représentation et déterminent l'organisation de ces éléments. En conséquence, la modification de ces croyances induit des coûts cognitifs et psychosociaux importants. Sur le plan cognitif, toute évolution des croyances centrales entraîne une évolution globale du sens de la représentation. Sur le plan psychosocial, cette évolution présente un risque important de dislocation des consensus au sein du groupe et donc du lien social. Pour toutes ces raisons, la théorie prévoit une forte résistance au changement des croyances centrales.

Ce noyau central est entouré d'éléments organisés de sorte qu'ils favorisent un fonctionnement quasi instantané de la représentation. Cette périphérie est conçue comme une « zone tampon » au carrefour de la réalité mise en cause et le noyau central résistant aux changements, permettant l'absorption de quelconque désaccord. Ces éléments assurent les fonctions opérationnelles des représentations. *« Ils comprennent des informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances [...]. Ils constituent l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation »* Abric (1994). Tout ceci permet de déduire que la représentation à un système central et un système périphérique.

Le système central s'appuie sur des événements historiques, des symboles sociaux et les structures cognitives ayant trait à l'objet. Son contenu donne sens à la représentation, il est tributaire de la nature de l'objet représenté, de la relation sujet/groupe/objet, et le système de valeurs et de normes.

Le système périphérique qui accorde à chacun une façon pour s'adapter aux différentes situations et lui permet d'agir efficacement. Ils assurent une fonction prescriptive, de protection et enfin de personnalisation. La fonction prescriptive indique le comportement à faire ou la position à prendre suivant les cas, les éléments périphériques : *« ... donnent les règles générales*

permettant de comprendre chacun des aspects d'une situation, de les prévoir, de les déduire et de tenir à leur propos des discours et des conduites appropriées » (Rouquette, Rateau 1998). La fonction de protection (défense) du noyau central jouant le rôle de parechoc de la représentation (Abric 1994). Une fonction de personnalisation (conduites) ou des représentations lui sont attachées. Ici, les éléments périphériques autorisent une certaine souplesse dans les représentations qui tient compte de l'appropriation individuelle du contexte dans lequel elles s'élaborent.

Cependant la théorie du noyau énonce que la cognition entretient un lien favori avec l'objet de la représentation qu'elle a décrochée une position centrale. Ce lien symbolique est le fruit des conditions historiques et sociales, souvent les acteurs sociaux ne se souviennent plus de ces conditions et le lien devient arbitraire tout comme celui non négociable qui relie le mot à la chose, le signifiant et le signifié (Moliner, 1998). Les individus pensent que les cognitions centrales (opinions, croyances) sont indissociables de l'objet de représentation et leur mise en cause risque de détruire la représentation.

Sauf que les représentations sont stables face aux changements. Cela est dû au processus de réfutation : c'est-à-dire que toute information contredisant une cognition centrale sera rejetée ce qui permettra aux individus de partager leurs représentations du monde et d'attribuer aux cognitions centrales des valeurs positives ou négatives fondant par conséquent leurs évaluations et leurs jugements. Cette combinaison va former un modèle descriptif de la structure des représentations et définir quatre champs distincts dans une représentation dont deux regroupent les cognitions centrales en l'occurrence définitions/normes, et deux regroupent les cognitions périphériques qui sont descriptions/attentes.

Tableau 2 : le modèle bidimensionnel des représentations sociales

	Pôle descriptif	Pôle évaluatif
Noyau	Definitions	Normes
Peripheries	Descriptions	Attentes

Source : Moliner 1996. *Images et représentations sociales*. PUG, p. 97.

Ce que nous remarquons dans cette zone la présence des cognitions centrales qui donnent définitions des caractéristiques de l'objet de représentation et qui suscite des schémas d'interprétation de cet objet dans le système périphérique. Il regroupe les cognitions centrales ayant une valeur positive ou négative pour les individus. Ce rôle normatif explique les évaluations faites à l'égard des formes « bonnes » ou « mauvaise » de l'objet, celles qui sont

légitimes et celles qui ne le sont pas, celles que nous pouvons qualifier de « normales » ou « d'anormales » (Moliner 1996). Il est constitué de cognitions périphériques regroupées en structures. Elles permettent aux systèmes cognitifs d'avoir un caractère opérationnel diversifié optimisant de la sorte le traitement des informations, des activités d'interprétation et les conduites. Il regroupe les cognitions pouvant être valorisées ou dévalorisées sous l'effet des conditions sociales, culturelles, ou historiques : « *Il correspond aux désirs et aux craintes du groupe social à l'égard de l'objet de représentation. Ces désirs et ses craintes permettent à chacun de définir sa position personnelle d'attraction ou de rejet vis — à — vis de cet objet* » (Moliner 1996).

À partir de ces quatre champs, nous pouvons dire que toute pratique ou discours portés sur une langue seront classés dans l'une des zones du modèle, ce qui expliquera le rapport des étudiants avec l'environnement social. Ainsi nous pouvons considérer les représentations d'une langue comme de véritables systèmes d'interprétation élaborés et partagés par les étudiants (en tant qu'acteurs sociaux) analysant et évaluant de ce fait les situations de communication, la langue ainsi que les locuteurs.

III. LA THÉORIE DU NOYAU MATRICE

Cette théorie a été échafaudée pour tenter de surmonter les difficultés dont nous venons de faire état. Loin de se poser en confrontation avec la théorie du noyau central, elle propose simplement de préciser les fonctions habituellement attribuées au noyau. C'est ainsi qu'à la place des fonctions de signification, d'organisation et de stabilisation, nous avons suggéré les fonctions de *dénotation*, *d'agrégation* et de *fédération*.

La première fonction du noyau serait une fonction de *dénotation*, reposant sur les propriétés symboliques des éléments centraux. Le noyau fournirait ainsi des étiquettes verbales permettant aux individus d'évoquer ou de reconnaître l'objet de représentation en faisant l'économie de longs discours et d'analyses approfondies. Mais l'essentiel ici serait plus la capacité d'indication de ces étiquettes verbales que leur signification intrinsèque. Ainsi que le remarque Moscovici (1976) les termes « inconscient » ou « complexe » sont des signes de la psychanalyse alors même que les individus n'ont pas une vision bien nette de leur signification propre. Mais « c'est son rôle dans la communication qui fait la valeur du mot » (Moscovici, 1976, p. 241). En d'autres termes, les éléments centraux seraient des signes, permettant aux individus d'indiquer dans quels « univers d'opinions » ils situent leur discours. Par exemple, pour des étudiants, le mot « diplôme » employé à propos des études dénote probablement un certain type d'études (institutionnalisées) et indique, du même coup, que les autres types se

trouvent exclus du discours. En sens inverse, la mise en cause d'un élément central indiquerait que c'est l'objet de représentation lui-même qui se trouve exclu du discours ou de la réflexion. De notre point de vue, les nombreuses recherches qui utilisent la méthode de mise en cause sont autant d'illustrations empiriques de la fonction de dénotation du noyau.

La seconde fonction du noyau serait une fonction d'*agrégation*, directement liée au fort potentiel sémantique des éléments centraux. De fait, ces éléments, relativement flous sur le plan de leur signification propre, permettraient aux individus de rassembler, sous un même terme, des expériences disparates et contextualisées. Par exemple, l'association « travail/salaire » évoque effectivement un certain type de travail (fonction de dénotation), mais le terme « salaire » peut renvoyer à des réalités très diverses (en argent, en nature, déclarer ou non, etc...). En d'autres termes, les éléments centraux seraient des « ... catégories du langage et de l'entendement — des catégories collectives certes — propres à découper les faits et à diriger l'observation des évènements concrets. » (Moscovici, 1976, p. 240).

Selon nous, les travaux qui mobilisent conjointement des méthodes d'identification des éléments centraux et des méthodes d'analyse factorielle ou de classification (Guimelli, 2003 ; Moliner, 1995, Tafani & Bellon, 2001) fournissent plusieurs illustrations empiriques de la fonction d'agrégation du noyau. Dans ces recherches, on constate en effet que les éléments centraux ne se regroupent jamais sur un même facteur ou dans une même classe. Au contraire, ils occupent généralement l'ensemble des espaces factoriels ou des espaces de classification mis en évidence. Tout se passe donc comme si les liens qui unissaient certains éléments centraux à des grappes d'éléments périphériques étaient plus forts que ceux unissant les éléments centraux entre eux.

La troisième fonction du noyau serait une fonction de *fédération*, découlant des fonctions précédentes. En offrant au groupe des éléments de définition flous, le noyau fournirait une matrice commune permettant à chacun d'évoquer l'objet de représentation, tout en autorisant la cohabitation d'expériences individuelles variées. Ainsi, les membres d'un groupe donné disposeraient d'un cadre notionnel générateur de consensus et intégrateurs des différences individuelles. En effet, de la même façon qu'il n'est pas nécessaire de connaître tous les mots d'une langue pour pouvoir l'utiliser, il n'est pas non plus nécessaire que tous les membres d'un groupe donné adhèrent à tous les éléments du noyau d'une RS. Les travaux de Flament (1996, 1999), que nous avons évoqués plus haut illustrent selon nous la fonction de fédération du noyau.

IV. LA THÉORIE DE L'IMAGE

La notion de l'image est omniprésente dans plusieurs domaines de recherche lui accordant une polysémie et une difficulté d'appréhension. Suivant son emploi dans les théories, elle ne recouvre pas les mêmes réalités. Cette diversité témoigne de la richesse de la notion de sa valeur euristique, mais aussi de sa faiblesse sur le terrain et ce à cause des difficultés de son opérationnalisation. L'intérêt accordé à l'image d'un objet dans un champ social nous pousse à nous intéresser à ce que les individus ont perçu de cet objet, à la manière dont ils ont interprété leurs perceptions et à ce qu'ils en pensent, en d'autres termes, cela nous pousse à nous intéresser à des systèmes de compréhension de l'environnement social y compris les représentations.

Moliner (1996) a proposé une définition de l'image sociale en trois étapes allant de la présentation du phénomène, de son origine à ses fonctionnements.

« 1 — L'image sociale est l'ensemble des caractéristiques et des propriétés que les individus attribuent à cet objet. Ces caractéristiques peuvent être de nature très diverse. Elles peuvent correspondre à des aspects physiques de l'objet, mais aussi à des aspects sociaux (insertions sociales de l'objet, utilisateurs) ou encore à des aspects psychologiques dans le cas des personnes. Les éléments qui composent une image sociale sont ceux que l'on recueille lorsque l'on demande aux individus de produire une description de l'objet.

2— En tant que phénomène d'opinion collective, l'émergence d'une image sociale dépend de deux conditions préalables. Il faut d'une part que les individus qui élaborent l'image d'un objet aient à propos de cet objet des informations et des expériences comparables. Il faut en outre que pour percevoir ces informations les interpréter et réaliser à leur propos des inférences, les individus mettent en œuvre des savoirs préalables communs.

3— La finalité des images sociales est double. D'une part elles constituent la forme sous laquelle certains objets sociaux existent dans l'univers cognitif des individus. D'autre part les caractéristiques et les propriétés attribuées à un objet permettent aux individus de porter un jugement sur cet objet. Les images sociales ont donc une finalité évaluative ».

Les individus font appel aux représentations sociales comme ils peuvent s'appuyer sur d'autres parce que les représentations influent de façon permanente les perceptions faites vis-à-vis des objets : l'image sociale exclue donc toute autre réalité et constitue une forme habituelle de notre rapport au réel tout en restant fluctuante, variant dans le temps suivant les informations propagées de l'objet modifiant ainsi le contenu de l'image.

Cette notion n'est pas étrangère à celle de représentation, cette parenté peut être expliquée par la proximité sémantique des deux termes : si la représentation désigne une action, l'image renvoie à la forme choisie afin de représenter un objet. « Cette distinction est mentale, car elle voit que la représentation est un processus et l'image est un produit » (Moliner 1996). La représentation sociale est considérée comme un phénomène producteur d'images sociales parce que les représentations visent la saisie et l'interprétation de l'environnement via des cognitions dont le résultat débouche sur l'image sociale. Moscovici (1961) disait qu'à l'origine de toute représentation nous trouvons le processus d'objectivation qui va relier notions abstraites à des objets concrets.

Cette forme appelée « schéma figuratif » n'est perceptible que grâce à l'image mentale élaborée par les individus qui se basent sur des valeurs, des normes communes et partagées, cette image est sociale parce qu'elle est constituée de facteurs collectifs. Chose évidente c'est que l'image sociale n'est pas une représentation, cette distinction est due au caractère prescriptif de la représentation que l'image sociale en est dépourvue : l'image se rapporte à un objet singulier et ne peut donc être transposée à un autre, elle n'est pas généralisable contrairement à la représentation qui autorise la généralisation. En outre, l'image sociale peut changer parce qu'elle résulte des processus certes stables (l'interprétation et la perception), mais qui suscitent des informations nouvelles, modifiables qui peuvent aboutir à des productions variables ce qui explique que nos conduites sont tributaires des images faites du réel et non des objets et que nos conduites peuvent changer lorsque l'image de cet objet change.

Cela explique que les connaissances que nous avons d'un objet donné émanent de deux sources : certaines sont issues des perceptions directes ou indirectes que nous avons de l'objet, d'autres sont le fruit de nos propres déductions et ce sont les représentations dont nous disposons qui détermineront l'étendue des connaissances inférées sur un objet donné et qui orienteront nos perceptions et donc l'expérience directe que nous pouvons avoir de l'objet. Autrement dit, tout ce que les étudiants peuvent avoir comme matière de connaissances et de croyances sur la langue étrangère n'est pas neutre : elles favorisent la prise de position, les jugements de valeur (positifs ou négatifs). Ces jugements sont de deux types : ils peuvent se limiter à de simples déclarations de rejet ou d'attraction (attitudes vis-à-vis de l'objet) comme ils peuvent avoir un caractère normatif qui repose sur une norme supposée commune. Cela renvoie aux différents champs évaluatifs des représentations sociales, c'est le champ des attentes qui oriente l'attraction ou le rejet et c'est celui des normes qui permet d'avoir un jugement normatif.

Selon Moliner (1996), l'image sociale est constituée d'une composante descriptive et évaluative. La composante descriptive est le résultat des processus d'interprétation et d'inférence, elle émane d'une représentation sociale lorsque cette dernière est employée pour appréhender un objet donné. Cette composante rassemble les informations dont nous disposons sur l'objet et les caractéristiques que nous lui attribuons. C'est le support des activités des descriptions ou de restitution de l'objet. Au niveau de la composante évaluative, les représentations sont à l'origine des connaissances et des valeurs attribuées à ces connaissances. Ces valeurs fondent les jugements formulés à propos d'un objet, ils forment un ensemble structuré par le champ évaluatif de la représentation sociale et c'est ce qui constitue la seconde composante de l'image sociale.

CHAPITRE III : CONCEPTUALISATION MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

I. MÉTHODOLOGIE

L'origine du concept de représentations linguistiques étant située en psychologie sociale, cette étude va proposer une approche similaire à celle de la psychologie concernant les méthodologies d'observation des représentations.

1. Protocole d'enquête

La recherche en sociolinguistique adopte une démarche méthodologique empirico-inductive, opposée à la démarche hypothético-déductive, qui a pour objectif principal de s'intéresser à la compréhension de phénomènes humains, en utilisant des outils qui permettent au chercheur de répondre à ses questionnements par l'analyse des données. C'est justement dans cet aspect que ces deux approches diffèrent. L'une, l'hypothético-déductive, tente d'expliquer un phénomène, « d'établir des lois universelles de causalité », de confirmer une théorie. L'autre, l'empirico-inductive, cherche à comprendre le phénomène en question, « donner du sens à des événements spécifiques », trouver des réponses dans les données recueillies (Blanchet, 2000 : 30).

La méthode empirico-inductive s'inspirant d'un courant humaniste amène d'abord le chercheur à l'ouverture de l'autre et à la prise en compte du système référentiel du sujet, de son contexte, de son passé et ensuite, de son point de vue, elle amène le chercheur au développement d'un savoir-faire par la construction de sa propre méthodologie de recherche en fonction du terrain étudié et à la considération de l'effet qu'il peut produire sur le sujet observé. Enfin, elle conduit à la justification de la validité de sa recherche par les données obtenues de l'observation du sujet et non par rapport à des concepts *à priori* (Blanchet, 2000 : 30-31). Il est possible donc de parler ici d'une démarche connue en épistémologie comme « compréhensive » qui permet la compréhension de la dimension sociale du sujet à travers la construction des significations de ses actions vécues, perçues et conçues (Blanchet, 2000 : 59).

La sociolinguistique se sert de ce fait des méthodes employées dans les autres sciences du langage, telles que la recherche documentaire, l'observation, le questionnaire et l'entretien. Le sociolinguiste et didacticien Bruno Maurer (1999) illustre ce choix méthodologique lorsqu'il analyse les méthodes de recherche implémentées dans un corpus constitué de 29 enquêtes et projets d'enquêtes issus du réseau AUPELF-UREF. Il a remarqué que les instruments de recueil de données varient, en effet, en fonction de la nature de l'objet étudié. Pour l'observation des attitudes et des représentations des sujets, le questionnaire à questions fermées ou à choix, l'entretien semi-directif, l'entretien directif et l'exploitation de corpus écrits existants de presse,

politiques et administratifs sont les outils les plus utilisés. Ensuite, pour l'observation des pratiques, l'observation participante et directe et la collecte de corpus écrits sont priorisées.

À cet effet, les chercheurs en sociolinguistique recourent à une procédure intégrée, en forme de « double entonnoir » ou de « sablier » au sens métaphorique, allant du global à l'analytique et terminant au global de nouveau. Ainsi, le chercheur commence son étude par l'observation de son objet dans son expression la plus complexe, continue l'analyse en utilisant des instruments plus focalisés sur un public restreint, et termine sa recherche par la réalisation d'une synthèse interprétative. Il passe généralement de l'observation participante à l'enquête semi-directive et directive pour l'obtention de résultats qui se manifestent ensuite d'une manière synthétique (Blanchet, 2000 : 40-41). Dans cet ordre d'idées, l'enquête de terrain suit le schéma suivant :

- Conception générale : description du problème de recherche et établissement de l'objectif général et des objectifs spécifiques.
- Plan d'observation : définition de la population soumise à enquête, sélection de la taille de l'échantillon et des méthodes de collecte de données.
- Préparation de l'instrument ou des instruments d'observation : en fonction des objectifs de la recherche, élaboration de la liste des questions à poser par le moyen de l'entretien et/ou du questionnaire ou de la liste des éléments à repérer lors des observations ou de l'exploitation de corpus.
- Recueil de l'information : sur le terrain *via* les outils choisis.
- Préparation des données : transcription des discours oraux, dépouillement des données, codage, puis traitement statistique si c'est le cas.
- Analyse des données : traitement des données selon leur nature et les objectifs de la recherche.
- Rapport final : dans notre cas il s'agit de la rédaction du mémoire.

2. Les méthodes d'enquêtes en psychologie sociale

En psychologie sociale, la réflexion méthodologique est conditionnée d'une part, par l'objet princeps de la discipline ; à savoir les représentations sociales et d'autre part le cadre théorique auquel se réfère le chercheur. La perspective dominante ici est celle proposée par Moscovici (1961). Ainsi, l'étude des représentations sociales se fonde sous une double composante à savoir l'étude de leurs contenus et l'étude de leurs structures internes. Il sera donc question de définir une méthode permettant d'isoler les éléments constitutifs de la représentation et autorisant également un repérage du système au sein duquel ces derniers s'organisent.

Abric (1994) dans ses recherches distingue deux types de méthodes de recueil du contenu d'une représentation à savoir : les méthodes interrogatives et les méthodes associatives. Les méthodes interrogatives s'intéressent au recueil d'expression d'individus concernant l'objet de la représentation étudiée. Cette expression peut être verbale ou figurative. Les méthodes associatives reposent aussi sur une expression verbale que l'on s'efforce de rendre plus spontanée, moins contrôlée et donc par hypothèse plus authentique (Abric 1994).

Dans les méthodes interrogatives, on distingue l'entretien, le questionnaire, les planches inductrices, les dessins, les supports graphiques et l'approche monographique. Ce travail s'intéresse uniquement aux méthodes en rapport avec la problématique à savoir l'entretien et le questionnaire. L'entretien apparaît comme une méthode incontournable dans l'étude des représentations sociales et Moscovici (1969) insiste sur son rôle majeur dans l'observation du contenu de représentation.

En psychologie sociale, l'accent est également mis sur les limites de cette méthode. La critique majeure qu'a eue cette méthode renvoie à l'idée que l'entretien est une technique reposant sur la production de discours. Or il semblerait que les psychologues sociaux estiment que la complexité du fonctionnement discursif et les difficultés de l'analyse de ces types de données soient susceptibles de menacer la fiabilité de résultats (Abric, 1994). Par ailleurs, le genre d'interaction qu'est l'entretien semble également poser problème :

... la situation d'entretien est une situation d'interaction finalisée. Et les caractéristiques de la situation d'énonciation (...) peuvent déterminer une production discursive spécifique dans laquelle il est difficile de distinguer ce qui tient au contexte et ce qui énonce une opinion ou une attitude assumée par le locuteur et ayant un caractère de stabilité. (Abric, 1994b ; 61).

Enfin, l'entretien s'il reste l'une des techniques majeures en psychologie sociale est tout de même contestable en cela qu'il requiert des méthodes d'analyse du contenu qui apparaissent comme largement ouvertes à des interprétations subjectives de l'analyste (Leger et Florand ;1985). Les critiques portant sur la pertinence de l'entretien comme méthode dans l'étude des représentations sociales ne l'invalident pas pour autant, car elles mettent en avant la nécessité de faire usage de plusieurs méthodes complémentaires et ce d'autant plus que l'entretien ne permet pas d'accéder à la structure interne de la représentation.

Le questionnaire quant à lui apparaît comme « *la technique la plus utilisée dans l'étude des représentations* » (Abric 1994b : 62). La force de cette technique repose principalement sur son approche quantitative (Doise et al, 1992) qui dans l'approche psychosociale revêt un caractère indispensable dans l'étude des représentations sociales. Autrement, le fait de pouvoir standardiser un questionnaire permet de limiter les risques émanant de la subjectivité de l'enquêteur et des variations de l'expression des sujets abordés. Comme limite du questionnaire

en tant que méthode induit certains choix de la part de l'enquêteur (notamment en rapport aux thèmes abordés) et limite les différentes possibilités d'expression chez les sujets. Par ailleurs, l'influence sur les réponses des sujets de la manière dont sont rédigées les questions est particulièrement délicate à contrôler. Comme il l'a été dit plus haut, l'étude des représentations sociales ne repose pas uniquement sur l'étude de leur contenu, mais également sur l'étude de leurs organisations.

3. Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique

De manière générale, il existe de fortes différences méthodologiques dans les recherches menées sur les représentations, selon que celle-ci est réalisée par des psychologues sociaux ou par des sociolinguistes. La distinction majeure ici repose dans le traitement de l'opposition traditionnelle entre les quantitatives et qualitatives :

D'un côté, la psychologie sociale utilise une certaine méthodologie ancrée dans le quantitatif, utilisant des questionnaires fermés et des tests projectifs ou réactifs et restituant les résultats sous forme de graphiques et de tableaux quantifiés selon des traitements statistiques adoptés. De l'autre côté (sociolinguistique), utilisant une thématique commune, mais extrêmement protéiforme des méthodologies qualitatives d'analyse discursives qui tentent de tracer une ligne de démarcation avec la traditionnelle analyse de contenu. (Billiez et Millet, 2004 : 38).

La pluralité des méthodes employées en psychologie sociale répond principalement à un cadre théorique spécifique qui est celui de la centralité des représentations sociales. L'approche dans ce travail en tant que sociolinguistes ne fait pas abstraction des recherches réalisées en psychologie sociale ni dans la perspective théorique qu'elle privilège. En effet, s'il faut observer le contenu des représentations linguistiques propres à une communauté linguistique, il faut chercher également à étudier les processus linguistiques participants à l'émergence des représentations dans la co-construction discursive.

Ainsi, si le recours aux connaissances psychosociologiques a permis de complexifier la définition de la notion de représentation dans ce domaine de recherche, l'architecture méthodologique caractéristique de la psychologie sociale ne peut répondre dans son ensemble aux attentes de cette recherche. Toutefois, parmi les méthodes de recueil du contenu d'une représentation telle qu'ont été définies en psychologie sociale, les techniques dites interrogatives et particulièrement la technique d'entretien et le questionnaire semblent répondre aux exigences de ce travail de recherche. Il a été dit précédemment que ces techniques conservaient un rôle majeur dans l'étude des représentations.

4. Les méthodes d'enquêtes en sociolinguistique

Dans le domaine de la sociolinguistique, notons dans un premier temps que les méthodes d'observations sont fortement conditionnées par l'une des spécificités de cette discipline : la sociolinguistique est une *science de terrain*. La multiplicité des approches méthodologiques est donc en grande partie motivée par l'hétérogénéité des terrains étudiés.

De ce fait, on peut distinguer en sociolinguistique les méthodes d'observations des méthodes d'enquêtes. Dans la première catégorie, on distingue des observations directe, indirecte et/ou participante ; dans la seconde catégorie, on distingue différents types d'enquêtes à l'instar de l'entretien, du sondage ou du débat. Maurer (1999) a réalisé une recherche visant à déterminer les méthodes d'enquêtes les plus fréquemment utilisées en sociolinguistique. En partant d'un corpus constitué de 29 enquêtes concrétisées entre 1993 et 1995, l'auteur parvient à des conclusions tendant à confirmer certaines intuitions quant aux approches méthodologiques privilégiées en sociolinguistique. Apparaissent ainsi 5 grands types d'études en sociolinguistique : l'étude des locuteurs face à une langue et de leurs représentations ; *l'étude des composantes d'une situation plurilingue* ; *l'étude de la variation sociolinguistique* ; *l'étude du contexte sociolinguistique de la relation didactique* et enfin *l'étude des phénomènes linguistiques relevant de l'interaction verbale* (Maurer 1999).

Sur la base du corpus défini par l'auteur, le type d'enquête majoritairement employé dans l'observation des représentations est le questionnaire, le plus souvent constitué de questions fermées. L'inconvénient principal de cette technique réside dans son incapacité à dévoiler le processus de construction des représentations dans le champ discursif ainsi que les relations entre les différents contenus représentationnels. Néanmoins, l'étude démontre que le questionnaire est employé isolément dans un seul cas, car les autres enquêtes privilégient l'usage du questionnaire et de l'entretien. Toujours d'après Maurer, le type d'entretien privilégié est l'entretien semi-directif, car ce dernier privilège le travail interactionnel dans une plus large mesure que ce qu'on puisse rencontrer dans le cadre de l'entretien directif qui se rapproche plus du sondage oral.

5. Choix et construction des variables

On entend par variable, l'ensemble constitué des différentes manières de réaliser la même chose (un phénomène, un signe...) (Calvet, 1998). L'on distingue selon la typologie des sciences sociales deux cas de variables : indépendantes et dépendantes. Les premières sont celles dont on veut expliquer les variations, alors que les secondes sont celles dont on essaie de mesurer et de comprendre l'influence sur une variable dépendante (Singy, 1997). Il existe une

multitude de variables susceptible de décrire sociologiquement un individu et la prise en compte de ces variables est plus ou moins abstraite.

Dans cette étude, l'on a fait appel aux variables indépendantes. Ces variables incluent le sexe, l'âge et le niveau d'étude.

Le sexe est une variable dite de fait dans la mesure où les données qu'elle présuppose sont directement accessibles (Singy, 1997). C'est une variable unidimensionnelle, basée sur un indicateur à deux valeurs : le masculin et le féminin. Boyer (1990) affirme

« qu'on ne connaît pas de société humaine où le sexe des individus ne constitue pas un paramètre de différenciation sociale : dans toutes les structures sociétales connues, le sexe biologique détermine, pour une part qui peut certes être variable, le rôle social, le pouvoir économique et le pouvoir politique des individus ».

De nos jours, plusieurs enquêtes sociolinguistiques menées sur le terrain démontrent que le facteur sexe joue un rôle important dans la société.

Dans la plupart des sociétés, l'âge est une donnée socialement pertinente. Il s'agit d'« une variable de fait quantitative et unidimensionnelle faisant appel à un indicateur : l'appartenance à une tranche donnée » (Singy 1996). Le variable âge a été en grande partie neutralisée dans la mesure où cette enquête a été portée sur des sujets étant entre le niveau 1 à 3. Cette limite a été choisie de façon à obtenir une relative homogénéité par rapport à l'influence directe de la scolarisation. La population interrogée pour cette recherche est donc limitée aux adultes.

Le niveau d'étude est une variable sociologique. Le choix pour cette recherche a porté sur des étudiants du premier cycle de l'université de Dschang.

6. Échantillonnage

Le choix des locuteurs enquêter dans le cadre de cette étude a été effectué selon des critères du niveau d'étude, car cette recherche est menée sur des étudiants du premier cycle. Le critère âge et sexe n'ont pas été mis en avant. L'échantillon consiste à « sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, en expliquant la raison de ce choix, de déterminer des acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses que l'on pose » (Blanchet et Goldman, 1992). Les sources d'informations devront être identifiées, d'où l'importance du choix de l'échantillon après que la population cible aura été identifiée. Ceci constitue un moment important de l'enquête. Selon Singly (1999), la question de population et de l'échantillon est inséparable de la construction théorique de l'objet. À ce stade, quelques

questions doivent être posées à savoir : comment y parvenir et quel doit être le mode d'échantillonnage ?

En effet, les situations sur lesquelles le chercheur travaille réellement et qu'il va soumettre à son questionnaire ou à son protocole d'observation constituent son échantillon (qui est très souvent un petit sous-ensemble de la population) (Martin, 2005).

« Tout chercheur dispose de deux stratégies pour conduire son étude, soit il réalise une enquête exhaustive auprès de tous les individus de la population qui l'intéresse, soit il se contente d'examiner les morceaux, » sous ensemble », ou « fraction » appelés échantillon de cette population » (Martin, 2005).

Dans cette recherche, c'est cette dernière qui nous intéresse.

Pour la taille de l'échantillon, et prenant à témoin Blanchet et Goldman (1992),

« L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est, de manière générale, de taille plus réduite que celui d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Ils ajoutent la détermination du nombre d'entretiens nécessaire à une enquête, particulièrement la taille de l'échantillon dépend, en premier lieu, du thème de l'enquête (faiblement ou fortement multidimensionnel) et de la diversité des attitudes supposées par rapport au thème, du type d'analyse projeté (recensement de thèmes ou analyse du contenu plus exhaustive), et enfin, des moyens dont on dispose (en temps et en argent) ».

Quant au mode de l'échantillonnage dans l'enquête par entretien et questionnaire principalement, on bâtit fréquemment un échantillon diversifié, qui repose sur la sélection de composantes non strictement représentatives, mais caractéristiques de la population. Cette diversité peut être elle-même définie en fonction de variables stratégiques soit liées au thème et supposées, à priori, jouer un rôle très important dans la structuration des réponses ; ou bien à partir des variables descriptives classiques de positionnement, telle que sexe, âge, catégorie sociale, etc. (Blanchet et Goldman, 1992). Les variables âge, sexe ont été prises en considération dans ce travail, car ce mode d'échantillonnage s'impose lorsqu'on ignore l'univers de référence dont il faudrait extraire l'échantillon, et lorsqu'on ne peut préjuger des dimensions structurales des comportements et des représentations à étudier (Blanchet et Goldman, 1992).

Pour cette recherche, le cadre d'étude a été l'université de Dschang, sachant qu'elle est un lieu d'usage par excellence de la langue française et de confrontation de normes linguistiques. L'intérêt a donc été porté sur les étudiants du premier cycle donc entre la première, deuxième et troisième année universitaire. L'enquête a été effectuée auprès de 131 étudiants parmi lesquelles 5 ont été interviewés.

7. Corpus et terrain d'enquête

Le terrain est considéré comme le « lieu » d'émergence du corpus. Celui-ci est supposé être recueilli et prélevé sur le terrain. N'importe quel chercheur peut prélever cela sans que l'incidence sur les résultats de la recherche en soit ressentie.

Le corpus défini dans le cadre de cette recherche est constitué d'un regroupement de données écrites et orales, réalisées en langue française et visant à permettre et faciliter l'observation et l'analyse de la co-construction discursive des représentations. Ces données découlent d'une tâche spécifique qui est demandée aux sujets à savoir la production de discours dans le cadre d'un entretien de recherche. L'objection pratique, elle est qu'à tout moment le descripteur peut ressentir le besoin de compléter ou de vérifier son information et que s'il se refuse à satisfaire ce besoin quand il le ressent, il écarte volontairement certains aspects de la réalité, nullement parce qu'ils ne sont pas pertinents, mais parce qu'ils lui avaient échappé tout d'abord (Martinet, 1945).

Le caractère urbain constitue en fait la spécificité de notre terrain. Le milieu urbain est considéré comme le lieu privilégié d'affluence des populations d'origines diverses et donc de contact de cultures et de langues. Comme le souligne Calvet (1993) « la ville, point de convergence des migrations et donc de différentes langues du pays est un lieu d'observation privilégié pour le linguiste ». Calvet (1993) qualifie l'agglomération urbaine de « lieu de coexistence » et de « métissage linguistique ». L'urbanisation est également synonyme d'« unification linguistique », car elle nécessite une langue d'intégration à la ville pour les nouveaux arrivants et une langue de communication efficace pour les résidents. L'auteur souligne par ailleurs que :

« Les solutions linguistiques que la ville apporte à la communication sociale ont toutes les chances de s'imposer à l'ensemble du pays : telle une pompe, la ville aspire le plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi le rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'état ».

La ville de Dschang se situe à 45 minutes de route de Bafoussam (60 kilomètres), quatre heures de Douala (300 kilomètres) et cinq heures de Yaoundé (400 kilomètres) (Lebel et Pontié : 2011). La superficie de l'espace urbain de Dschang est évaluée à 5655 ha et se situe dans l'intercession du territoire des chefferies Foto et Foréké-Dschang. La commune de Dschang est limitée au nord par la commune de Nkong-Zem ; au sud par la commune de Santchou ; à l'ouest par la commune de Fongo-Tongo ; au sud-ouest par la commune de Fontem (Lebel et Pontié : 2011).

L'Université de Dschang est une institution publique dont l'essentiel des infrastructures est situé dans la ville de Dschang qui est le chef-lieu de la commune et situé dans le département

de la Menoua, région de l'Ouest Cameroun. Elle fait partie des dix universités d'état que compte aujourd'hui le pays. Cette implantation territoriale fait de l'université de Dschang la plus nationale des Universités au Cameroun. Bilingue, l'Université de Dschang compte plusieurs étudiants de diverses ethnies (Assemblée générale des enseignants de l'université de Dschang année 2017-2018. Archive).

8. Choix du type d'enquête : le questionnaire et l'entretien semi-directif

Le choix concernant le type d'enquête à effectuer n'est pas uniquement motivé par l'influence de certaines méthodologies dans l'étude des représentations en sociolinguistique. Ces deux méthodes vont permettre d'accéder aux différentes facettes des représentations d'un point de vue linguistique. Le phénomène étudié, il est toutefois possible de privilégier la méthode rendant possible une approche de celui-ci. En ce sens, s'il est inévitable de créer des zones d'ombres avec une méthode d'observation, il importe toutefois de déterminer celle-ci de manière à restreindre au maximum l'inaccessibilité de certaines données.

8-1. L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est considéré par Jacques Bres (1999 : 53) comme un outil de recueil des données. Sa médiation permettrait aussi d'atteindre la parole des informateurs en court-circuitant les pratiques sociales dans lesquelles elle se construit au quotidien. Toutefois, le détour de l'interview irait plus rapidement sinon plus droit au but — que l'observation directe desdites pratiques. L'entretien semi-directif semble être le meilleur dont nous disposons pour faire produire des discours. Cet axe dans les recherches est primordial, comme le note Boyer (1997 : 14). Selon lui, l'entretien étant l'un des outils de recueil des données privilégié en Sciences Humaines et Sociales. Ce dernier constitue une des enquêtes directes grâce auxquelles un enquêteur peut espérer obtenir les informations par un ou des sujets tiers, en réalisant l'interview lui-même ou en s'en remettant à un assistant plus proche de l'enquêté.

L'entretien reste incontournable dans toute étude de représentation. Ainsi, avant d'être un outil de recherche, l'entretien est une interaction verbale, un événement de discours (speech event), au sens défini par Hymes (1968). C'est d'ailleurs cet aspect discursif que Labov et Fanshel mettent en avant dans la définition qu'ils en donnent : un entretien est un « speech event » dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B (Labov et Fanshel 1977). L'entretien reste, en sociolinguistique, un modèle privilégié de recueil des données langagières authentiques, depuis les enquêtes menées sur l'île de Martha's Vineyard et dans le Lower East Side par Labov (Irène ngoie 2015).

Dans le souci d'obtenir des informations plus détaillées de la part de nos enquêtés, nous sommes proposé de repérer les représentations de ces étudiants autour de la langue française à travers l'entretien semi-directif. Celui-ci nous a permis de recueillir les données qualitatives. L'entretien semi-directif permet aussi de relativiser certains résultats et de faire ressortir des points sensibles chez les enquêtés. Afin de bien mener notre recherche et d'avoir un bon traitement des données, il s'est avéré judicieux de limiter le nombre d'enquêtés. Un nombre élevé d'enquêtés peut constituer un obstacle à l'analyse même. Nous avons interviewé 5 personnes. Aussi ne sert-il à rien de collecter un nombre élevé des données qui ne seront pas utilisées plus tard. L'entretien constitue sans doute un instrument privilégié en raison de son accès à « du matériau verbal, à de la matière discursive » (Bres, 1999 : 61). Pour ce faire, l'entretien peut être de trois types :

- L'entretien non-directif : une seule question initiale est posée, l'enquêteur n'intervient uniquement pour encourager la parole de l'interviewé par des régulateurs (hochements de tête, mm, oui) et des relances (reprise des derniers mots de l'interviewé sur un ton non conclusif). Exemple : Que représente le français pour vous ?

- L'entretien directif : constitué de questions fermées (qui sollicitent une réponse négative ou affirmative. Exemple. Aimez-vous la langue française ?) ou semi-fermées (dont les réponses ont un choix limité. Exemple. Dans quelle mesure trouvez-vous le français difficile ? à l'oral ou à l'écrit). Dans ce type d'entretien, l'enquêteur pose une question et après avoir obtenu la réponse de l'enquêté, il poursuit avec la suivante.

- L'entretien semi-directif ou interactif : constitué de questions ouvertes auxquelles l'interviewé peut répondre librement en livrant des opinions, des commentaires, des jugements (*Exemple*. Que représente le français pour vous ?). L'interaction entre enquêteur/informateur dans ce type d'entretien est majeure ; en plus de poser les questions et d'écouter attentivement, l'enquêteur réagit au discours de l'interviewé par des rires, la reconstruction et réorganisation des questions en fonction des réponses apportées, etc. (Blanchet, 2000 : 45).

Ceci dit, nous voyons que l'entretien permet le contact direct entre enquêteur et enquêté favorisant une interaction plus humaine et l'acquisition d'un matériau plus « autonome » dans le cas des entretiens non directifs et semi-directifs. Les inconvénients de cet outil concernent le cout en temps et en moyens financiers, la taille réduite de l'échantillon et l'ensemble d'attitudes et discours d'ajustement de l'informateur (Boukous, 1999 : 24 ; Blanchet, 2000 : 46).

In fine, le choix porté sur l'entretien semi-directif a été fait en respectant la configuration duelle enquêté/enquêteur. Si le succès de cette méthode d'observation tient en grande partie au

développement des études interactionnistes (Maurer, 1999), cette légitimité n'a pas toujours été acceptée et l'entretien semi-directif a pu susciter certaines méfiances, comme chez Wanner (1993 : 32), qui estime que les échanges entre enquêtés et enquêteur peuvent altérer les résultats.

8-2. Limites de l'entretien semi-directif

Le concept de représentations linguistiques s'il est difficile à définir montre une très grande complexité. Il est à noter premièrement que toute étude sur les représentations linguistiques ne peut se prévaloir d'aucune vérité scientifique, car les connaissances découlent de l'observation et l'analyse de données n'est pertinente que pour ces seules données. Les représentations linguistiques qu'on peut mettre à jour en étudiant les stratégies discursives actualisées par les informateurs ne sont ni vraies ni fausses, car elles n'existent qu'à ces moments interactionnels et particuliers qu'on les rencontre entre enquêteur et enquêtés. Les contenus de ces représentations linguistiques dépendent donc des caractéristiques de l'interaction.

Ainsi, si l'on considère que les représentations linguistiques se réélaborent au cours de l'interaction, l'on peut tranquillement considérer que les données obtenues à partir de l'informateur, mais dans le cadre d'une conversation à bâtons rompus auraient été différentes. Ceci ne signifie pas que les contenus représentationnels mis en circulation par nos informateurs sont erronés, mais elles témoignent du fait que les représentations sont co-construites dans une interaction parce qu'elles remplissent une fonction dans cette interaction, mais pas forcément dans une autre. Ce constat illustre le fait suivant : « il *n'existe pas de "vérité pure" des représentations* » (Maurer, 1999 : 183), ou tout au moins cette vérité n'est-elle pas atteignable. L'élaboration dans et par l'interaction qui est la caractéristique princeps des représentations linguistiques induit le fait que leur véracité n'est valable que dans un temps, lieu précis ainsi que dans une situation interactionnelle momentanée.

8-3. Le questionnaire

Le questionnaire, technique de recherche le plus utilisé en sciences sociales est celui qui est le plus utilisé dans ce travail. Il consiste à poser une série de questions pour réunir les informations et ces informations sont par la suite exploitées afin d'infirmer ou de confirmer les hypothèses soulevées. Il est approprié pour ce genre d'enquête sociolinguistique et a pour objet de recueillir des données qui permettront de faire une analyse quantitative et qualitative.

Le questionnaire de cette étude, rédigé en langue française a été distribué par le chercheur même. Sa valeur euristique a été expliquée et aucun gêne a été constaté de la part des étudiants. Cette étape a beaucoup servi pour avoir une idée sur la faisabilité de la recherche et

fiabilité des résultats. Le questionnaire a compris vingt-deux (22) questions. Ils englobent des questions d'identités, de faits et d'opinions. Ces questions sont des questions fermées, ouvertes et semi-fermées.

Le type de questionnaire que nous avons adopté est celui composé de questions de faits et d'opinions en forme de questions majoritairement semi-fermées et quelques-unes ouvertes. L'intérêt de ce choix réside d'une part dans la simplicité des questions semi-fermées encourageant la participation des enquêtés, et d'autre part, dans la praticité de la forme du questionnaire à l'heure de traiter les données, car les réponses aux questions semi-fermées sont relativement plus faciles à synthétiser en tableaux et graphiques statistiques.

Parmi les principaux avantages du questionnaire, nous trouvons le caractère standardisé permettant de soumettre les sujets aux mêmes questions, l'absence de l'effet de la personnalité et de l'humeur de l'enquêteur sur les réponses, et la possibilité de travailler avec un échantillon plus large. En revanche, l'inconvénient majeur de cet instrument concerne la rigueur dans son élaboration et la prise en compte de toutes les propriétés mentionnées précédemment afin de concevoir un questionnaire adéquat et fiable.

Nous avons retenu, d'une part, la forme des questions ouvertes, afin de laisser le plus de latitude possible aux enquêtés, sans les influencer et de permettre l'expression du plus grand nombre et de la plus large variété de formulations des représentations. D'autre part, nous avons retenu la forme des questions fermées pour la première catégorie de nos enquêtés constituée par des élèves. Ghiglione et Matalon (1998 : 101) distinguent : les questions ouvertes et fermées. Les questions ouvertes auxquelles le sujet répond comme il le désire, donne les détails et les commentaires qu'il juge bons, et utilise son propre vocabulaire, ce qu'il dit étant en général intégralement noté par l'enquêteur. Les questions fermées, où l'on présente au sujet, après avoir posé la question, une liste préétablie de réponses possibles, parmi lesquelles on lui demande d'indiquer celle qui correspond le mieux à celle qu'il souhaite donner. »

En ce qui concerne la formulation des questions, les suggestions de Ghiglione et Matalon (1998, 106 : 122) ont retenu notre attention en ce sens que : le vocabulaire doit être simple ; on s'efforcera d'éviter les termes vagues. Il faut veiller à une structure logique de la question. Les négations dans les phrases interrogatives, et surtout les doubles négations, peuvent être source d'ambiguïté, d'incompréhension et d'erreur ; il ne faut en aucun cas introduire deux idées dans la même question. Ce sont ces principes de formulations qui ont, dans la perspective de l'entretien de pré-enquête, aidé à élaborer nos questions.

Pour élaborer notre questionnaire, nous nous sommes inspirés de la thèse de Bagouendi (2007) sur l'enquête du français au Gabon. D'autres travaux nous ont aussi apporté leur part d'inspiration, notamment ceux de Biloa (2010), Sol (2009) et Badibanga (2008). Toutefois, cette recherche s'écarte des autres par leur remodelage aux problèmes linguistiques particuliers des étudiants de l'université de Dschang.

Le questionnaire ne permettant pas de savoir comment se construisent les représentations, nous avons complété notre dispositif en faisant appel à une autre méthode d'enquête : les entretiens. Les entretiens ont rempli leur fonction et les éléments recueillis ont permis de contribuer à l'élaboration d'un premier prototype du formulaire de questionnaire. Selon Freyssinet-Dominjon (1997 : 62), l'élaboration du questionnaire s'apparente à une opération de traduction. À partir d'une problématique ou d'un faisceau d'hypothèses de recherche, il s'agit de traduire les questions à résoudre en questions de questionnaire, de transformer les questions que le chercheur se pose en question qu'il pose. Dans bien des cas, cette « traduction » consiste à passer de l'abstrait au concret et du général au particulier. En d'autres mots, de chercher les indicateurs matériels à propos desquels s'expriment des opinions ou des attitudes.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Malgré la planification et l'organisation méthodologique et technique, nous avons rencontré certaines difficultés au cours de l'enquête de terrain. Premièrement, la qualité de données parfois fournies par les participants était faible. Ces données étaient parfois incomplètes, partiellement remplies ou biaisées. La deuxième difficulté de ce travail se situe au niveau de l'accès aux données. L'accès aux données a été parfois limité en raison de difficultés à obtenir la permission. Certains de ces étudiants ont clairement énoncé que ce travail ne va en aucun cas les aider donc ils ne vont pas participer. D'autres ont été méfiants et ont refusé de participer disant qu'ils ont peur de se retrouver dans des choses mystiques plus tard, car le dehors est mauvais. La troisième difficulté s'est faite ressentie au niveau de la lenteur de certains participants à bien assimiler certaines questions posées. Le chercheur a donc passé du temps à les expliquer de quoi il était question. Toutes ces défaillances justifient à juste titre les faiblesses qui pourront certainement être observées dans ce travail et comme tout chercheur, nous avons pu nous adapter aux difficultés afin de parvenir au terme de notre étude.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Dans ce chapitre, nous avons l'ambition de donner une présentation claire, précise et concise des données collectées sur le terrain. L'analyse d'une étude est faite en deux temps : il s'agit de passer au codage et au traitement des données. Pour ce faire, notre première tâche consiste à faire une description des données en lien avec nos objectifs de l'étude et la seconde sera consacrée à la vérification de nos résultats de l'étude.

I. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET APERÇU DES DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE

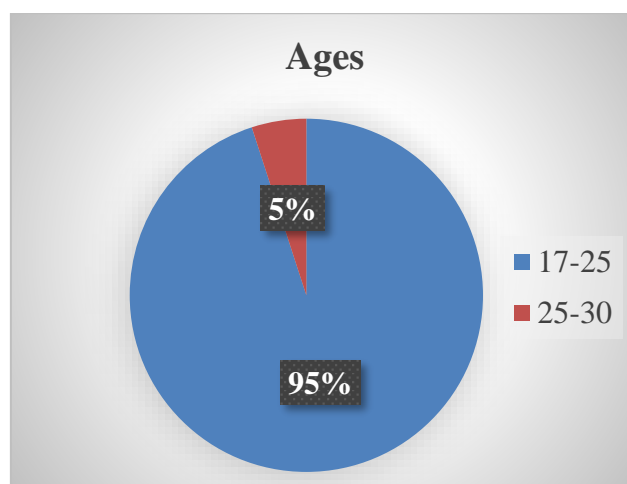
Conformément à l'outil de collecte des données, la présentation des résultats de l'étude fait une analyse descriptive sur les différentes variables. Les résultats obtenus après le dépouillement des données démontrent que les réactions des étudiants aux questions posées ainsi que les réponses données sont loin d'être d'un accord commun. Ci-dessous sont quelques résultats susceptibles de livrer les sentiments de ces étudiants vis-à-vis de la langue française

1. Analyse descriptive des données relatives à l'identification des répondants.

Il est important pour nous dans cette articulation de présenter et de décrire minutieusement les résultats obtenus après une analyse des données collectées. Nous présenterons premièrement nos données collectées en rapport avec la variable identification des répondants.

- Thème 1 : Identification des répondants

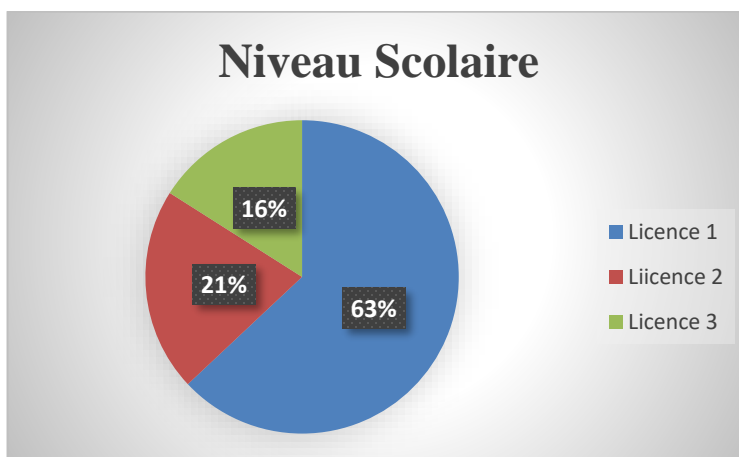
Graphique 1 : : Q1 : Choisissez votre classe d'âge ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

La répartition des données issues du graphique 1 montre que dans l'ensemble, les enquêtés les plus représentés ont un âge compris entre 17-25 ans soit près de 95% de taux de représentativité. L'analyse sur l'âge chronologique des répondants de notre échantillon nous permet de constater que la population la moins représentée dans cette enquête en termes d'âge est comprise dans l'intervalle 25-30ans. Cette population représente 5%.

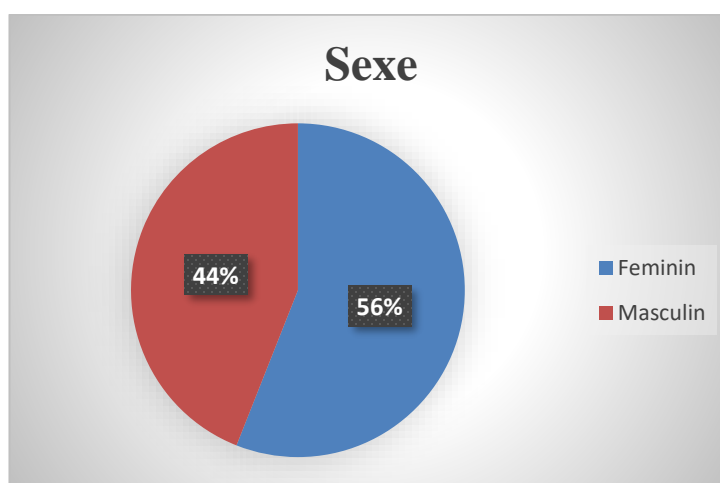
Graphique 2 : Q2 : Quel est votre niveau scolaire ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023

La répartition des données issues du graphique ci-dessus montre que sur l'ensemble des participants, 82 répondants soit 63% sont des étudiants du niveau 1, 27 soit 21% sont des étudiants du niveau 2 et 21 soit 16% sont des étudiants du niveau 3. Il faut remarquer que le nombre des répondants du niveau 1 est largement plus nombreux que ceux des autres niveaux.

Graphique 3 : Q3 : Quel est votre sexe ?

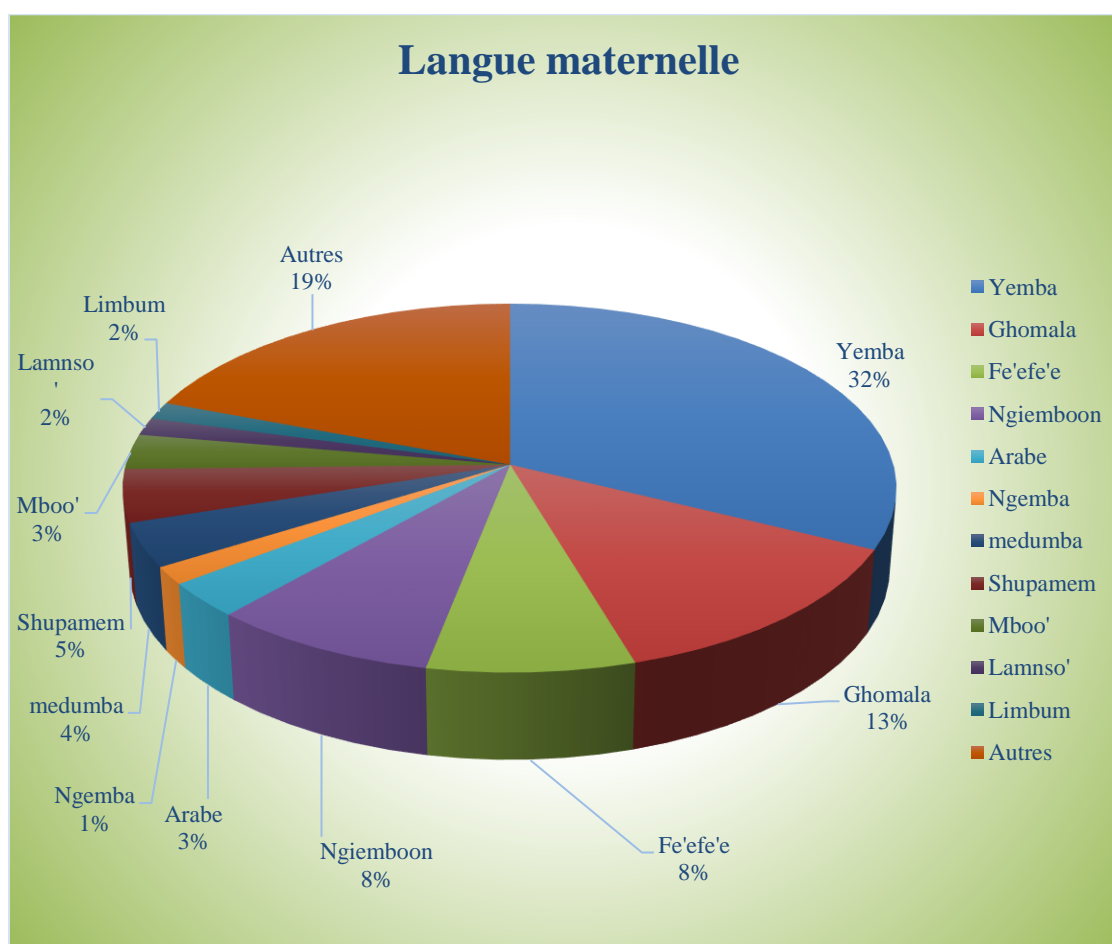


Source : Enquête de terrain de Novembre 2023

Comme nous l'avons déjà explicité, la variable du sexe sera prise en considération dans cette étude, car son importance est non négligeable dans l'étude des *représentations*. Plusieurs études montrent que les femmes se distinguent linguistiquement des hommes et maints chercheurs ont démontré que le sexe influence le comportement linguistique et les représentations. L'observation de ce graphique ci-dessus montre que notre population d'étude est composée de 130 sujets inégalement répartis entre les genres. Ainsi nous avons 73 sujets du genre féminin soit 56%. Par contre 57 soit 44% des sujets sont du genre masculin. À l'analyse, l'on observe qu'ici que la forte représentativité des sujets est féminine. Toutefois, l'analyse des données rend compte de ce que la représentativité en termes de genre a été effectivement prise en compte dans cette étude.

- Thème 2 : Questions Ouvertes

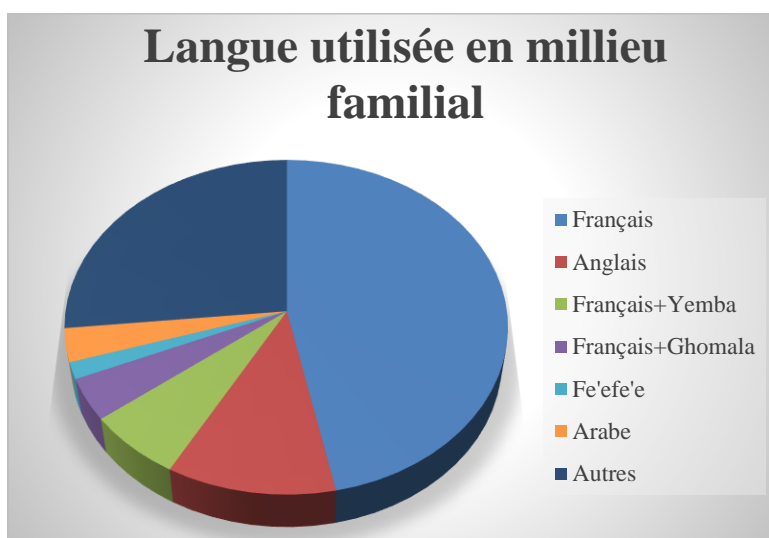
Graphique 4 : Q4 : Quelle est votre langue maternelle ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

La répartition des données issues du graphique ci-dessus montre que sur l'ensemble des participants viennent de diverses tribus et ont différentes langues maternelles. Parmi ces répondants 42 pratiquent la langue Yemba comme langue maternelle soit 32%, 17 langue Ghomala soit 13%, 11 la langue Ngiemboon soit 8%, 10 la langue fe'efe'e soit 8%, 4 l'Arabe soit 3%, 2 le Ngemba soit 1%, 5 le Medumba soit 4%, 6 le Shupamem soit 5%, 4 le Mbo'o soit 3%, 2 le Lamnso' soit 2%, 2 le limbum soit 2% et 25 pour d'autres langues soit 19%. Le fort pourcentage de la langue Yemba comme langue maternelle s'explique par le fait que l'université de Dschang se situe dans la commune de Dschang et la majorité des habitants de Dschang et villages environnants ont pour langue maternelle le Yemba.

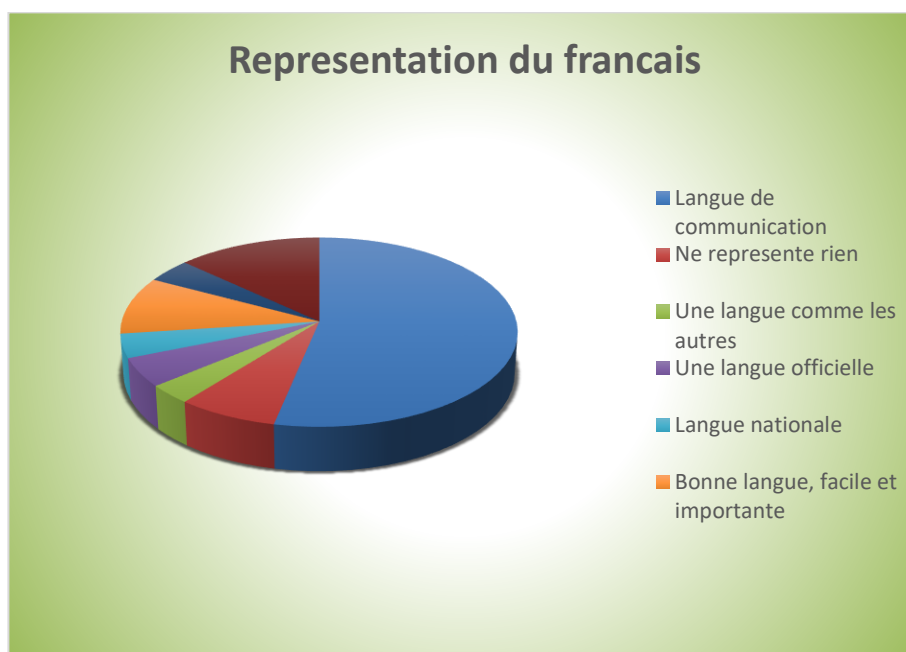
Graphique 5 : Q5 : Quelle langue utilisez-vous dans votre milieu familial ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

L'observation de ce graphique ci-dessous nous laisse entrevoir que notre échantillon est composé majoritairement des sujets qui usent du français dans leur milieu familial donc 58 sujets soit 47%, 14 font usage de la langue anglaise soit 11%, 8 font usage du français et du Yemba soit 6%, 5 font usage du français et du Ghomala soit 4%, 4 utilisent l'Arabe soit 3%, 2 le fe'efe'e soit 2 % et 33 pour d'autres soit 27%. Cela nous amène à dire que notre population d'étude fait beaucoup plus usage de la langue française dans le milieu familial que toutes autres langues.

Graphique 6 : Q6 : Que représente le français pour vous ?

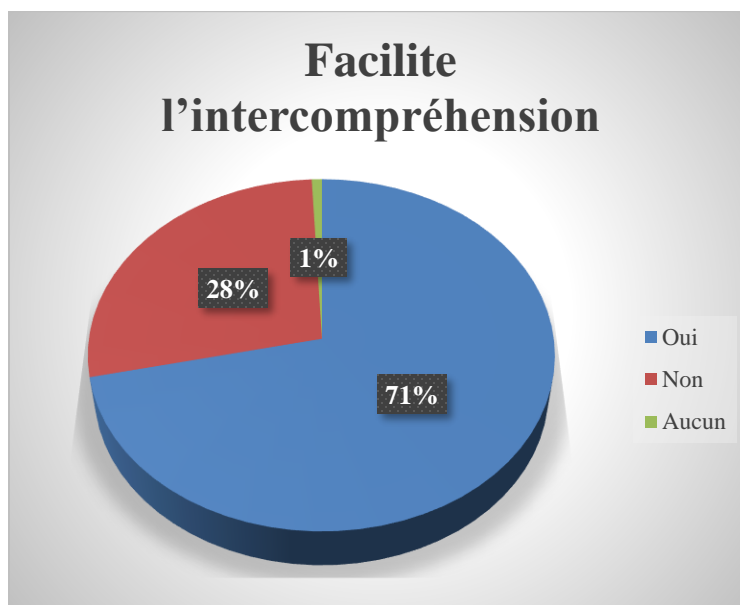


Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Au regard du graphique 6, il est possible de contempler dans cette panoplie des données sur l'opinion recueillie en rapport avec la langue française. A cette question 50% soit 65 des sujets pensent essentiellement que le français est une langue qui facilite la communication, 7% soit 9 enquêtés pensent que le français ne représente rien pour eux, 3% soit 4 répondants considèrent le français comme les autres langues c'est-à-dire qu'elle n'a rien de spécial, 5% soit 6 pensent qu'elle est une langue officielle, 4% soit 5 pensent qu'elle est une langue nationale, 9% soit 12 disent d'elle une bonne langue, facile et importante dans la société, 4% soit 5 disent qu'elle est une langue très difficile et 12% soit 16 sujets se représentent autre chose de cette langue. 6% soit 8 ont répondu pas répondu cette question.

- Thème 3 : Questions fermées

Graphique 7 : Q7 : Pensez-vous que le français est une langue qui facilite l'intercompréhension et la communication internationale ?



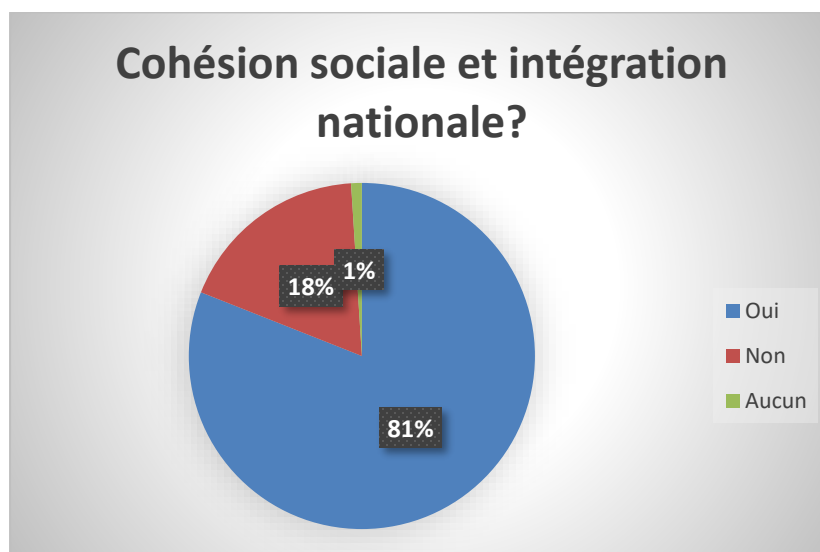
Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Dans le graphique 7 ci-dessus représentant l'avis des répondants sur la question portant sur le français comme étant une langue facilitant l'intercompréhension et la communication internationale. L'on constate qu'une répartition des avis très positifs de 93 soit 71% des enquêtés sur la modalité « oui », après 36 répondants avec 28% pour modalité « non » et enfin 1 sujet avec un taux de 1% qui n'est ni pour oui, ni pour non, mais plutôt pour aucune idée. La majorité de ces étudiants reconnaissent au français le statut de langue qui favorise et facilite l'intercompréhension entre les Camerounais d'origines différentes. En effet, le français est la première langue officielle dans huit (8) des dix (10) régions que compte le Cameroun et le pourcentage de la population francophone tourne autour de 80% de la population totale du pays. Aussi, les participants reconnaissent également le statut international du français et cela est logique vu que c'est grâce à cette langue que le Cameroun est affilié aux organisations internationales à l'instar de la francophonie.

Graphique 8 : Q8 : Pensez-vous que le français soit une langue importante ?

Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

La distribution du graphique 8 ci-dessus laisse transparaître la répartition de l'échantillon sur la question liée à la l'importance de la langue française. On observe que 114 soit 88% des sujets ont répondu « oui » contre 16 soit 12% des répondants qui ont mis l'accent sur « non ». Ceci montre que plusieurs de ces étudiants sont attachés à cette langue, car elle occupe une place importante. Étant la langue officielle majoritaire du pays, plusieurs étudiants pensent que le français est une langue importante, car on l'utilise dans les échanges et la communication courante. Aussi, l'on ne saurait mettre en cause le « prestige » dont continue de jouir la langue française en Afrique et notamment au Cameroun. Comme le fait remarquer Marie Dollé (2001), « le prestige d'une langue se trouve lié d'une part à la qualité des œuvres, de l'autre à l'influence économique et politique du peuple qui la parle ».

Graphique 9 : Q9 : Le français assure-t-il la cohésion sociale et l'intégration nationale ?

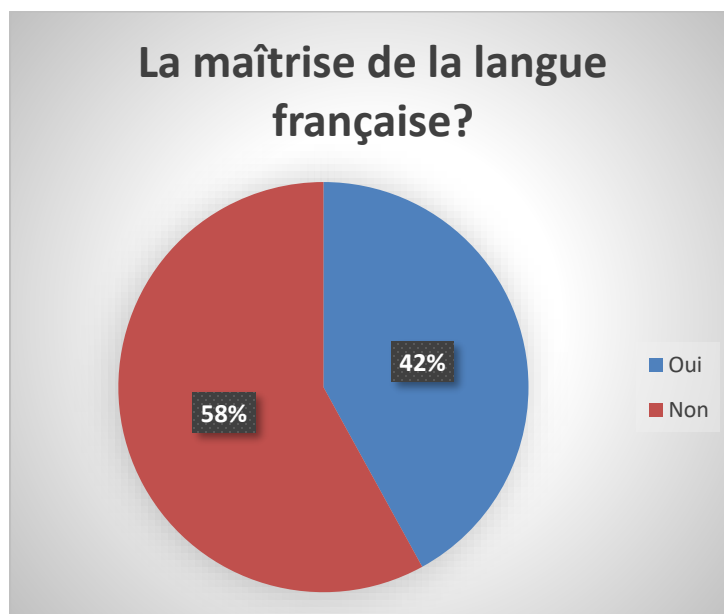
Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

À travers la lecture du graphique 9, l'échantillon est sur le français comme assurance de la cohésion sociale et facteur d'intégration nationale, il a été constaté la forte représentativité des répondants des modalités « oui » avec 105 sujets soit 81% contre 23 sujets ayant donné leurs avis avec la modalité « non » soit 18% et ceux de la modalité n'ayant aucune idée sont 2 sujets soit 1%. Malgré que cette question n'a pas fait l'unanimité auprès des participants, force est de constater que le français s'impose de plus en plus dans la société camerounaise comme langue de socialisation. Les travaux d'auteurs tels que Bitdja'a Kody (2004) prouvent davantage qu'un nombre non négligeable de la population jeune au Cameroun a comme langue de socialisation première le français.

Graphique 10 : Q10 : Aimez-vous la langue française ?

Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

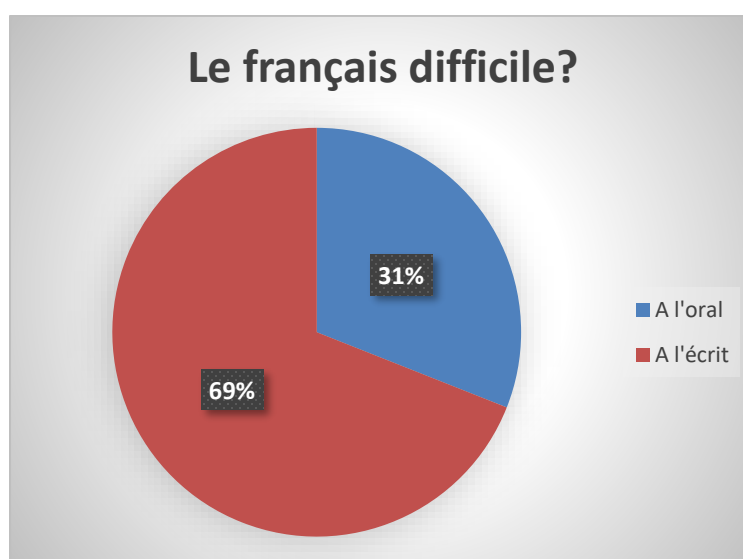
Le graphique ci-dessus présente les échantillons selon la participation à la question relative à l'affection qu'ils portent à la langue française. On remarque que le pourcentage est de 85% soit 110 de nos enquêtés qui aiment la langue française et 20 soit 15% n'aiment pas. Bien que ces étudiants affirment que le français est une langue difficile, langue du colonisateur, ils restent très partagés lorsqu'on aborde le caractère affectif et démontrent avoir de l'affection pour cette langue. Ce sentiment reflète une représentation positive de cette langue.

Graphique 11 : Q11 : Pensez-vous avoir la maîtrise de la langue française ?

Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Au vu des données du graphique 11, il découle que près de 42% soit 54 des sujets ont affirmé avoir la maîtrise de la langue française. Cependant, le nombre de Camerounais qui n'ont presque pas la connaissance de cette langue est de 58% soit 76 sujets. Ceci serait dû, entre autres, au fait qu'un grand nombre de ces étudiants acquiert le français de façon informelle c'est-à-dire dans les rues, marchés. Néanmoins, malgré les efforts déployés par le gouvernement camerounais pour atteindre la scolarisation du plus grand nombre de Camerounais, il existe encore des zones dont le taux de scolarisation reste très bas.

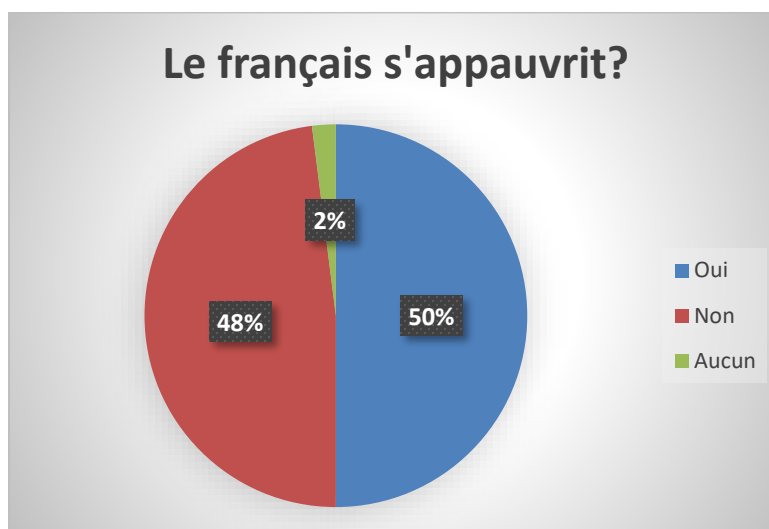
Graphique 12 : Q12 : Dans quelle mesure trouvez-vous le français difficile ? à l'écrit ou à l'oral ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Le graphique ci-dessus montre que 90 soit 69% des répondants approuvent que le français est plus difficile à l'écrit. 40 des répondants soit 31% approuvent plutôt que cette langue est difficile à l'oral. Ainsi ces réponses nous laissent entendre que la majorité de ces étudiants trouvent qu'il est plus difficile de savoir et pouvoir écrire le français que de la parler.

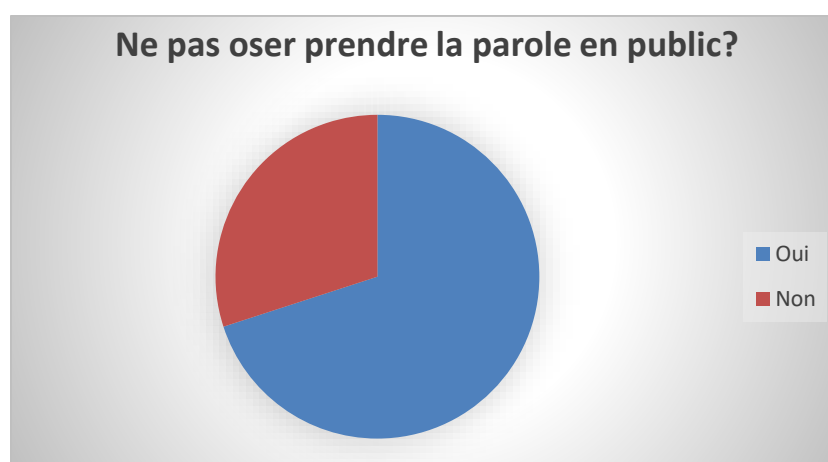
Graphique 13 : Q13 : Selon vous le français est-il en train de s'appauvrir ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Cette présentation renseigne sur les réponses des participants à la question de savoir si le français est en train de s'appauvrir. Il en ressort donc que 65 sujets soit 50% de l'échantillon confirment par la modalité « oui » que cette langue s'appauvrit. 63 répondants soit 48% ont répondu par la modalité « non » et 2 sujets soit 2% disent n'avoir aucune idée à cette question.

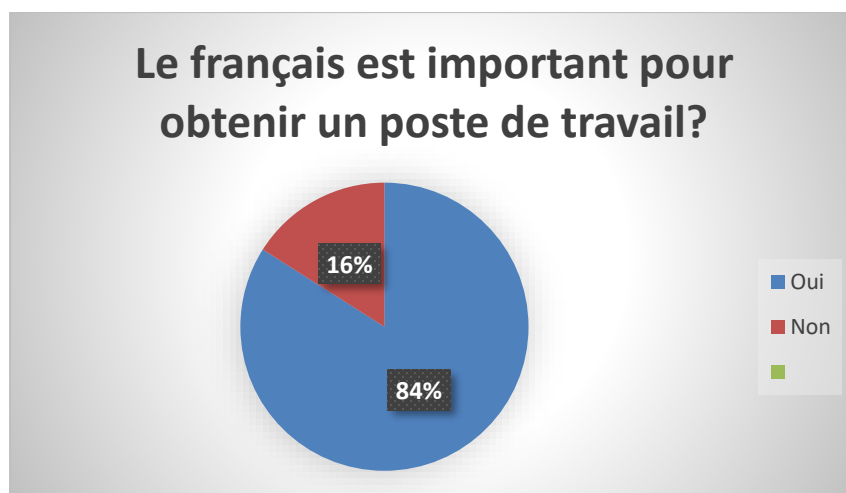
Graphique 14 : Q14 : Vous êtes-t-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en publique de peur de faire des fautes en français ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

De ce graphique il ressort que 91 participants soit 70% affirment déjà avoir eu peur de prendre la parole en public de peur de faire des fautes. 39 sujets soit 30% ne partagent pas ce point de vue et ont choisi la modalité « non ».

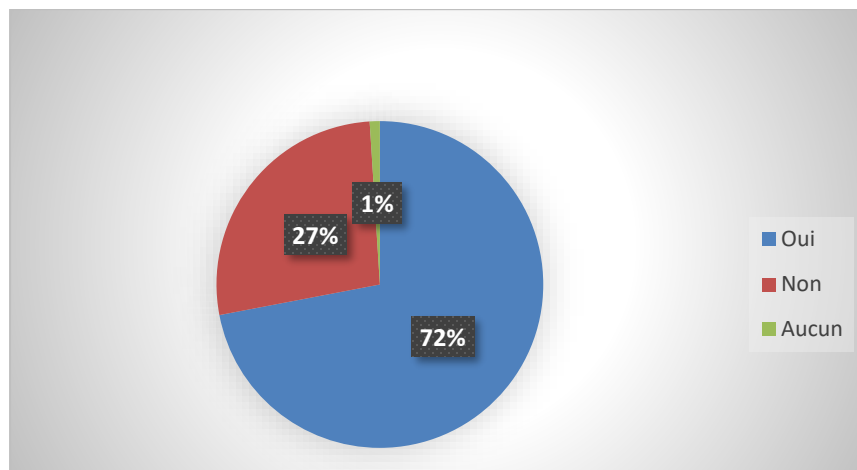
Graphique 15 : Q15 : pensez-vous que l'usage du français soit important pour obtenir un poste de travail ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Le graphique ci-dessous montre que 109 des participants soit 84% estiment que le français est important pour l'obtention d'un poste de travail. 16% des participants soit 21 des sujets ont des avis contraires à ceux des sujets précédents et pensent qu'il y'a tellement de facteurs à réunir pour obtenir un poste le français n'est qu'un détail. Le français au Cameroun reste la langue la plus valorisée dont la langue de l'administration, de la communication officielle, la communication courante, des médias, de l'enseignement, des affaires bien qu'elle partage ce rôle avec la langue anglaise. Selon les écrits de Louis-Jean Calvet (1999 : 12) « plus une langue sert, plus elle est valorisée ».

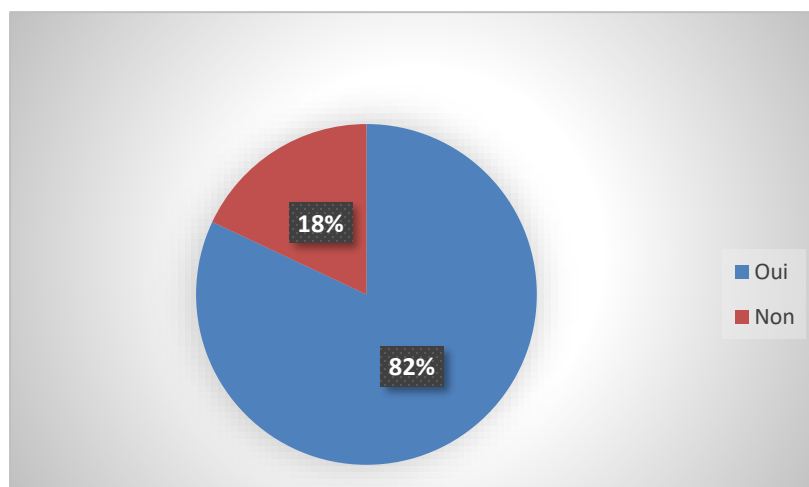
Graphique 16 : Q16 : Le français du Cameroun est-il différent de celui parlé en France et dans d'autres pays Africaines ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Au regard des données du graphique 17 ci-dessus, il ressort très clairement que la majorité des participants soit 94 avec un pourcentage de 72% des sujets pensent que le français parlé au Cameroun est différent de celui parlé en France et dans d'autres pays africains. Par contre 35 participants soit 27% ne sont pas d'avis sur ces points de vue des sujets précédents. Cependant, on remarque que seulement 1% soit 1 participant dit n'avoir aucune idée quant à cette question. Comme le montrent les chiffres, plus de la moitié des enquêtés pensent que le français dont ils parlent chaque jour est différent de celui parlé hors du territoire national. L'on peut également constater que ces participants ont une bonne conscience de la situation linguistique et sociolinguistique du français et donc ils ont une conscience que la langue française est soumise des variations.

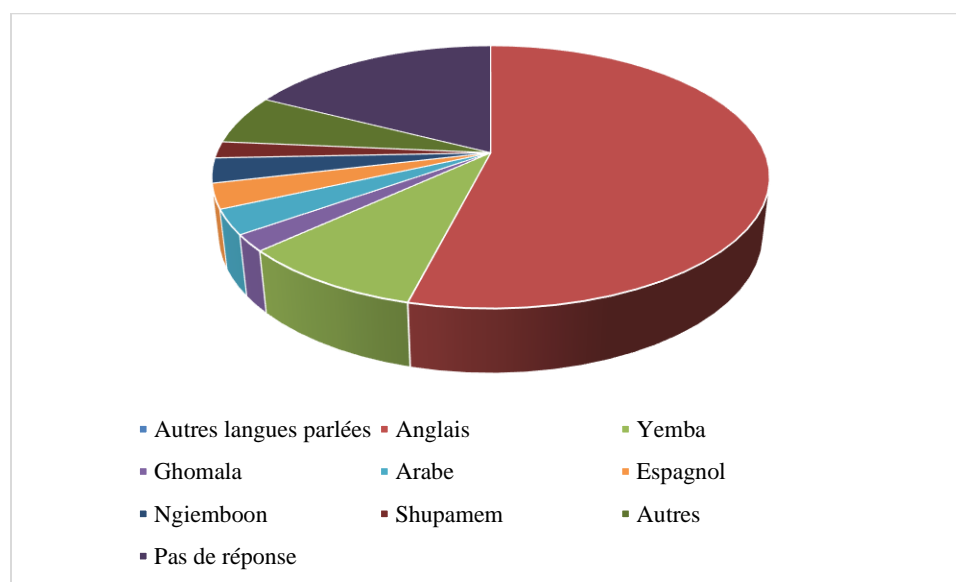
Graphique 17 : Q17 : En dehors du français parlez-vous d'autres langues ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

La présentation des données du graphique ci-dessus offre une vision panoramique des réponses des participants à la question de savoir si les participants parlent d'autres langues en dehors du français. On constate que la majorité de l'échantillon qui a répondu par la modalité « oui » est de 107 soit un pourcentage de 82% des participants par contre 18% soit 23 répondants ont répondu par la modalité « non ».

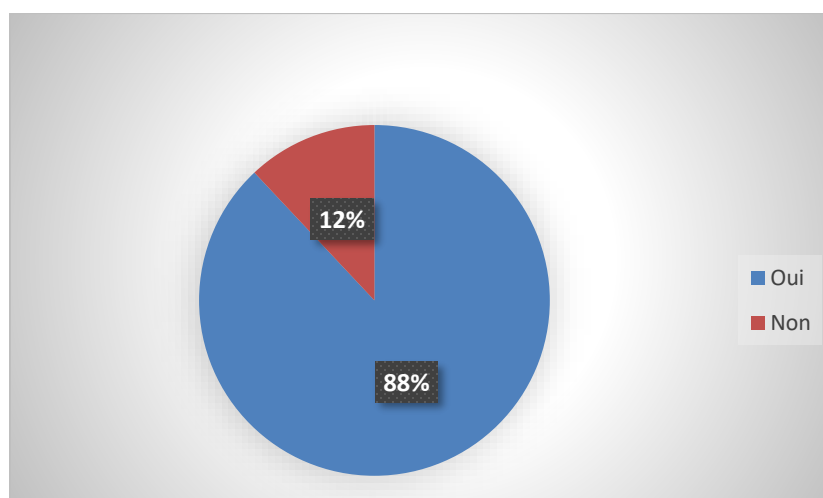
Graphique 18 : Q18 : quelle autre langue parlez-vous ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

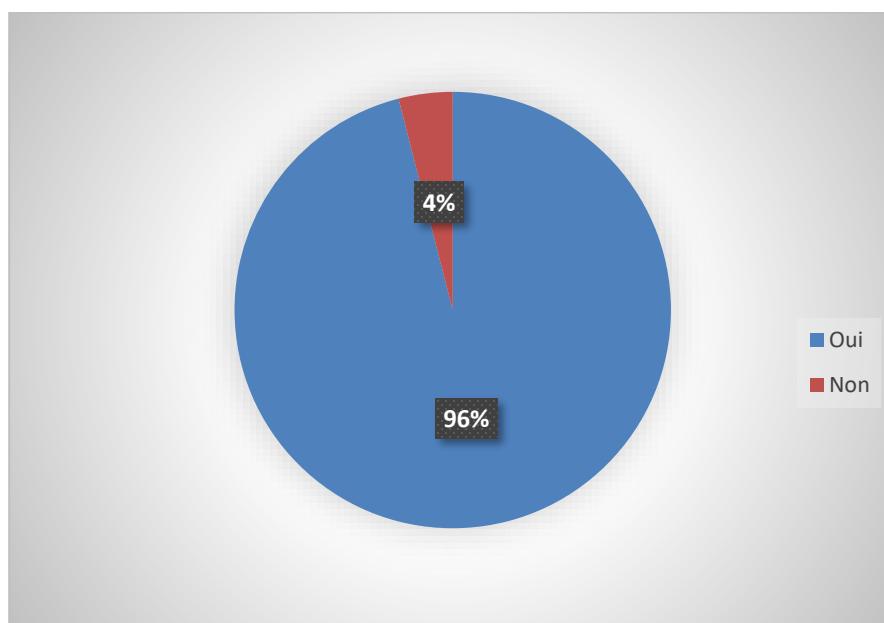
À partir des résultats présentés, il en ressort qu'en dehors de la langue française, ces étudiants parlent plusieurs autres langues que ce soit les langues maternelles ou les langues étrangères. 69 participants soit 53% parlent la langue anglaise, 12 participants soit 6% parlent le Yemba, 3 soit 2,31% parlent le Ghomala, 4 soit 3,08% parlent l'Arabe, 4 soit 3,08% Espagnol, 4 soit 3,08% le Ngiemboon, 3 soit 2,31% le Shupamem, 8 soit 6,16% parlent d'autres langues. 23 soit 17,17% n'ont pas répondu à cette question et cela parce qu'en dehors du français ils ne parlent plus aucune langue.

Graphique 19 : Q19 : Aimerez-vous que vos enfants apprennent et parlent le français ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

De ce graphique il ressort que 114 participants soit 88% veulent que leurs enfants apprennent et parlent la langue française, car elle occupe une place dans la société. 12% soit 16 sujets ne sont pas de cet avis et se penchent pour un « non ». Une grande majorité des participants sont d'avis que leurs enfants pratiquent le français. Pour ces participants, que l'on aime ou pas le français n'a particulièrement rien à faire avec le fait qu'il reste une langue utile. Tous ces participants savent que connaître et pratiquer le français c'est l'espoir d'avoir un emploi que ce soit dans l'administration où dans tout autre secteur où cette langue est la plus utilisée. C'est tout logique qu'un individu choisisse d'apprendre à ses enfants une langue très parlée dans le monde plutôt qu'une langue dont son usage est restreint.

Graphique 20 : Q20 : Aimez-vous la langue anglaise ?

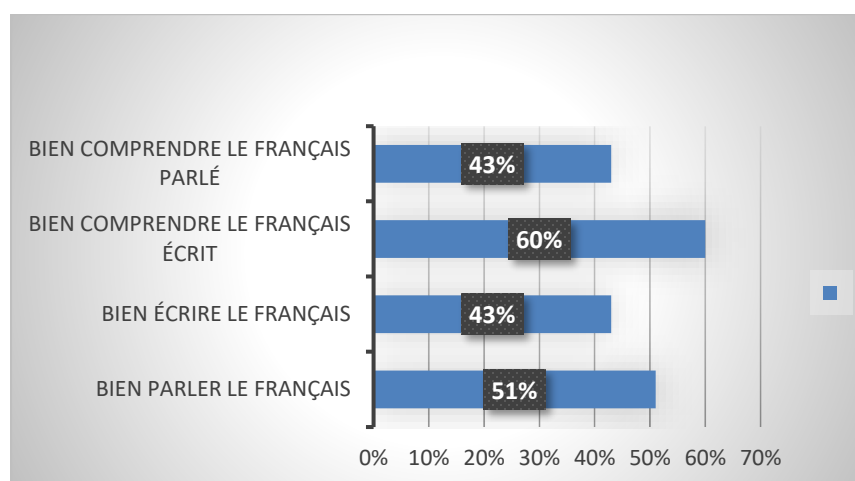
Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

Cette présentation renseigne sur les réponses des participants à la question de savoir si les participants aiment la langue anglaise. On remarque le pourcentage le plus élevé 96% soit 125 participants aiment la langue anglaise. Ce pourcentage est nettement plus grand que celui obtenu dans la question à savoir si les participants aiment la langue française. 4% soit 5 participants disent ne pas aimer la langue anglaise.

Thème 4 : Questions semi — fermées

Graphique 21 : Q21 : Pour vous le plus important est de : choisissez plusieurs réponses si possibles

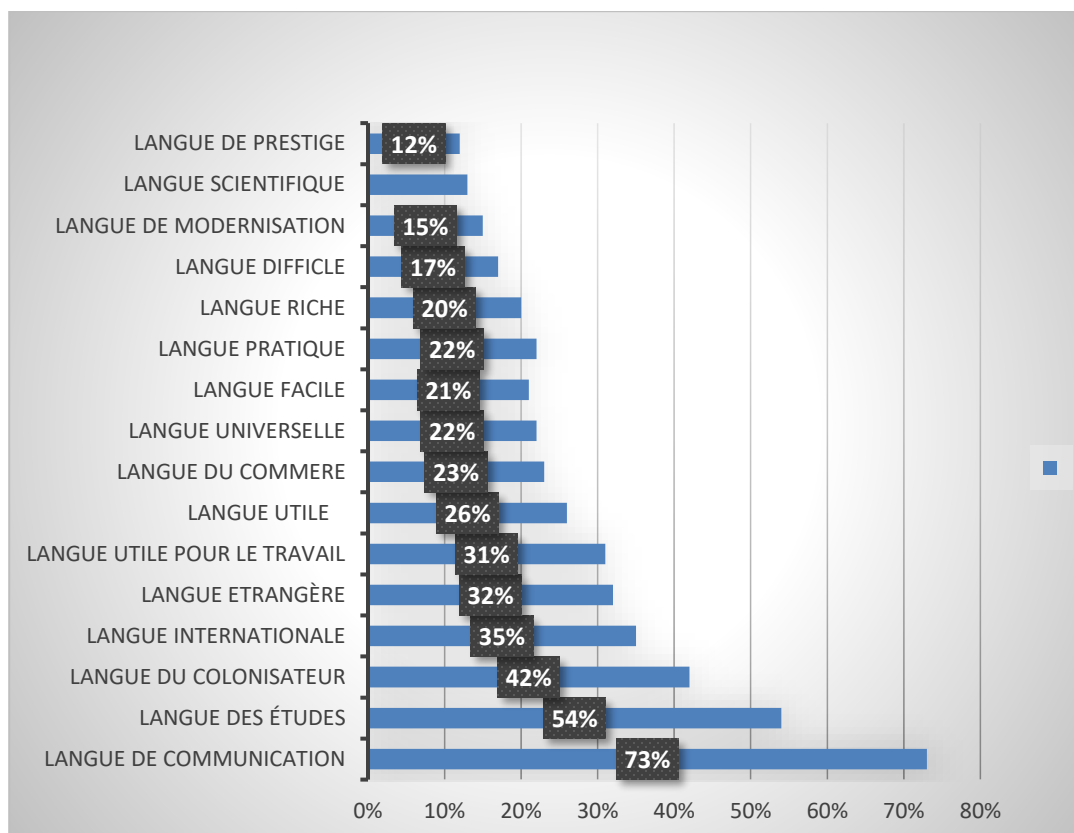
- Bien parler le français ?
- Bien écrire le français ?
- Bien comprendre le français écrit ?
- Bien comprendre le français parlé ?



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023.

De ce graphique il en ressort d'après les réponses des participants, que le pourcentage le plus élevé 78 soit 60 % est celui des participants qui pensent que le plus important est de bien comprendre le français écrit, en second lieu vient 66 soit 50,77% de participants pensent qu'il est plus important de parler le français. 43,5 % soit 57 participants pensent qu'il est important d'écrire le français et enfin 56 participants soit 43,08% trouvent que c'est mieux de comprendre le français parlé. À partir de cette analyse nous pouvons dire que les participants donnent plus d'importance à la maîtrise du français écrit et l'oral.

Graphique 22 : Q22 : Comment pouvez-vous qualifier le français ? Choisissez plusieurs réponses.



Source : Enquête de terrain de Novembre 2023

À partir des résultats présentés, nous constatons qu'un taux de 73 % soit 96 participants considèrent la langue française comme une langue de communication, 54 % soit 76 trouvent que la langue française est une langue des études. 41,54% soit 54 participants pensent qu'elle est la langue du colonisateur, 35,38% soit 46 pensent qu'elle est une langue internationale. Parmi ces participants, 42 soit 32,31% pensent que le français est une langue étrangère, 31,54% soit 41 pensent que cette langue est utile pour le travail, 26,15% soit 34 pensent qu'elle est une langue utile, 23,08% soit 30 participants disent qu'elle est la langue du commerce et 22,31% soit 29 pensent qu'elle est une langue universelle. En outre, un pourcentage de 21,54 % des participants estiment que c'est une langue facile, 22,31% soit 29 pensent également qu'elle est une langue pratique. Le pourcentage de 20 % soit 26 participants considèrent le français comme une langue riche, 16,92% soit 22 disent qu'elle est une langue difficile, 15,38% soit 20 pensent qu'elle est la langue de modernisation,

13,08% soit 17 pensent qu'elle est une langue scientifique et enfin 11,54% soit 15 considèrent la langue française comme une langue de prestige.

II. ENTRETIENS

La transcription orthographique des entretiens

Nous nous sommes servis d'un magnétophone pour enregistrer les interventions des étudiants. Ces interventions ont duré entre 2 à 5 minutes et la durée de l'enregistrement dépendait de la façon de parler de chaque interviewé. Par la suite, les enregistrements ont été transcrits par la suite. Nous avons repris en annexe un échantillon des entretiens réalisés avec quelques étudiants interrogés. Tous les enquêtés ont répondu en langue française. Quelques questions ont été posées aux étudiantes et les réponses étaient comme suit :

Identification des répondants

Question 1 : Classe d'âge

E1- « J'ai 20 ans »

E2- « 18 ans »

E3- « j'ai 22ans »

E4- « j'ai 20 ans »

E5- « j'ai 26 ans »

Le constat fait à partir de ces réponses est que la majorité de ces participants sont âgés entre 17-25 ans et rien qu'un participant l'est entre 25-30 ans.

Question 2 — Quelle est votre niveau d'étude ?

E1- « licence 1 »

E2- « licence 1 »

E3- « licence 2 »

E4- « licence 1 »

E5- « licence 3 »

Sur ces 5 répondants, 3 sont des étudiants de première année et les deux autres sont des étudiants de deuxième et troisième année.

Question 3 : Quel est votre sexe ?

E1- « féminin »

E2- « féminin »

E3- « féminin »

E4- « masculin »

E5- « masculin »

Sur ces 5 répondants, la majorité est du genre féminin, dont 3 féminin et deux masculin

Question 4 : Quelle est votre langue maternelle ?

E1 : « le maka'a »

E2 : « le Ghomala »

E3 : « le Mbo'o »

E4 : « le maba »

E5 : « le Mbo'o »

Étant dans une zone urbaine où l'on retrouve des personnes de diverses origines, nos participants viennent de diverses ethnies et ont différentes langues maternelles.

Question 5 : Quelle langue utilisez-vous dans votre milieu familial ?

E1 : « le français et parfois le maka'a »

E2 : « le français »

E3 : « le français »

E4 : « l'arabe »

E5 : « le Mbo'o »

La majorité de ces participants utilisent le français dans leur milieu familial. Les autres préfèrent faire usage de leur langue maternelle.

Question 6 : Que représente le français pour vous ?

E1 : « le français représente pour moi une langue d'intercompréhension sociale. Bien plus, il est l'une de nos langues officielles. »

E2 : « le français est une langue qui me permet de me faire comprendre partout dans mon pays et elle m'aide à poursuivre mes études »

E3 : « c'est une langue qui peut faire voyager dans une minorité de pays dans le monde. Elle est également la langue la plus parlée au Cameroun, car la majorité des régions sont dominées par le français »

E4 : « la langue française est une langue de contact qui permet à plusieurs personnes de différente nationalité d'être en cohésion »

E5 : « pour moi le français représente une langue étrangère »

Les participants ont différentes représentations de la langue française. Tandis qu'un répondant la considère comme une langue qui facilite l'intercompréhension dans la société, le deuxième participant la considère comme un moyen de communication. Le troisième participant la considère comme une langue qui peut le faire voyager et également comme la langue la plus parlée au Cameroun. Pour le quatrième participant, cette langue permet la cohésion nationale et enfin pour le cinquième elle représente une langue étrangère.

Question 7 : pensez-vous que le français est une langue qui facilite l'intercompréhension et la communication internationale ?

E1 : « oui, mais pas seulement le français, car d'autres langues participent aussi à ceci »

E2 : non, pas forcément, car elle est une langue qui facilite la communication juste dans des zones ou pays francophones c'est tout. »

E3 : « non »

E4 : « oui »

E5 : « non »

La majorité des participants pensent que le français n'est pas une langue qui facilite l'intercompréhension et la communication internationale, car elle facilite uniquement la communication dans les zones francophones.

Question 8 : pensez-vous que le français est une langue importante ?

E1 : « oui »

E2 : « oui effectivement »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « oui »

Dans cette question, les participants ont tous répondu que le français est une langue importante.

Question 9 : le français assure-t-il la cohésion sociale et l'intégration nationale ?

E1 : « oui »

E2 : « oui, mais dans certains cas »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « oui »

Tous les participants affirment que le français assure la cohésion sociale et l'intégration nationale.

Question 10 : aimez-vous la langue française ?

E1 : « oui »

E2 : « oui je l'aime bien »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « non »

Seul un participant a répondu par a un « non » à la question à savoir s'il aime la langue française. Les autres quatre répondants ont répondu positivement.

Question 11 : pensez-vous avoir la maîtrise de la langue française ?

E1 : « oui »

E2 : « oui je le pense »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « non, je pense que la langue française difficile »

Tous les participants à l'exception d'un pensent avoir une bonne maîtrise de la langue française et cela peut être du à leur amour pour cette langue.

Question 12 : dans quelle mesure trouvez-vous le français difficile ? à l'écrit ou à l'orale ?

E1 : « à l'écrit »

E2 : « à l'oral, car il faut adopter certaines tournures dépendamment de l'auditoire »

E3 : « à l'écrit lors des accords des verbes et à l'oral sur la prononciation de certaines consonnes »

E4 : « à l'écrit »

E5 : « à l'écrit »

La majorité des participants trouvent le français difficile à l'écrit et l'un se justifie en disant qu'il est difficile à l'écrit à cause des accords des verbes. Deux participants le trouvent difficile à l'oral, car selon eux il faut adopter certaines tournures lorsque tu parles oralement et cela dépend aussi de ton auditoire. Le deuxième participant le trouve difficile à l'oral se basant sur la prononciation de certaines consonnes.

Question 13 : selon vous le français est-il en train de s'appauvrir ?

E1 : « oui »

E2 : « oui, d'une manière ou d'une autre à cause des syllogismes et nouveaux parlées. »

E3 : « non »

E4 : « non elle est une langue vivante »

E5 : « oui »

Sur ces 5 répondants, 3, dont la majorité pense que la langue française est en train de s'appauvrir et l'un d'eux se justifie en disant que cette langue s'appauvrit à cause de la naissance de nouveaux parlées et des syllogismes. Les 2 autres répondants disent qu'elle est une langue vivante.

Question 14 : Vous êtes-t-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public de peur de faire des fautes en français ?

E1 : « non »

E2 : « oui, quelques fois »

E3 : « oui »

E4 : « oui, il m'arrive souvent »

E5 : « non »

La majorité des répondants affirment déjà s'être trouvés dans une situation où ils ont peur de prendre la parole de peur de faire des fautes. Ceci peut s'expliquer par la complexité de cette langue. Deux participants ont répondu non, car ils ont confiance en leur maîtrise de cette langue.

Question 15 : pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail ?

E1 : « oui, mais ça dépend »

E2 : « oui, effectivement. Par exemple lors d'un entretien d'embauche, il faut bien s'exprimer »

E3 : « oui, dépendamment du pays et leur langue officielle »

E4 : « non, avec l'anglais on a beaucoup plus de chance »

E5 : « oui »

Quatre répondants pensent que le français est une langue importante pour obtenir un travail, car lors de l'entretien d'embauche si tu t'exprimes pas correctement dans cette langue il y aura des difficultés dont tu sois retenu. L'unique personne à dire « non » se justifie en disant qu'avec l'anglais on a beaucoup plus de chance d'obtenir un poste.

Question 16 : Le français du Cameroun est-il différent de celui parlé en France et dans d'autres pays ?

E1 : « oui, car on retrouve différentes prononciations »

E2 : « oui, et cela se voit beaucoup plus sur le vocabulaire qui se veut bien différent en fonction des cultures et des zones. »

E3 : « oui, au niveau de la prononciation et le ton »

E4 : « oui, mais ce n'est pas une grande différence. Au Cameroun il y'a même le camfranglais »

E5 : « oui »

Tous les répondants pensent qu'il existe une différence entre le français parlé au Cameroun et celui de la France et d'autres pays. Cette différence existe au niveau de la prononciation, du vocabulaire et du ton.

Question 17 : En dehors du français parlez-vous autres langues ?

E1 : « oui »

E2 : « oui »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « oui »

Tous les répondants affirment parler d'autres langues en dehors du français.

Question 18 : Quelle autre langue parlez-vous ?

E1 : « le maka'a »

E2 : « je parle anglais et un peu d'allemand »

E3 : « le Mbo'o et l'espagnol »

E4 : « l'arabe »

E5 : « le Mbo'o »

Malgré le fait que la majorité de ces répondants aiment et parlent le français au quotidien, ils parlent aussi d'autres langues notamment l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe le maka'a et le Mbo'o

Questions 19 : Aimerez-vous que vos enfants apprennent et parlent le français ?

E1 : « oui »

E2 : « oui bien sûr »

E3 : « oui et d'autres langues »

E4 : « oui »

E5 : « oui »

Tous les répondants ont répondu sans hésiter par un « oui » qu'ils veulent bien que leurs enfants apprennent et parlent le français.

Question 20 : Aimez-vous l'anglais ?

E1 : « oui »

E2 : « oui tellement »

E3 : « oui »

E4 : « oui »

E5 : « oui »

Tous les répondants affirment apprécier la langue anglaise.

Question 21 : Pour vous le plus important est de : choisissez autant de réponses

- Bien parler le français
- Bien écrire le français
- Bien comprendre le français écrit
- Bien comprendre le français parlé

E1 : « sans doute bien parler le français »

E2 : « je pense que bien comprendre le français parlé »

E3 : « bien parler le français »

E4 : « je pense que le plus important est de bien parler le français »

E5 : « bien comprendre le français parlé »

La majorité des répondants dont 3/5 pensent que le plus important est de bien parler le français. Le reste des deux participants pensent que le plus important est de bien comprendre le français parlé.

- Question 22 : Comment pouvez-vous qualifier le français ? choisissez autant de réponses.**
- Langue de communication – Langue pratique
 - Langue facile – Langue étrangère
 - Langue de colonisateur – Langue difficile
 - Langue de prestige – Langue internationale
 - Langue de modernisation – Langue utile
 - Langue des études – Langue riche
 - Langue universelle – Langue utile pour le travail
 - Langue de commerce – Langue scientifique

E1 : « je pense que français est une langue facile, car on échange facilement avec. Elle est également la langue des études, langue internationale et langue utile »

E2 : « elle est une langue facile, une langue des études, langue utile et langue utile pour le travail »

E3 : « elle est une langue de communication, car c'est avec elle qu'on communique aisément. Elle est également une langue des études, une langue étrangère et langue utile pour le travail »

E4 : « le français est une langue de communication. En tant qu'étudiant elle est ma langue des études. Elle est également une langue difficile à cause des accords et règles des grammaires. Enfin elle est riche.

E5 : « elle est premièrement une langue de communication, car elle permet à chacun de communiquer avec son prochain. Elle est aussi une langue de colonisateur, une langue de modernisation et une langue étrangère »

Tous ces répondants ont diverses qualifications pour le français, mais la majorité le considère comme une langue de communication et une langue des études.

III. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Sur la base des données recueillies, on peut tirer des conclusions relatives à l'évaluation de la pratique du français des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang.

1. Évaluation de la pratique du français chez les étudiants

Au vu des observations menées, l'on peut dégager un ensemble de conclusions qui seront considérées comme représentatives des attitudes et des représentations que ces étudiants se font au contact de la langue française. Les discours épilinguistiques des participants ont permis de saisir et cerner l'image et les rapports que ces derniers entretiennent avec cette langue.

Il en ressort que la majorité de ces étudiants reconnaissent et soulignent l'importance d'acquérir et de connaître la langue française. Pour la majorité des répondants, le français est un outil inséparable de la communication et l'intercompréhension (72%). Étant une langue qui assure la communication et l'intercompréhension, plus de la moitié des répondants soit 81% pensent que le français assure la cohésion et l'intégration nationale.

À travers cette enquête, l'on constate qu'un grand nombre des répondants soit 84% estiment que le français est une garantie pour la réussite sociale. Selon ces étudiants, la connaissance du français reste non seulement un atout, mais elle confère également une certaine force sur le marché de l'emploi. Selon Manessy (1994), « la nécessité de connaître un peu le français pour accéder à des emplois rémunérés a été et demeure (...) une puissante incitation à acquérir quelques éléments de la langue officielle même pour les gens qui n'ont jamais fréquenté l'école ». L'on comprend donc au travers cette citation pourquoi plus de la moitié des enquêtés accordent une certaine « valeur » à la langue française. Selon Calvet (1999), « une valeur en quelque sorte marchande, qui fait que les langues sont un capital, que la possession de certaines d'entre elles nous donne un plus-value alors qu'au contraire d'autres ne jouissent d'aucun prestige sur le marché. Et l'on voit immédiatement que les notions de “valeur” ou de “prestige” relèvent autant des représentations que des réalités, mais que ces représentations nourrissent les réalités, les renforcent »

Lorsque les enquêtés sont appelés à se prononcer sur la valeur affective de la langue française, plus de la moitié développent un sentiment d'affection vis-à-vis de cette langue. Seuls 2 répondants sur 10 soit un pourcentage de 15% affirment n'avoir aucune affection envers cette langue. Les représentations du français chez la majorité écrasante de nos informateurs sont donc des représentations positives qui suscitent chez eux des attitudes d'attachement, de valorisation, d'accueil et d'acceptation face à cette langue. Ces sentiments sont attachés à une prolixité de propos positifs pour décrire la langue française. Cependant, un nombre minime d'informateurs qui ont des représentations négatives, génératrices d'attitudes de rejet, refus et dénigrement vis-à-vis de cette langue. Malgré que ces derniers disent ne pas aimer cette langue, un très grand nombre soit 88% souhaitent que leur progéniture apprenne et parle le français. Ces répondants privilégient en fait le caractère instrumental du français. Le français est donc considéré comme un outil qui facilite l'ascension sociale et elle a une valeur fortement affective et symbolique chez ces étudiants. Malgré cette valeur, le français ne va jamais cesser d'être qu'un idiome étranger, une langue étrangère et un outil de communication (Biloua 2008).

2. Évaluation du niveau des étudiants en français

Des discours épilinguistiques recueillis à la suite de cette enquête et de leur évaluation, l'on constate que plus de la moitié des étudiants jugent ne pas avoir une bonne maîtrise de la langue française lui attribuant parfois le qualificatif « difficile ». 69% de ces étudiants estiment que la

difficulté de cette langue se situe au niveau de l'écrit soit dans sa grammaire rigoureuse, phonétique, lexicale et sa syntaxe. 31% des répondants approuvent aussi que la difficulté de cette langue se trouve dans sa production orale. Ceci dit, malgré la place favorisée que possède la langue française dans notre société, elle demeure peu maîtrisée par nos informateurs que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Cela est dû au fait que le français est une langue « fermée », qui fonctionne selon des règles préétablies rend sa maîtrise difficile.

3. La conscience socio-spatiale

Les réponses obtenues à la suite de cette enquête et de leur évaluation, l'on remarque que ces étudiants ont une conscience socio-spatiale de la langue française. En effet, à travers cette enquête, l'on a pu relever l'existence d'une conscience linguistique chez les répondants. Ces derniers semblent avoir une bonne connaissance de la situation sociolinguistique du français. Les répondants ont conscience que le français est soumis à une variation dans l'espace francophone et 72% estiment que le français parlé au Cameroun est différent du français parlé en France et dans d'autres pays Africains. Partant du constat que les langues ne sont jamais toujours exactement les mêmes dans leurs usages, l'on peut reconnaître l'existence de variétés linguistiques qui parfois coexistent et parfois se substituent les unes aux autres. Cette reconnaissance de la variété du français ou plutôt des variétés du français au Cameroun (Biloua 2003) participe d'une démarche identitaire dont le but principal est de se distinguer des autres communautés francophones, qu'elles soient hexagonales ou africaines. Ainsi, la pratique du français au Cameroun avec ses accents régionaux (Mendo Zé 1990, Zang 1998, Djoum 2000) donne lieu à diverses réactions. Cette pratique peut relever d'un processus de nationalisation du français, d'une volonté d'appropriation d'une langue doublée d'une volonté plus ou moins prononcée de se défaire d'un français normé (Fonkoua & Biloua 2010).

4. Les différentes représentations de la langue française

Nos répondants ont donné diverses représentations qu'ils ont de la langue française.

- Langue de communication

D'après les résultats obtenus, quelques constats ont été fait : la plus grande partie de ces étudiants voient en la langue française principalement comme une langue qui permet d'échanger, de communiquer. « Le français représente pour moi une langue d'intercompréhension sociale. Bien plus, il est l'une de nos langues officielles ». Le français est une langue de communication et

l'ouverture sur la mondialisation. Selon Abric (1994) : cette représentation a une fonction d'orientation qui permet aux sujets d'anticiper, de produire ses attentes, mais également de se fixer dans un contexte social. La majorité des répondants pensent donc que le français est une langue qui permet et facilite énormément la communication.

- Langue étrangère

Ici, l'on constate que 2 des étudiants interviewés lors de l'entretien pensent que le français représente une langue étrangère et la langue du colonisateur malgré qu'ils font principalement usage de cette langue dans leur quotidien, ce qui explique qu'il y a un paradoxe dans leur manière d'appréhender les choses. Cette expression représente tout simplement une réalité historique évidente où le français est pris comme un héritage « *butin de guerre* » un plus dans le langage camerounais adopté, mais jamais sans préjugés et stéréotypes. Nous pourrions expliquer cette attitude par l'influence de l'environnement social dans lequel vivent ces étudiants (les alentours de Dschang) où l'image de cette langue représente toujours l'oppression, la violence et le conflit. Selon cette analyse, l'on remarque que la représentation de la langue française est changée dans la société grâce à son utilité. Selon Abric (1994) : la représentation a une fonction justificatrice qui peut intervenir à posteriori et servir aussi à justifier les choix et les attitudes.

D'autre part, en ce qui concerne la réponse « langue du colonisateur », l'on peut expliquer cette *attitude* par le fait qu'elle est due à une réalité historique qui a imposé le français comme une langue étrangère. Pour ces étudiants le français demeure la séquelle, mais aussi butin de guerre de la colonisation française.

Donc à ce sens, cette *attitude* du rejet est l'effet d'un ressentiment idéologique, d'un traumatisme profond. Elle dénote que ces deux informateurs se sont faits une image négative de la langue française, parce que cette langue a une influence sur leurs comportements. Pour eux la langue n'est exclusivement pas un moyen de communication, elle représente aussi le passé.

5. L'analyse de la représentation entre marque de subjectivité et stratégie argumentative :

Nous remarquons que le discours épilinguistique que nous avons eu, est assez pertinent à travers les verbes d'affection et de subjectivité

5-1. Informateur 02 :

Question 10 : aimez-vous la langue française ?

« Oui je l'aime bien »

L'informateur formule sa réponse par une phrase déclarative, avec un argument affectif. La subjectivité se repère au début de la phrase par l'emploi du pronom personnel de la première personne du singulier « je » qui implique l'énonciateur dans son discours et par l'usage d'un verbe affectif « aimer » qui illustre l'expression du sentiment de l'informateur.

5-2. Informateur 2 :

Question 15 : pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail ?

- « oui, effectivement. Par exemple lors d'un entretien d'embauche, il faut bien s'exprimer ».

Dans sa réponse l'on distingue une modalité déontique qui exprime l'obligation par l'emploi du verbe « falloir », et la modalité épistémique par l'adverbe « avant ». L'on distingue également une modalité épistémique à travers l'usage de « effectivement » ce qui exprime avec certitude la croyance de l'informateur

5-3. Informateur 5 :

Question 11 : Pensez-vous avoir la maîtrise de la langue française ?

- « non, je pense que la langue française est difficile ».

Il nous donne son avis vis-à-vis de la langue française. Il utilise directement le pronom personnel « je » au début de la phrase qui est une marque par excellence de subjectivité.

Il utilise également une modalité épistémique, il énonce son point de vue par l'usage du verbe « pense » qui est un verbe d'opinion et de croyance, l'article « la » du féminin singulier qui renvoie à la langue française et la qualifie par l'usage de l'adjectif de jugement « difficile » qui est un terme axiologique péjoratif.

6. Insécurité linguistique

L'insécurité linguistique s'imbrique dans des stratégies identitaires, éclairées ou instinctives tant sur le plan des réponses stratégiques identitaires que sur celui des tactiques employées ou des « réponses » (Taboada 1999). Les études portant sur l'insécurité linguistique soutiennent qu'elle est en grande partie attribuée à la surveillance et à la correction de la langue par ceux qui possèdent la langue dominante (Labov 1976, Bourdieu 1982, Swiggers 1993). Selon Gérin & Normand (1999), « l'insécurité linguistique correspond à la conscience qu'il existe une norme exogène, que l'on associe à une région extérieure, qui serait supérieure par rapport à la variété linguistique en usage dans sa propre région ». Pour J. Darbelnet (1970), « l'insécurité linguistique c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre ». Ledegen (2000) pour sa part l'insécurité linguistique est la prise de conscience par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitimes ».

L'hétérogénéité du français au Cameroun notamment avec ses variétés est perceptible à travers les sentiments des locuteurs, par rapport à certaines pratiques, à leur compétence. La stigmatisation qu'ils font de leurs usages et de certains de leurs positions psychologiques peut être attribuée au sentiment d'insécurité linguistique. Le français est donc considéré comme une langue discriminante à cause des efforts à fournir pour sa connaissance. Les participants estiment ainsi à 58% ne pas avoir la maîtrise du français. La conséquence qui en découle est une menace pour le statut social de l'individu. Aussi, plus de la moitié des répondants soit 70% affirment déjà avoir eu peur de prendre la parole en public de peur de faire des fautes. Ceci montre la complexité de cette langue créant un aire d'insécurité chez les locuteurs.

7. Discussion des résultats

L'interprétation et la discussion des résultats constituent un ensemble de la dernière étape de la démarche d'analyse. Discuter nos résultats, c'est les mettre en lien entre eux et avec ce qui était déjà connu. De façon imagée, on pourrait dire que la discussion consiste à faire converser nos résultats avec toutes les autres sections de notre travail : problématique, question(s) de recherche, cadre théorique, modèle initial. Ainsi, dans cette partie nous aborderons d'une part, une discussion des résultats issus de l'analyse des facteurs secondaires, et d'autre part les résultats issus de l'analyse des facteurs principaux. Ceci se fera sur la base des recherches antérieures et du cadre théorique.

Ainsi le procédé de notre analyse a permis de parvenir à des résultats conformes à nos objectifs. Ce qui nous a conduits à conclure au terme de cette analyse que les représentations conférées au français par nos informateurs sont des représentations positives à un pourcentage élevé et négatives à un pourcentage réduit. Cela explique que le français est plus valorisé que déprécié par cette population.

Nous constatons ainsi que des qualificatifs reviennent comme un leitmotiv dans les réponses de nos informateurs : la langue française est une langue de communication, une langue internationale, une langue utile, une langue facile, une langue étrangère, une langue difficile, une langue intéressante, et une langue du colonisateur.

Les représentations du français chez la majorité écrasante de nos informateurs sont donc des représentations positives qui suscitent chez eux des attitudes d'attachement, de valorisation, d'accueil et d'acceptation face à cette langue. Ces sentiments sont attachés à une proximité des propos positifs pour décrire la langue française. Cependant, peu d'informateurs qui ont des représentations négatives, génératrices d'attitudes de rejet, refus et dénigrement vis-à-vis de cette langue.

Il ressort de notre analyse que la majorité des étudiants entretiennent des liens positifs avec le français, ceci est illustré par les termes d'affection, de subjectivité à travers un discours épilinguistique riche où ils évaluent leurs pratiques et expliquent le recours au français : le français est une langue de communication. En tant qu'étudiant elle est ma langue des études, il est également une langue des études, une langue étrangère et langue utile pour le travail.

L'interprétation de nos données étant effectuée, vérifions si elles demeurent en accord avec nos hypothèses de recherche énoncées plus haut.

8. Vérification des hypothèses de recherche

Avant de vérifier nos hypothèses de recherche, il s'avère capital de les rappeler. Notre travail se base sur trois hypothèses :

- Ces étudiants ont plusieurs images et représentations qu'ils se font du français. La langue française pourrait être perçue positivement par certaines enquêtés et négativement par d'autres

- Certains de ces étudiants ont une confiance en leur maîtrise de cette langue et d'autres pas vu sa complexité.

- Nous supposons que le contexte (géographique et familial) influence la représentation des étudiants ; autrement dit, l'origine sociale valorise ou dévalorise la représentation. Malgré que cette langue soit compliquée et considérée comme difficile, son usage est indispensable dans la société. Les représentations de la langue française pourraient donc influencer positivement ou négativement les pratiques langagières des locuteurs.

- Vérification de l'hypothèse No 1

Les réponses à certaines questions de notre questionnaire nous ont permis de confirmer cette hypothèse, car ces étudiants ont donné plusieurs différentes représentations qu'ils se font de cette langue. En effet, chaque étudiant a donné sa propre représentation de la langue et certains ont donné des représentations similaires. Par exemple, 50% des étudiants représentent le français uniquement comme un outil de communication. Les autres pensent qu'elle est une langue officielle, une langue très difficile et pour d'autres encore elle ne représente absolument rien

- Vérification de l'hypothèse No 2

Notre seconde hypothèse est également confirmée. La plupart des étudiants ne sont pas confiants lorsqu'on parle de leur maîtrise de la langue. 58% affirment ne pas avoir une maîtrise de cette langue. Par conséquent, ils font beaucoup face au problème de confiance. Plus de la majorité de ces étudiants dont 70% ont révélé déjà avoir eu peur de prendre la parole en publique par crainte de commettre des fautes et cela s'explique par le manque de confiance et la difficulté de cette langue.

- Vérification de l'hypothèse No 3

Les questionnaires et l'entretien semi-directif nous ont permis de confirmer cette troisième hypothèse. En effet, moins de la moitié des répondants affirment ne pas avoir une bonne maîtrise de cette langue. Cette situation peut être due au fait que la majorité de ces étudiants en particulier et des camerounais en général acquiert le français de manière informelle c'est-à-dire dans les rues, les marchés, à la maison.

CONCLUSION GÉNÉRALE

S'il est possible d'identifier une voyelle grâce à ses formants, aucun parallèle n'est envisageable concernant les représentations. Seuls les faisceaux d'indices relevant des pratiques et des direx sur ces pratiques, les architectures de stratégies discursives, nous permettent d'approcher l'objet et le contenu des représentations. Par ailleurs, si nous nous intéressons spécifiquement aux représentations linguistiques, cela ne signifie pas pour autant que nos informateurs ne vont construire que des représentations linguistiques au sein de leurs discours. Nous devons nous attendre à être confrontés à un entrelacement de représentations de niveaux différents, certaines d'entre elles ne se rapportant pas forcément à la langue, mais également à tous les autres objets de la société concernée. Si l'observation et l'analyse des représentations linguistiques sont rendues ardues par la complexité même de l'objet d'étude, il n'en demeure pas moins qu'elles nous permettent d'éclairer certains mécanismes *sociolinguistiques*.

Notre étude a porté sur les « Représentations Linguistiques du Français dans le Département de la Menoua : le cas des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang ». Nous avons observé le quotidien langagier de ces étudiants afin d'en extraire la place du français au sein des représentations et pratiques des locuteurs. Cette étude visait, en outre, à déterminer l'impact des représentations linguistiques sur la façon dont ces étudiants utilisent cette langue et sur la manière dont cette langue est perçue.

Dans ce travail, un certain nombre de questions ont été abordées : Quelles sont les opinions que les étudiants du premier cycle de l'université de Dschang ont de la langue française ? En tant que locuteurs, comment évaluent-ils leurs pratiques linguistiques ? Quelles représentations ont-ils de leurs usages linguistiques en famille, dans leur lieu de travail et dans la rue ? Et Comment pratiquent-ils cette langue ?

L'ambition du présent travail se résume à trouver des réponses à ces interrogations. Pour y arriver, nous avons choisi un cadre théorique permettant de définir et d'expliquer les représentations et les attitudes. La définition de ces concepts étant indispensable pour ce type d'étude, nous nous sommes efforcés de cerner tout ce qu'impliquent les représentations. Celles-ci pèsent toujours d'un poids très lourd sur l'évolution des situations linguistiques. Ces représentations peuvent être porteuses aussi bien de valorisation, de sécurisation, de sublimation, que de dévalorisation, d'insécurisation et de culpabilisation (Boyer, 1997). La question de

représentation a été examinée à travers différents prismes, tant sociologiques que linguistiques. Il est important de rappeler que, dans ce travail, nous nous sommes imprégnés des notions de conceptualisation découlant des théories des chercheurs tels que Serge Moscovici (1961, 1972), Denise Jodelet (1989).

Notre population d'enquête a été construite à partir de différentes variables ou de traits classificatoires. La technique du questionnaire a invité ces étudiants à livrer leurs pratiques et leurs représentations linguistiques. Nous avons également utilisé des entretiens de type semi-dirigés pour cerner les représentations.

L'enquête a confirmé la présence du français dans les actes de communication quotidiens de ces étudiants. Le français est revendiqué comme une langue officielle, une langue pour les jeunes qui aspirent à occuper un rang social de prestige.

Les résultats de notre analyse ont révélé que :

La plupart des étudiants interrogés ont montré des attitudes positives à l'égard du français. Ces attitudes sont liées à l'utilisation et à l'importance de cette langue ; elle semble être comme une langue de première utilité ; nécessaire pour l'avenir de l'individu et surtout pour l'accès à une profession qui exige la connaissance du français. Elle est alors souvent attachée au travail et à la promotion sociale.

– Cinq de nos informateurs rapprochent aussi le français au savoir. Deux d'entre eux nous ont fait apercevoir que la langue française est une langue du colonisateur.

– Concernant les variables, nous avons constaté qu'il existe un fort écart entre nos informateurs appartenant au milieu rural et ceux appartenant au milieu urbain et cela revient à dire que la variable du milieu semble un facteur important.

ANNEXES

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN ARTS,
 LANGUES ET CULTURE

 UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN
 LANGUES ET CULTURES

 DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
 BILINGUES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

*POSTGRADUATE SCHOOL FOR ARTS,
 LANGUAGES AND CULTURES*

*DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
 LANGUAGES AND CULTURES*

DEPARTMENT OF BILINGUAL STUDIES

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE :

Chers répondants, je suis Azanfack Dongmo Laureenne, étudiante en deuxième année de Master en Etudes bilingues à l'Université de Yaoundé I. Je rédige actuellement un mémoire de fin d'études sur le sujet : **Représentations linguistiques du français dans le département de la Menoua : les cas des étudiants du premier cycle de l'Université de Dschang**. Vos réponses sont importantes pour moi et vous prendrez environ 5 minutes pour remplir le questionnaire. Vos réponses seront traitées dans l'anonymat et ne serviront qu'à des fins académiques. Je vous remercie pour votre collaboration.

Mes coordonnées : Tel : 670925554 ; Email : dongmolaurenne067@gmail.com

Section 1 : Profil du répondant

Cochez la réponse qui vous convient

- 1- Choisissez votre classe d'âge : 17-25 ans 26-30 ans 31-35 ans
- 2- Quel est votre niveau d'étude ? Licence 1 Licence 2 Licence 3
- 3- Quelle est votre sexe ? Féminin Masculin

Section 2 : Questions ouvertes

- 4- Quel est votre langue maternelle ?.....
- 5- Quelle langue utilisez-vous dans votre milieu familial ?.....
- 6- Que représente le français pour vous ?

- 7- Pensez-vous que le français est une langue qui facilite l'intercompréhension et la communication internationale ?
- 8- Pensez-vous que le français est une langue importante ?
- 9- Le français assure-t-il la cohésion sociale et l'intégration nationale ?
- 10- Aimez-vous la langue française ?
- 11- Pensez-vous avoir la maîtrise de la langue française ?
- 12- Dans quel mesure trouvez-vous le français difficile ? à l'oral ou à l'écrit ?
- 13- Selon-vous le français est-il en train de s'appauvrir ?
- 14- Vous êtes-t-il déjà arrivé de ne pas oser prendre la parole en public de peur de faire des fautes en français ?
- 15- Pensez-vous que l'usage du français est important pour obtenir un poste de travail ?
- 16- Le français du Cameroun est-il différent de celui parlé en France et dans d'autres pays Africaines ?
- 17- En dehors du français parlez-vous d'autres langues ?
- 18- Quelle autre langue parlez-vous ?
- 19- Aimerez-vous que vos enfants apprennent et parlent le français ?
- 20- Aimez-vous la langue anglaise ?
- 21- Pour vous le plus important est de
- Bien parler le français
 - Bien écrire le français
 - Bien comprendre le français écrit
 - Bien comprendre le français parlé
- 22- Comment pouvez-vous qualifier le français. Choisissez 4 à 5 réponses

Langue de communication	Langue pratique
Langue facile	Langue étrangère
Langue de colonisateur	Langue difficile
Langue de prestige	Langue internationale
Langue de modernisation	Langue utile
Langue des études	Langue riche
Langue universelle	Langue utile pour le travail
Langue scientifique	Langue du commerce

RÉFÉRENCES

- Abia, A. A. (s.d.). *Les représentations de la langue française chez les Ivoiriens*.
- Abric, J. C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. In J. C. Abric, *Pratiques sociales et représentations* (pp. 59-82). PUF.
- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales, représentations sociales*. Presses Universitaires de France.
- Abric, J.-C. (s.d.). Central system, peripheral system: Their functions and roles in the dynamics of social representation. *Papers on social representations*, 2(2), 75-78.
- Abric, J.-C. (s.d.). Thèse de Doctorat. *Jeux, conflits et représentations sociales*. Université de Provence, Aix-en-provence.
- Ansart, P. (1977). *Idéologies, conflits et pouvoir*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ansart, P. (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Seuil.
- Apfelbaun, E. (1993). Quelques leçons d'une histoire de la psychologie sociale. *Sociétés contemporaines* (13).
- Asch, E. S. (1987). Forming impressions of personality. *Journal of Abnormal and social psychology*(41), 258-290.
- Auzanneau, M., & Juillard, C. (2002). Parler de jeunes en parcours de formation continue et d'insertion. Démarche d'une recherche sociolinguistique. *Veii enjeux, Pratiques langagières urbaines. n enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, 130, 238-248. <https://doi.org/https://doi.org/10.34/diver.2002.1353>
- Badibanga, K. (2008). *La dynamique des langues et les représentations sociolinguistiques à Kananga*. Thèse de Doctorat, Université de Montpellier.
- Bagouendi Bagera, D. (2007). *Le français au Gabon : représentations et usages*. Thèse de Doctorat, Université de Provence.
- Bakhtine, M. M. (1929). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Collection le Sens Commun. <https://doi.org/ISBN:9782707301512>
- Beaud, M. (2003). *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou tout autre travail universitaire*. La Découverte.
- Bernstein, B. (1971). *Class, codes and control. Theoretical studies towrdfs a language*. Londres : Routledge et Kegan Paul.
- Billiez, J., & Millet, A. (2004). Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques. In V. Castelloti, & M. A. Mochet, *Les représentations des langues. Références, modèles, données et méthodes* (pp. 31-49). Didier.

- Billiez, J., Costa-Galligani, S., Lucci, V. M., Miller, A., & Trimaille, C. (2002). *Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues*. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain. <https://doi.org/10.2143/cill.28.3.504004>
- Bilola, E. (2003). *La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique*. Peter Lang.
- Bilola, E. (2008). Le français au Cameroun : Mon expérience de lexicographe au sein de l'équipe IFACAM. Dans C. Bavoux, *Les dictionnaires du français en Afrique, l'autre vision*. Duculot.
- Bilola, E., & Fonkoua, P. (2010, janvier 10). *Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun*. Récupéré sur CNRS : <http://www.univ-fr/ilf-CNRS>
- Blanchet, P. (2000). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie : Une approche ethno-sociolinguistique*. Presses Universitaires de Rennes.
- Bloch, h., Chemama, R., Gallo, A., Leconte, P. B.-F., & Leny, P. J. (1991). *Grand Dictionnaire de la psychologie*. Larousse.
- Bloessn, F., & Noreck, J.-P. (1997). *Dictionnaire de sociologie. Les notions, les mécanismes et les auteurs*. Hatier.
- Boudeline, A. M. (1985). Pour une linguistique synchronique dynamique. *La linguistique* (21), 7-36.
- Boukos, A. (1999). Le questionnaire. *L'enquête sociolinguistique*, pp. 15-24.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Boutet, J., Gauthier, F., & Madeleine, S.-P. (1983). *Savoir dire sur la phrase*. Archives de Psychologie.
- Boyer, H. (1997). *Plurilinguisme : contact ou conflit des langues ?* L'Harmattan.
- Boyer, H. (1997). *Plurilinguisme : contact ou conflit des langues ?* L'Harmattan.
- Boyer, H., & Paytard, J. (1990). « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques ». *Langue Française, spéciale* (85).
- Bres, J. (1999). L'entretien et ses techniques. In L.-J. Clavet, & P. Dumont, *L'enquête sociolinguistique*.
- Bright, W. (1966). *Sociolinguistics*. Mouton.
- BUCREP. (2013). *Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013*. Édition 2013.
- Calvet, L.-J. (1993). *La sociolinguistique, Que sai-je ?* PUF.

- Calvet, L.-J. (1998). *Insécurité linguistique et représentations. Approche historique*. Didier Erudition.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Calvet, L.-J. (2000). Langues et développement : agir sur les représentations ? *Estudios de sociolingüística*, pp. 183-190.
- Canut, C. (2000, septembre). « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique ». *Dans Langage Et Société*, pp. 71-97.
- Canut, C. (2011). « À la frontière des langues ». *Cahiers d'Études Africaines*. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/etudesafriaines-104>
- Canut, C. (s.d.). Thèse de Doctorat. *Dynamique et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale*. Université de Paris III.
- Copans, J. (1999). *L'enquête ethnologique de terrain*. Armand Collin.
- Dabehet, J. (1970). Le bilinguisme. Dans I. d. interculturelles, *Les Français régionaux, le français en contact. Actes du Colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968)* (pp. 107-128). [www.persée.fr/doc/oeide-0549-1533-1970 act 12-1-872](http://www.persée.fr/doc/oeide-0549-1533-1970_act_12-1-872).
- De singly, F. (1999). *Le questionnaire. l'enquête et ses méthodes*. Nathan.
- Deconchy, J.-P. (1984). La résistance à la validation expérimentale d'une connaissance portant sur les comportements idéologiques/résistance to the experimental validation of knowledge in cases of ideological behaviour. *Archives de sciences sociales des religions*, 1 (58), 117-138. <https://doi.org/https://doi.org/10.3406/assr.1984.239>
- Doise, W. (1972). Représentations et relations intergroupes. Dans S. Moscovici, *introduction à la psychologie sociale* (pp. 194-213). Paris : Larousse Vol II.
- Doise, W. (1973). Rencontres et représentations intergroupes. *Archives de psychologie* (6), 303-320.
- Doise, W. (1976). *L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes*. Bruxelles : De Boeck.
- Doise, W. (1989). Attitudes et représentation sociales. In D. Jodelet, *Les représentations sociales* (pp. 220-238). Paris : Presses U, universitaires de France.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. Dans R. Ghiglione, C. Bonnet, & J. F. Richard, *traité de psychologie cognitive (3). Cognition, représentation, communication*. Paris : Donod.
- Dollé, M. (2001). *L'imaginaire des langues*. L'Harmattan.
- Dubois, D., & Cordier, F. (1981). Typicalité et représentation cognitive. *Cahiers de psychologie cognitive* (1), 299-333.

- Dumont, L. (1966). *Homo Hierarchicus : essai sur le système des castes*. Gallimard.
- Edmond Biloa, P. F. (2010). « Imaginaires Linguistiques ou Représentations Du Français Et Des Langues Autochtones Au Cameroun ». 309-323.
- Faugeron, C., & Robert, P. (1978). *La justice et son public : les représentations sociales du système pénal*. Masson.
- Festinger, I., Recken, H., & Stanley, S. (1956). *When prophecy fails*. University of Minnesota Press.
- Fischer, G.-N. (2006). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Dunod.
- Flament, C. (1989). *Structure et dynamique des représentations sociale*. Presses Universitaires de France.
- Flament, C. (1996). Statistiques classique et/ou logique de Boole dans l'analyse d'un questionnaire de représentation sociale : l'exemple du sport. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2, 109-121.
- Fokeng, E., Chaffi, G., & Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. Graphicam.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*. Gallimard.
- Francart, M. (1997). *Insécurité linguistique*. Pierre Mardaga.
- Freyssinet-Dominjon, J. (1997). *Méthodes de recherche en sciences sociales*. Montchrestien.
- Gadet, F. (1996). Variabilité, variation, variété : le français d'Europe. *French Language Studies*(6), 75-98.
- Gajo, L. (1997). « Représentations du contexte ou représentations en contexte ? élèves et enseignants face à l'apprentissage des langues ». *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 27, 9-27.
- Gajo, L. (2000). « Disponibilités sociales des représentations : approche linguistique. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 32, 39-53.
- Ghiglione, R., & Matalon, B. (1988). *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques*. Armand Collin.
- Giust-Desprairies, F. (2002). *Représentation et imaginaire*. Éditions Eres.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*.
- Grerin-Lajoie, D., & Normand, L. (1999). Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique. Dans G. Forlot, *L'enjeu de la langue en Ontario français* (pp. 79-108). Prise de Parole.
- Grize, J.-B. (1991). « *Logique naturelle et représentations sociales* ». Jodelet.

- Grize, J.-B. (1998). "Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation". *Cahiers de praxématique*, 115-125.
- Grumperz, J. J. (1989). *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Trad Française*. Minuit.
- Gudrun, J. (2000). *Le bon français, les Québécois et la langue de l'autre*. L'Harmattan.
- Guernier, N. (1997). Représentations linguistiques. Dans M.-L. Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base* (pp. 246-252). Bruxelles : Mardaga.
- Gueunier, N. (2003). "Attitudes and representations in sociolinguistics: theory and practice. *Sociolinguistics in France: Theoretical Trends at the Turn of the Century*, ed. by *Andrée Tabouret-keller & Françoise Gadet*, pp. 41-62.
- Gueunier, N., Genouvrier, E., & Hamid, A. (1978). *Les Français devant la norme, contribution à une étude de la norme du français parlé*. Champion.
- Guibert, J., & Jumet, G. (1997). *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Armand Collin/Masson.
- Guimeli, C. (2003). Le modèle des schèmes cognitifs de base (SCB). Méthodes et application. In J. C. Abric, *Méthodes d'études des représentations sociales* (pp. 116-119). Ramonville-Saint-Agne.
- Guimelli, C. (1988). *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale*. Thèse de Doctorat, Université de Provence.
- Gun, R. (1995). Interfacing language and social cognition. *Journal of language and social psychology*, 182-195(14(1/2)). <https://doi.org/10.1177/0261927X95141010>
- Harding, J. (1968). *Stereotypes in international encyclopedia of the social sciences*. The Macmillan Cie and the Free Press.
- Herzlich, C. (1969). *Santé et maladie analysent d'une représentation sociale*. Mouton.
- Herzlich, C. (1973). Health and illness: A social psychological Analysis. *European Association of experimental social psychology by Academic Press*.
- Houdebine, A. M., & Baudelot, C. (1983). L'imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique. *Communication au Colloque international de l'A.U.P.E.L.F* (pp. 58-64). Paris : Didier Erudition.
- Houdebine, A.-M. (1993). De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques. *Francard*(19-34), 31-40.
- Houdebine, G. A.-M. (1998). *Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique*. L'Harmattan.
- Hymes, D. (1968). The ethnography of speaking. In J. Fishman, *Reading in the sociology of language*. The Hague.

- Jodelet, D. (1986). La représentation sociale : fenomenos, conceptos y teorías. *Psicologia social II*.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF.
- Jodelet, D. (1989). *Représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D. (1997). *Représentations sociales : un domaine en expansion*. PUF.
- Joule, R.-V. (1991). Double forced compliance: a new paradigm in cognitive dissonance theory. *Journal of social psychology*, 131.
- Juillard, c. (2007). '*Normes e variétés concurrentes dans le champ du français parlé par des jeunes et des adultes de la région parisienne, réunis dans des centres de formation de la protection judiciaire à la jeunesse*'. l'Harmattan.
- Kaës, R. (1968). *Images de la culture chez les ouvriers français*. Paris : Cujas.
- Kwescheu, D. (2000). *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*. Thèse de doctorat nouveau régime. Universioté Stendhal Grenoble III.
- Labov, W. (1966). *The social stratification of English in New-York City*. Centre for Applied Linguistics.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Éditions de Minuit.
- Labov, W., & Fanshel, D. (1977). *Therapeutic discourse: psychotherapy as conversation*. Academic Press.
- Laurendeau, P. (2004). 'Joual — franglais — français : la proximité dans l'épilinguistique'. dans J.-M. Eloy, dir., *Des langues collatérales — Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, l'Harlattan, coll.Espaces discursifs, 2 vol., pp. 431-446.
- Lawrence, O., & Al. (2005). *L'élaboration d'une problématique de recherche ; sources, outils et méthode*. l'Harmattan.
- Lebel, A., & Portié, E. (2011). Dschang. In *Le Cameroun aujourd'hui* (pp. 134-135). Éditions du Jaguar.
- LeBlanc, M. (2010). *Le français, langue minoritaire en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique*. Nouvelles Perspectives en Sciences sociales. <https://doi.org/10.7202/1000482>
- Léger, J.-M., & Florand, M.-F. (1985). L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats ? Dans A. Blanchet, *L'entretien dans les sciences sociales*. DUNOD.
- Leyens, J.-P. (1979). *Psychologie sociale*. Mardaga.
- Maisonneuve, J. (1993). *Psychosociologie de l'amitié*. Presses Universitaires de France.
- Manessay, G. (1994). *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*. L'Harmattan.

- Manessy, G. (1993). *Normes endogènes et français de référence, inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. J. Libbey Eurotext.
- Manilowsky, B. (1961). *Une théorie scientifique de la culture*. Maspero.
- Mannini, P. (1998). *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France.
- Martin, O. (2006). *Enquête et ses méthodes : l'analyse des données quantitative*. Armand Colin.
- Martinet, A. (1945). *La prononciation du français contemporain, témoignages recueillis dans un camp d'officiers prisonniers*. Groz.
- Maurer, B. (1998). Représentation et production de sens. *Cahiers de praxématique*, 19-38. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/praxematique.1228>
- Maurer, B. (1999). Quelles méthodes d'enquêtes sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique. In J. Calvet, & P. Dumont, *L'enquête sociolinguistique*. L'harmattan.
- Mendo Ze, G. (1990). *Le français en Afrique noire francophone, une crise dans la crise, le cas du Cameroun*. ABC.
- Milroy, L. (1980). *Language and social Network*. Blackwell.
- Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images*. Grenoble : Presses Universitaires Grenoble.
- Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Moliner, P. (2001). *La dynamique de représentations sociales*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Moliner, P. (s.d.). Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales. Vers une intégration théorique ? *Les cahiers internationaux de psychologie sociale* (28), 44-58.
- Mondada, L. (1998). « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte ». *Cahiers de praxématique*, 127-148.
- Moore, D. (2004). *Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques*. Didier Coll.
- Mortéza, M. (1998). *Problèmes théoriques du travail de terrain*. Cahiers de l'ILSL.
- Moscovi, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Moscovic, S. (1990). *Psychologie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moscovic, S. (1990). *Psychologie sociale*. Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Presses Universitaire de France.

- Moscovici, S. (1969). Préface. Dans C. Herzlich, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Mouton.
- Moscovici, S. (1973). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Librairie Larousse.
- Ngoie Kyungu Kiboko, I. (2015). *Usages et représentations linguistiques*. Université Nice Sophia Antipolis.
- Pendanx, M. (1998). *Les activités d'apprentissage en classe de langue*. Hachette.
- Pétard, J.-P. (1999). *Psychologie sociale*. Bréal, Grand Amphi.
- Petitjean, C. (2008). « Représentations linguistiques et accents régionaux du français ». *Journal of Language Contact*, 30-51.
- PetitJean, C. (2009). Représentations linguistiques et plurilinguisme. *Thèse*. Aix-Marseille I : Université de Neuchâtel.
- Platon, E. (2019). *Reflections on the concept of linguistic imaginary/reflexii despre concetul de imaginar linguistic*. studia UBB Abia Aboa.
- Porlier, J.-C. (2000). *Représentations stéréotypées sur le travail, l'éducation et la formation*. . INETOP.
- Purinthropibal, S. (2019). « Les représentations de la langue française chez les étudiants de Licence français à l'Université Prince de Songkla. Campus de Pattani. <https://doi.org/http://doi.org/10.14456/bulletin-atpf.2019.5>
- Py, B. (2000). *Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques*. Neuchâtelois de Linguistique.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Raymond, E. (1998). *Les APE*. Yaoundé : Harmattan.
- Rey, A. (1972). *Usages, jugements et prescriptions linguistiques*.
- Robert, P., & Faucheron, C. (1978). *La justice et son public : Les représentations sociales du système pénal*. Paris : Masson.
- Rosch, E., & Lloyd, B. B. (1978). *Cognition and categorization*. Hills dale.
- Rouquette, M.-L., & Rateau, P. (s.d.). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. PUG.
- Roy, S. (2012). "Qui décide du meilleur français ? Représentations des variétés linguistiques du français en immersion. *The Canadian Journal of Applied Linguistics*.
- Serra, O. C., & Py, B. (1993). Dynamique des représentations dans des situations de migration. Étude de quelques stéréotypes. *Bulletin CILA*(57), 71-83.
- Sinclar, J. (1996). *Preliminary recommendations on corpus typology*. EAGLES. <https://doi.org/http://www.ilc.cnr.it/EAGLES/corpusstyp.html>

- Singy, P. (1997). *L'image de français en Suisse romande, une enquête sociolinguistique en pays de vaud*. L'Harmattan.
- Sol, M. D. (2009). *Imaginaires des langues et dynamique du français en contexte plurilingue. Enquête à Yaoundé*. Thèse de Doctorat, Université de Montpellier.
- Swiggers, P. (1993). L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème. In M. Francard, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (pp. 19-30). Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve.
- Taboada-Leonetti, I. (1999). Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. In C. C.-J. Kasterztein, E. M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, & A. Vasquez, *Stratégies identitaires*. PUF.
- Tabouret-Keller, A. (s.d.). Regional Languages in France. *International Journal of the Sociology of Languages*, n°29.
- Tafani, E., & Bellon, S. (2001). Principe d'homologie structuralme et dynamique représentationnelle. In P. Moliner, *La dynamique des représentations sociales* (pp. 163-194). Presses Universitaires de Grenoble.
- Trugdill, P. (1974). 'The Social Differentiation of English in Norwich.
- Véronique, D. (2001). *Note sur les représentations sociales et sur les représentations métalinguistiques*. Ed Daniele Moore.
- Vignaux, G. (1992). *Les sciences cognitives, une introduction*. La Découverte.
- Vinsonneau, G. (1999). *Inégalité sociale et procédés identitaires*. Armand Colin.
- Walter, H. (1982). *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Presses Universitaires de France.
- Zang Zang, P. (1998). *Le français en Afrique*. Lincom Europa.
- Zarate, G. (2006). *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Didier.
- Zavalloni, M. (1972). *L'identité psychosociale, un concept à la recherche d'une science*. Larousse.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
RÉSUMÉ.....	iv
<i>ABSTRACT</i>	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. PRÉSENTATION ET INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	1
II. OBJECTIF.....	2
III. RAISON DU CHOIX DU SUJET	3
IV. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE.....	3
1- Délimitation de l'espace	3
2- Délimitation dans le temps	4
V. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	4
VI. ORGANISATION DU TRAVAIL.....	5
CHAPITRE I : REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE, PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL	6
I. REVUE DE LA LITTÉRATURE	7
II. PROBLÉMATIQUE	14
1. Questions de recherche.....	14
2. Hypothèses	15
III. CADRE CONCEPTUEL.....	15
1. La notion de représentation dans le domaine de la psychologie sociale	16
2. La notion de représentation linguistique	18
3. Nature de la relation entre représentation sociale et représentation linguistique	20
4. Éclaircissement sémantiques	22
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE	28
I. THÉORIE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	29
1. Définition.....	29
2. Les conditions d'émergence des représentations sociales	33
3. Le champ des représentations sociales	37

4.	L'organisation interne des représentations sociales	39
5.	Les structures dynamiques des représentations sociales	41
II.	LA THÉORIE DU NOYAU	43
III.	LA THÉORIE DU NOYAU MATRICE	46
IV.	LA THÉORIE DE L'IMAGE	48
CHAPITRE III : CONCEPTUALISATION MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE.....		50
I.	MÉTHODOLOGIE	51
1.	Protocol d'enquête.....	51
2.	Les méthodes d'enquêtes en psychologie sociale.....	52
3.	Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique.....	54
4.	Les méthodes d'enquêtes en sociolinguistique.....	55
5.	Choix et construction des variables	55
6.	Échantillonnage	56
7.	Corpus et terrain d'enquête	58
8.	Choix du type d'enquête : le questionnaire et l'entretien semi-directif.....	59
II.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	63
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES		64
I.	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET APERÇU DES DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE	65
II.	ENTRETIENS	83
III.	ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	92
1.	Évaluation de la pratique du français chez les étudiants	92
2.	Évaluation du niveau des étudiants en français	93
3.	La conscience socio-spatiale	94
4.	Les différentes représentations de la langue française	94
5.	L'analyse de la représentation entre marque de subjectivité et stratégie argumentative :.....	95
6.	Insécurité linguistique	97
7.	Discussion des résultats.....	97
8.	Vérification des hypothèses de recherche	98
CONCLUSION GÉNÉRALE		100
RÉFÉRENCES		102
TABLE DES MATIÈRES.....		113